



# Bulletin Officiel

N°7073 Jeudi 14 Mars 2024

www.cmf.tn

29<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

AT-TAKAFULIA 3

TAWASOL GROUP HOLDING 4

### PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

AT-TAKAFULIA 5

TAWASOL GROUP HOLDING 8

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

BH LEASING 2024-1 (SANS APE) 10

TLF 2024-1 14

ATL 2024-1 20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 26

## ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 22/02/2024)

## ANNEXE II

### COMUNIQUE DE PRESSE

- TAWASOL GROUP HOLDING : APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

**ANNEXE III**

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

- AT-TAKAFULIA
- SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE -SPDIT SICAF-

**ANNEXE IV**

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022**

- TAWASOL GROUP HOLDING (INDIVIDUELS)
- TAWASOL GROUP HOLDING (CONSOLIDÉS)

**ANNEXE V**

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2022**

- TAWASOL GROUP HOLDING

بلاغ الشركات

استدعاء الجلسة العامة العادية

التونسية للتأمين التكافلي "التكافلية"  
15 نهج القدس - 1002 البلفيدير تونس

إن السادة المساهمين في رأس مال التونسية للتأمين التكافلي "التكافلية" مدعوون لحضور أشغال الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الاثنين 25 مارس 2024 على الساعة العاشرة صباحا بالمقر الاجتماعي لتأمينات التكافلية الكائن بـ 15 نهج القدس 1002 البلفيدير، تونس - وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي:

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة للسنة المالية 2023،
2. تلاوة التقارير العامة والخاصة لمراقبي الحسابات للسنة المالية 2023،
3. تلاوة تقرير هيئة الرقابة الشرعية لسنة 2023،
4. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة والقوائم الفردية للسنة المالية 2023،
5. المصادقة على الاتفاقيات والعمليات المعروضة في التقرير الخاص لمراقبي الحسابات موضوع الفصل 200 و475 من مجلة الشركات التجارية.
6. تخصيص نتائج السنة المالية 2023،
7. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة،
8. تعيين عضو بهيئة الرقابة الشرعية لسدّ الشغور،
9. تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة، ومنحة حضور أعضاء هيئة الرقابة الشرعيّة وأعضاء اللجان.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**TAWASOL GROUP HOLDING SA**

**Siège Social :** Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3<sup>ème</sup> Etage, les berges du Lac

Le conseil d'administration convoque par la présente tous les actionnaires de la Société TGH à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi **28 Mars 2024 à 10h** à l'IACE, Bvd. principal Rue du Lac Turkana, 1053 les berges du lac, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du mode et délai de convocation à l'AGO annuelle relative à l'exercice 2022.
2. Entérinement du retard dans la tenue de l'AGO annuelle relative à l'exercice 2022.
3. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société TGH et du Groupe pour l'exercice 2022
4. Lecture des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022
5. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022
6. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
7. Affectation des résultats de l'exercice 2022
8. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à l'adresse suivante : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3<sup>ème</sup> Etage, les berges du Lac

2024 – AS – 0183

## بلاغ الشركات

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية

**التونسية للتأمين التكافلي "التكافلية"**  
15 نهج القدس - 1002 البلفيدير تونس

تنشر الشركة التونسية للتأمين التكافلي مشروع القرارات التي سيعرض على مصادقة الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 25 مارس 2024 .

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية المنعقدة يوم الاثنين 25 مارس 2024 على الساعة العاشرة صباحا بالمقر الاجتماعي لتأمينات التكافلية الكائن بـ 15 نهج القدس 1002 تونس البلفيدير، وبعد الاطلاع والاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة وإلى التقرير الخاص والعام لمراقبي الحسابات للفترة الممتدة من غرة جانفي 2023 إلى موفى ديسمبر 2023، تصادق على القوائم المالية المختومة في 2023/12/31 كما تم عرضها عليها و كذلك على جميع الحسابات المذكورة أو الواردة في تقرير مجلس الإدارة.

كما تصادق الجلسة العامة العادية على الطرق المحاسبية المعتمدة في إعداد القوائم المالية والعمليات المنجزة في إطارها والتي أدت في 31 ديسمبر 2023 الى تسجيل نتيجة اجمالية ايجابية بـ 3 144 961 دينار مفصلة على النحو التالي:

## بحساب الدينار

1 772 303	حساب المساهمين عن السنة المالية 2023
1 372 658	حساب المشتركين عن السنة المالية 2023
3 144 961	النتيجة الإجمالية الصافية عن السنة المالية 2023

وقد بلغ مجموع الأصول الصافية والأموال الذاتية إلى موفى السنة المالية 2023 مبلغ 31 094 517 دينار مفصلة كما يلي:

## بحساب الدينار

## تفصيل العجز الإجمالي في الأصول

327 072	ربح إجمالي في الأصول الصافية للتكافل العائلي وقد تم إلحاق هذا المبلغ بأصل مدخرات توازن صندوق المشتركين
-1 557 373	عجز إجمالي في الأصول الصافية للتكافل العام وقد تم إلحاق هذا المبلغ بأصل عجز صندوق المشتركين للسنوات السابقة
- 1 230 301	مجموع العجز في الأصول عن السنة المالية 2023

## بحساب الدينار

## مجموع الأصول الصافية والأموال الذاتية

32 324 818	الأموال الذاتية للشركة في حساب المساهمين
- 1 230 301	عجز في الأصول الصافية لحساب المشتركين
31 094 517	مجموع الأصول الصافية والأموال الذاتية عن السنة المالية 2023

بعد عرض هذا القرار على التصويت، تمت المصادقة عليه بـ .....

القرار الثاني:

إن الجلسة العامة العادية وبعد استماعها إلى تقرير هيئة الرقابة الشرعية لسنة 2023 تأخذ علما بهذا التقرير. بعد عرض هذا القرار على التصويت، تمت المصادقة عليه بـ .....

**القرار الثالث:**

إنّ الجلسة العامة العادية وبعد استماعها للتقرير الخاص لمراقبي الحسابات المتعلّق بالاتفاقيات والعمليات المسجّلة سنة 2023 والمنصوص عليها بالفصل 200 وما بعده والفصل 475 من مجلة الشركات التجارية، تأخذ علماً بمحتوى هذا التقرير.

بعد عرض هذا القرار على التصويت، تمت المصادقة عليه بـ .....

**القرار الرابع:**

تعرض الجلسة العامة العادية مقترح تخصيص الأرباح الصافية لسنة 2023 كما يلي:

**1. النتيجة الماليّة لحساب المساهمين:**

بحساب الدينار		
	1 772 303	النتيجة المحاسبية 2023
	2 080 118	النتيجة المؤجّلة للسنة السابقة
	3 852 421	النتيجة القابلة للتوزيع
	192 621	الاحتياطات القانونية (5%)
	1 770 000	احتياطات لفائدة استثمارات معفاة
	1 889 800	الباقى الأوّل
	50 000	احتياطات الصندوق الاجتماعي
	1 839 800	الباقى الثاني
	1 839 800	النتيجة المؤجّلة

**2. النتيجة الماليّة لحساب المشتركين:****1.2 النتيجة الماليّة لصندوق التأمين التكافلي وإعادة التأمين التكافلي العام:**

695 725	الفائض التأميني لسنة 2023
-2 253 097	العجز المؤجل للسنوات السابقة
-1 557 373	الباقى الأوّل
0	مدخرات تغطية عجز صندوق المشتركين
-1 557 373	الباقى الثاني
0	الفائض التأميني القابل للتوزيع
-1 557 373	الباقى الثالث
-1 557 373	العجز المؤجل

**2.2 النتيجة الماليّة لصندوق التأمين التكافلي وإعادة التأمين التكافلي العائلي:**

676 933	الفائض التأميني لسنة 2023
-349 861	العجز المؤجل للسنوات السابقة
327 072	الباقى الأوّل
327 072	مدخرات تغطية عجز صندوق المشتركين
0	الباقى الثاني
0	الفائض التأميني القابل للتوزيع
0	الباقى الثالث
0	الفائض التأميني المؤجل

بعد عرض هذا القرار على التصويت، تمت المصادقة عليه بـ .....

**القرار الخامس:**

تبرئ الجلسة العامة العادية تماما وبدون أيّ تحقّظ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة لتصرفهم بعنوان سنة 2023.

بعد عرض هذا القرار على التصويت، تمت المصادقة عليه بـ .....

### القرار السادس:

قررت الجلسة العامة العادية تعيين السيّدة خلود قربوج كعضو بهيئة الرقابة الشرعيّة سدّا للشغور وذلك لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنظر في القوائم المالية للتصرف سنة 2026. بعد عرض هذا القرار على التصويت، تمت المصادقة عليه بـ .....

### القرار السابع:

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور أعضاء مجلس الإدارة لتصرف 2023 بستّة آلاف دينار (6000 د) لكل عضو. ومنحة حضور صافية بستّة آلاف دينار (6000 د) لكلّ عضو من أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق، لجنة المخاطر، لجنة التوظيفات ولجنة التعيينات والتأجير لتصرّف 2023. وحددت منحة سنويّة صافية بعشرين ألف دينار (20 000 د) لرئيس مجلس الإدارة لتصرف 2023. بعد عرض هذا القرار على التصويت، تمت المصادقة عليه بـ .....

### القرار الثامن:

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي للمنحة السنوية لأعضاء هيئة الرقابة الشرعية بعنوان تصرف 2023 بستّة آلاف دينار (6000 د) لكل عضو. بعد عرض هذا القرار على التصويت، تمت المصادقة عليه بـ .....

### القرار التاسع:

تسند جميع الصلاحيات لكل من يحمل نظيرا أو نسخة من محضر هذه الجلسة العامة العادية وذلك قصد القيام بإجراءات الإيداع والإشهارات القانونية وغيرها. بعد عرض هذا القرار على التصويت، تمت المصادقة عليه بـ .....

**AVIS DES SOCIETES**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**TAWASOL GROUP HOLDING SA**

**Siège Social :** Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3<sup>ème</sup> Etage, les berges du Lac

La société Tawasol Group Holding publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 Mars 2024.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que les actionnaires présents ou représentés, réunissent ..... % du capital social, approuve le mode et délai de convocation à l'AGO annuelle relative à l'exercice 2022

**Cette résolution est adoptée .....**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaires statuant sur les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2022, ainsi que les modalités relatives à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

**Cette résolution est adoptée .....**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve, d'une manière définitive, le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, sur l'activité de la société TGH et du Groupe pour l'exercice 2022, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

**Cette résolution est adoptée .....**

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes, déclare avoir pris connaissance desdits rapports dans tous leurs détails.

**Cette résolution est adoptée .....**

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen des rapports du Conseil d'Administration, des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes, approuve les États financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés.

Les états financiers individuels font apparaître des capitaux propres de **114 184 354 DT** y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à **182 246 DT** et un total du bilan de **139 404 856 DT**.

Les états financiers consolidés font apparaître des capitaux propres de **26 729 343 DT** y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **1 158 519 DT** et un total du bilan de **188 766 857 DT**.

**Cette résolution est adoptée .....**

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les conventions qui y figurent.

**Cette résolution est adoptée .....**

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2022 pour un montant de **182 246 DT** comme suit :

Résultat de l'exercice 2022	-182 246
Résultat reporté	3 000 105,700
Résultat à répartir	2 817 859,700
Réserves légales	140 892,985
Résultat reporté	<b>2 676 966,715</b>

**Cette résolution est adoptée .....**

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

**Cette résolution est adoptée .....**

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-Verbal pour faire tous dépôt et publications que besoin sera.

**Cette résolution est adoptée .....**

**AVIS DES SOCIETES**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**



**Groupe BH BANK**

Société Anonyme au capital de 35 000 000 Dinars

**Siège Social :** Immeuble BH Assurance, Rue Zohra FAIZA, Centre Urbain Nord -1082- Cité Mahrajène

**Identifiant unique :** 0587756X

**Emission d'un Emprunt Obligatoire**  
**Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**  
**« BH LEASING 2024-1 »**  
**de 20 000 000 dinars**  
**Prix d'émission : 100 dinars**

**DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BH LEASING réunie le **27/04/2021** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de 50 Millions de dinars dans un délai de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société réuni le **22/02/2024** a décidé d'émettre deux emprunts obligataires sans recours à l'appel public à l'épargne, pour un montant de **20 Millions** de dinars chacun, au cours des 2 semestres de l'année 2024. Il a délégué à la Direction Générale les pouvoirs nécessaires pour la fixation des caractéristiques de ces émissions.

Etant à la veille de la première émission, la Direction Générale a fixé les modalités suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	10,70% brut l'an	Constant par 1/5ème à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION**

➤ **Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **20 000 000 de dinars**, divisé en 200 000 obligations d'une valeur nominale de 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire «BH LEASING 2024-1» fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **14/03/2024** auprès des guichets de BH INVEST, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **19/03/2024**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient 200 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/03/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

➤ **But de l'émission :**

L'émission de l'emprunt obligataire « BH LEASING 2024-1 » permettra à la société de financer son activité en particulier pour le premier semestre 2024.

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

➤ **Dénomination de l'emprunt :** BH LEASING 2024-1

➤ **Nature des titres :** Titres de créance.

➤ **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, Sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

➤ **Forme des titres :** Nominative

➤ **Catégorie des titres :** Ordinaire

➤ **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par la société BH LEASING.

➤ **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

➤ **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/03/2024**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt, soit le **19/03/2024**.

➤ **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,70%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel et ce, par un cinquième de la valeur nominale, soit 20D par obligation. Cet amortissement commence dès la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **19/03/2029**.

- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.
- **Paiement** :  
Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **19 mars** de chaque année.  
Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **19/03/2025**.  
Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.
- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** :  
C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,70%** l'an.
- **Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt** :
  - **Durée totale** :  
Les obligations sont émises pour une période totale de **5 ans**.
  - **Durée de vie moyenne** :  
Les obligations sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans**.
  - **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)** :  
La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.  
Les obligations sont émises pour une durée de **2,640 ans**.
- **Mode de placement** : Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, **les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés**.
- **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**
- **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Domiciliation de l'emprunt** :  
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BH LEASING 2024-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BH INVEST** intermédiaire en bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre d'obligations détenues.

- **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** :  
Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

---

2024 – AS – 0174

**AVIS DES SOCIETES****EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2024. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023 pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire  
« TLF 2024-1 »****Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **26/04/2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **19/12/2023** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2024-1** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 30 millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 millions de dinars, des durées entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : 10,60% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans. **La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :****Montant :**

L'emprunt obligataire « **TLF 2024-1** » est d'un montant de 30 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 Millions de dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TLF 2024-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **12/03/2024** et clôturées sans préavis au plus tard le **17/05/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/05/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/05/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/05/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

**La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

**Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **12/03/2024** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

**But de l'émission :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2024 des mises en force qui s'élèvent à 413 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 80 millions de dinars par des emprunts obligataires, 115 millions de dinars par des crédits bancaires et 25 millions de dinars par des crédits extérieurs.

**CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :**

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2024-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

**Prix de souscription et d'émission :**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/05/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/05/2024** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations « **TLF 2024-1** » seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- ✓ Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ✓ Taux variable sur 5 ans : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N. Il est à préciser que **la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations**.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/05/2029**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Païement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/05/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,6%** l'an.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de janvier 2024 à titre indicatif, qui est égale à 8,003% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,503%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,5%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **TLF 2024-1** » sont émises sur une durée de **5 ans**.

**Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

**Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,643 années**.

**Garantie :**

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de la société :**

En date du **11 octobre 2023**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB- (tun)** avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-affirms-national-ratings-of-eight-tunisian-nbfis-upgrades-enda-to-bbb-tun-11-10-2023>

**Notation de l'emprunt :**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **19/02/2024** la note **provisoire** à long terme **BBB- (tun)(EXP)** à l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » objet de la présente note d'opération.

**La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).**

**Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.**

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » est émis **par Appel Public à l'Épargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest, intermédiaire en bourse, (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations :**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

#### **Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

#### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2024-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

#### **Marché des titres :**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, **TUNISIE LEASING ET FACTORING** s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « **TUNISIE VALEURS** » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2024-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

#### **Prise en charge par Tunisie Clearing :**

**TUNISIE LEASING ET FACTORING** s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2024-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits.

#### **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

#### **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **26/02/2024** sous le n°**24-1120**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **10/10/2023** sous le n°**23-006**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2024 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023 pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, intermédiaire en bourse, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, Amen Invest, intermédiaire en bourse, Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn).

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2024 et les états financiers relatifs à l'exercice 2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2024 et le 30/04/2024.

---

2024 - AS - 0142

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2024 ainsi que des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2023 pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

## Emprunt Obligataire «ATL 2024-1»

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **28/11/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de **30 millions de dinars** susceptible d'être porté à **40 millions de dinars** et a également délégué le pouvoir à la Direction Générale pour en fixer les conditions.

A cet effet, le Direction Générale a décidé, en date du 1<sup>er</sup> février 2024, d'émettre un emprunt obligataire de **30 millions de dinars** susceptible d'être porté à 40 millions dinars selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	10,55%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION****Montant**

L'emprunt obligataire « **ATL 2024-1** » est d'un montant de **30 millions de dinars** susceptible d'être porté à **40 millions de dinars** divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **ATL 2024-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

### **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 18/03/2024 et clôturées, sans préavis, au plus tard le **20/05/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (**40 000 000 dinars**) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de **400 000 obligations**.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à **30 000 000 dinars** à la date de clôture de la période de souscription, soit le **20/05/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à **30 000 000 dinars** à la date de clôture de la période de souscription, soit le **20/05/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/05/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **18/03/2024** auprès de l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

### **But de l'émission**

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2024 des mises en force qui s'élèvent à 375,840 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 112 millions de dinars par des emprunts obligataires, 48 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2024-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

**Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la quantité d'obligations souscrites.

### **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20/05/2024** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20/05/2024**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt « **ATL 2024-1** » seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,55%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

**Intérêts**

Les intérêts seront payés à terme échu le **20 mai** de chaque année.

La première échéance est prévue pour le **20/05/2025**.

La dernière échéance est prévue pour le **20/05/2029**.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 DT, le montant total des intérêts serait de **9 495 000 dinars**.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20/05/2029**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

**Païement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **20 mai** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **20/05/2025**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **20/05/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Ce taux est de **10,55%**.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

**Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans**.

**Duration de l'emprunt** (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,645 années**.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société :**

Le **11/10/2023**, Fitch Ratings a confirmé la notation de la société Arab Tunisian Lease (ATL) :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable

- Note nationale court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de ladite notation :

**<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-affirms-national-ratings-of-eight-tunisian-nbfis-upgrades-enda-to-bbb-tun-11-10-2023>**

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/02/2024** une notation provisoire à long terme « **BBB+(EXP)(tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2024-1** » objet du présent avis.

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings, la note «**BBB+ (tun)**» indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

*Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)*

*Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.*

*Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.*

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire « ATL 2024-1 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, AFC intermédiaires en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2024-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations souscrites.

### **Marché des titres**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « **ATL 2024-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing :**

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2024-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

### **Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2024-1** » visée par le CMF en date du **19 février 2024** sous le **n°24/1119**, du document de référence « **ATL 2023** » enregistré auprès du CMF en date du **30 juin 2023** sous le **n°23-003**, de son actualisation enregistrée en date du **19 février 2023** sous le **n°23-003/A001**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2024 ainsi que des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2023 pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

La note d'opération, le document de référence et son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène, de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 Tunis-, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 Tunis-, sur le site Internet du CMF [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et de l'ATL : [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn)

Les indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 seront publiés au Bulletin du CMF au plus tard le 20/04/2024.

Les états financiers de l'émetteur seront publiés au Bulletin du CMF au plus tard le 30/04/2024.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<b>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</b>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	117,937	117,956
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	164,218	164,248
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	135,632	135,655
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	147,518	147,544
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	140,922	140,946
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	144,430	144,458
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	135,496	135,518
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	54,488	54,498
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	39,950	39,957
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	135,949	135,975
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	119,088	119,109
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	118,892	118,913
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,035	21,038
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	144,926	144,955
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	140,579	140,598
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,464	13,466
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	202,077	202,114
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,291	13,292
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	114,303	114,323
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	118,547	118,571
22	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,502	16,505
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	104,181	104,204
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,219	2,222
<b>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</b>						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,022	72,032
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	149,238	149,144
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	109,327	109,444
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	125,752	125,773
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	155,376	155,309
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	589,627	589,523
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	137,707	137,451
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	196,047	196,064
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	105,880	105,799
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	146,418	146,406
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	176,595	176,819
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	160,472	160,659
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	24,966	24,952
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,109	104,898
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,085	1,086
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,084	1,085
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 528,244	2 539,700
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	231,435	236,841
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,162	3,161
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,830	2,834
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	49,112	49,317
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,454	1,455
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,232	1,235
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,232	1,233
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	15,500	15,652
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,466	11,666
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	15,329	15,491
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 156,390	5 180,894
<b>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</b>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	93,408	93,206
<b>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,226	1,225

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	113,804	113,822	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	102,849	102,865	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	110,435	110,455	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	107,906	107,925	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	109,308	109,328	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	112,929	112,946	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	109,658	109,677	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	105,763	107,219	107,238	
63 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	110,427	110,446	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	111,393	111,414	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	108,935	108,954	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	107,384	108,827	108,846	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	107,608	107,629	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	109,605	109,298	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,957	107,261	107,278	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	103,823	103,834	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	109,844	111,180	111,198	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	105,470	106,797	106,816	
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	116,207	116,218	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	109,129	109,149	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	113,058	113,078	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	107,851	109,605	109,631	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 029,457	1 029,650	
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 094,774	10 097,012	
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	112,542	112,708	
80 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	101,023	101,375	
<b>SICAV MIXTES</b>								
81 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	58,630	58,307	
82 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	113,709	113,433	
83 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	18,118	18,109	
84 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	329,803	333,118	331,946	
85 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 266,898	2 289,753	2 287,028	
86 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	69,243	69,128	
87 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	55,622	55,565	
88 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	108,631	108,982	108,987	
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
89 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	10,787	10,761	
90 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	17,012	16,903	
91 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	17,342	17,321	
92 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	15,362	15,345	
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	105,086	104,733	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	90,783	87,817	87,820	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	91,940	91,950	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	107,193	107,181	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	98,206	97,930	
98 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	11,005	10,985	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	96,213	95,824	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	78,463	76,158	76,068	
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	88,704	89,134	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	124,701	125,134	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	151,280	152,820	
104 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	155,841	156,385	
105 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	196,935	198,694	
106 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	187,068	188,450	
107 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	183,374	184,666	
108 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	24,903	25,122	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 083,214	11 160,625	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	136,210	138,096	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,599	97,169	97,679	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 947,705	4 932,743	5 004,737	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,736	10,787	10,862	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	173,721	174,337	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 448,885	11 287,536	11 424,788	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 622,297	10 598,717	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	10 761,297	10 927,043	10 959,716	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 820,410	10 866,911	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	10 503,745	10 665,408	10 698,424	
120 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,177	10,237	
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
121 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	122,263	122,052	
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
122 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,783	1 015,746	1 027,332	

OPCVM en liquidation anticipée

\*\* Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

\*\*\* La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

\*\*\*\* BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la société « BTK LEASING » en « BTK Leasing & Factoring », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghuan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
44. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
45. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
46.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
47. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
48.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
49. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
50. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
53. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
54. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
55.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
56. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
59.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
60.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
61.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

## LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

*\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

**AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE :**

**TAWASOL GROUP HOLDING SA  
TGH**

**Siège Social :** Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H  
3ème Etage, les berges du Lac

**APPEL A CANDIDATURE  
POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE T.G.H.**

**Objet**

La société Tawasol Group Holding lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant devant siéger à son Conseil d'Administration.

**Critères d'éligibilité :**

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Être, obligatoirement, une personne physique. Il doit jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'Administration fiscale ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans l'une des spécialités : management, finance, Contrôle de gestion et gestion comptable).
- Ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
  - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié de la T.G.H.
  - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société filiale du Groupe T.G.H.
- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la T.G.H. détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la T.G.H., désigné en tant que tel, détient un mandat d'Administrateur ou de membre du conseil de surveillance;
- Ne pas être prestataire de services, conseiller, client, fournisseur ou banquier de la T.G.H ;

- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la T.G.H. ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président Directeur Général, du Directeur Général, du directeur général adjoint ou d'un salarié de la T.G.H. ;
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse qui exerce au même secteur ou d'une société appartenant au même groupe TGH ;
- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la T.G.H. ou d'une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;

Ne peuvent être candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration :

- Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite,
- Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques,
- Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux règles régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce,
- Le fonctionnaire au service de l'administration, sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- Toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

Le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la T.G.H., ses actionnaires ou ses Administrateurs, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

### **Constitution du dossier :**

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la T.G.H.
- Une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;

- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la réglementation en vigueur et l'appel à candidature (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Une attestation de situation au regard de l'administration fiscale
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat (copies de diplômes) ;

### **Date limite de dépôt de candidature :**

- Les candidatures doivent être présentées dans une **enveloppe fermée** libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING « T.G.H.»** et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant».
- Cette enveloppe doit être : soit déposée contre décharge **au bureau d'ordre du siège social** au plus tard le **05/04/ 2024**, soit transmise par lettre recommandée avec accusé de réception au **Résidence du lac rue du lac Tanganyka immeuble H- 3<sup>ème</sup> étage Tunisie** (le cachet de la poste faisant foi).
- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

### **Choix du membre indépendant :**

- Les candidats sont choisis après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées en application de la réglementation en vigueur. Une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêtée par le conseil d'administration.
- Dès la clôture de l'appel à candidature, la T.G.H. transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- Les candidats retenus seront informés vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

---

*(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

## FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom : .....
- N° CIN : .....
- Adresse : .....
- Téléphone : Fixe ..... GSM .....
- Email : .....
- Profession/Activité : .....
- Formation académique du candidat : .....
- .....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine : .....
- .....
- .....
- Mandats en qualités d'administrateur indépendant et d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires
- .....
- .....
- .....

Signature légalisée

---

*(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné : .....
- Nom & Prénom : .....
- N° CIN : .....
- Adresse : .....
- .....

Candidat au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la  
SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING « T.G.H. » déclare formellement sur l'honneur :

- **Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales**
- **Répondre aux critères d'éligibilités prévus par la réglementation en vigueur et le présent appel à candidature,**
- **Que les informations fournies dans mon C.V. et ma lettre de motivation sont sincères et exactes.**

Signature légalisée

---

*(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **La Tunisienne des Assurances Takaful « AT-Takafulia »**

15, Rue de Jérusalem 1002 Tunis-Belvédère

La société « La Tunisienne des Assurances Takafu »l - AT-Takafulia , publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023 qui se tiendra le 25 Mars 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Chiheb Ghanmi (GAC-Membre CPA International) et M Mounir Graja (Cabinet GRAJA MOUNIR).

**Bilan Combiné au 31 Décembre 2023  
(Actifs)**

RUBRIQUE	Note	Exercice 2023			Exercice 2022		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
<b>Actifs</b>							
<b>AC1 Actifs incorporels</b>	III-1	-	394 477	394 477	-	488 919	488 919
AC12 Concessions, brevets, licences, marques			394 477	394 477		488 919	488 919
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>	III-2	-	669 641	669 641	-	470 485	470 485
AC21 Installations techniques et machines			636 394	636 394		457 801	457 801
AC22 Autres installations, outillage et mobilier			33 247	33 247		12 685	12 685
<b>AC3 Placements</b>	III-3	67 495 991	27 073 532	94 569 523	35 620 930	9 430 875	45 051 805
AC31 Terrains et constructions		2 618 838	4 719 981	7 338 819	3 176 998	282 718	3 459 716
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		-	4 000 000	4 000 000	-	-	-
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		2 618 838	719 981	3 338 819	3 176 998	282 718	3 459 716
AC33 Autres placements financiers AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		64 542 500	22 353 551	86 896 051	32 125 147	9 148 157	41 273 305
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP islamiques		12 500 000	1 799 976	14 299 976	12 500 000	865 554	13 365 554
AC332 Sukuks et autres titres à revenus assimilés		26 042 500	10 571 400	36 613 900	7 391 447	4 506 753	11 898 200
AC333 Autres prêts			8 634	8 634		1 744	1 744
AC334 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers islamiques		26 000 000	9 900 000	35 900 000	12 233 700	3 766 300	16 000 000
AC335 Autres placements conformes aux normes sharaïques		-	73 540	73 540	-	7 806	7 806
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		334 653	-	334 653	318 784	-	318 784
<b>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	III-4	7 218 295	-	7 218 295	6 380 782	-	6 380 782
AC51 Provision pour primes non acquises		2 050 615		2 050 615	1 721 681		1 721 681
AC52 Provision d'assurance takaful familial		1 359 474		1 359 474	1 164 772		1 164 772
AC53 Provision pour sinistres (takaful familial)		166 125		166 125			
AC54 Provision pour sinistres (takaful Général)		3 642 080		3 642 080	3 494 329		3 494 329
<b>AC6 Créances</b>	III-5	17 069 918	5 825 065	22 894 984	16 086 268	5 028 778	21 115 046
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		15 288 323	-	15 288 323	14 678 460	-	14 678 460
AC611 Primes acquises et non émises		567 972		567 972	398 385		398 385
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance takaful directe		12 818 783		12 818 783	11 618 307		11 618 307
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		1 901 568		1 901 568	2 661 767		2 661 767
AC62 Créances nées d'opérations de rétakaful		548 506	-	548 506	376 757	-	376 757
AC63 Autres créances		1 233 089	4 970 702	6 203 791	1 031 052	3 821 797	4 852 849
AC631 Personnel		-	6 011	6 011	-	9 783	9 783
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		976 588	4 964 692	5 941 279	766 146	3 812 014	4 578 160
AC633 Débiteurs divers		256 501	-	256 501	264 906	-	264 906
AC64 Créances sur ressources spéciales			-	-		-	-
AC66 Créances sur le fonds des adhérents (Commissions Wakala, Moudhraba et autres créances)			854 363	854 363		1 206 981	1 206 981
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>	III-6	8 884 825	918 926	9 803 751	20 946 252	17 329 336	37 686 016
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	III-7	-287 701	17 166	-270 536	11 953 874	17 026 304	28 980 178
AC72 Charges reportées		5 620 053	-	5 620 053	5 771 894	-	5 771 894
AC721 Frais d'acquisition reportés	III-8	2 800 799	-	2 800 799	3 132 959	-	3 132 959
AC722 Autres charges à répartir		2 819 254	-	2 819 254	2 638 935	-	2 638 935
AC73 Comptes de régularisation Actif		3 552 473	901 760	4 454 233	2 630 912	303 032	2 933 944
AC731 Loyers acquis non échus		3 552 473	901 760	4 454 233	2 630 912	303 032	2 933 944
<b>Total de l'actif</b>		<b>100 669 029</b>	<b>34 881 641</b>	<b>135 550 670</b>	<b>78 444 659</b>	<b>32 748 393</b>	<b>111 193 052</b>

## ANNEXE N°2

**Bilan Combiné au 31 Décembre 2023  
(Actifs nets/Capitaux Propres et Passifs)**

RUBRIQUE	Note	Exercice 2023			Exercice 2022		
		Fonds des	Entreprise	Entreprise	Fonds des	Entreprise	Entreprise

		Adhérents	Takaful et/ou Rétakaful	Takaful et/ou Rétakaful combiné	Adhérents	Takaful et/ou Rétakaful	Takaful et/ou Rétakaful combiné
<b>Actifs Nets des adhérents</b>							
AN1 Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs reportés		-2 602 959		-2 602 959	-2 491 574		-2 491 574
AN2 Provisions d'Equilibrage du fonds des Adhérents		-		-	-		-
AN4 Surplus ou déficit de l'exercice		1 372 658		1 372 658	-111 385		-111 385
AN5 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)		-		-	-		-
<b>Total des Actifs Nets des adhérents</b>	III-9	<b>-1 230 301</b>	<b>-</b>	<b>-1 230 301</b>	<b>-2 602 959</b>	<b>-</b>	<b>-2 602 959</b>
<b>Capitaux propres des actionnaires</b>							
CP1 Capital social			20 000 005	20 000 005		20 000 005	20 000 005
CP1-a - Capital souscrit			20 000 005	20 000 005		20 000 005	20 000 005
CP2 Réserves			8 472 392	8 472 392		7 275 737	7 275 737
CP 2 -a- Primes liées au capital			7 000 004	7 000 004		7 000 004	7 000 004
CP 2 -b- Réserves légales			341 944	341 944		177 727	177 727
CP 2 -e- Autres réserves			1 130 445	1 130 445		98 000	98 000
CP5 Résultat reporté			2 080 118	2 080 118		2 294 234	2 294 234
CP6 Résultat de l'exercice			1 772 303	1 772 303		990 100	990 100
<b>Total capitaux propres</b>	III-10	<b>-</b>	<b>32 324 818</b>	<b>32 324 818</b>	<b>-</b>	<b>30 560 070</b>	<b>30 560 070</b>
<b>Total actifs nets et capitaux propres</b>		<b>-1 230 301</b>	<b>32 324 818</b>	<b>31 094 517</b>	<b>-2 602 959</b>	<b>30 560 070</b>	<b>27 957 111</b>
<b>Passifs</b>							
PA2 Provisions pour autres risques et charges			226 906	226 906		203 114	203 114
PA22 Provisions pour impôts			150 000	150 000		91 208	91 208
PA23 Autres provisions			76 906	76 906		111 906	111 906
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>	III-11	<b>91 115 293</b>	<b>0</b>	<b>91 115 293</b>	<b>72 674 537</b>	<b>0</b>	<b>72 674 537</b>
PA31 Provision pour primes non acquises		15 759 447		15 759 447	14 798 270		14 798 270
PA32 Provision d'assurance Takaful familial		31 464 886		31 464 886	20 515 623		20 515 623
PA33 Provision pour sinistres (takaful familial)		755 283		755 283	245 606		245 606
PA34 Provision pour sinistres (takaful Général)		42 582 641		42 582 641	36 755 754		36 755 754
PA35 Provision pour égalisation et équilibrage		25 023		25 023	17 353		17 353
PA36 Autres provisions techniques (takaful familial)		11 486		11 486	15 485		15 485
PA37 Autres provisions techniques (takaful Général)		516 528		516 528	326 446		326 446
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires et des rétrocessionnaires</b>	III-12	<b>4 022 185</b>		<b>4 022 185</b>	<b>3 572 934</b>		<b>3 572 934</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>	III-13	<b>5 669 143</b>	<b>1 606 377</b>	<b>7 275 520</b>	<b>3 931 438</b>	<b>853 361</b>	<b>4 784 799</b>
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance takaful directe		511 430		511 430	263 519		263 519
PA62 Dettes nées d'opérations de rétakaful		1 389 424		1 389 424	1 254 159		1 254 159
PA63 Autres dettes		2 898 398	851 780	3 750 177	1 206 780	853 361	2 060 140
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		-	-	-	723	-	723
PA632 Personnel		-	321 552	321 552	-	297 504	297 504
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		2 898 398	383 148	3 281 545	1 206 057	303 958	1 510 014
PA634 Crédoiteurs divers			147 080	147 080		251 899	251 899
PA66 Dettes envers l'opérateur du fonds (Commissions Wakala, Moudhraba et autres dettes)		854 363	-	854 363	1 206 981	-	1 206 981
<b>PA7 Autres passifs</b>	III-14	<b>1 108 237</b>	<b>1 478 137</b>	<b>2 586 373</b>	<b>868 709</b>	<b>1 131 848</b>	<b>2 000 557</b>
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		533 384	-	533 384	337 934	-	337 934
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		574 852	1 478 137	2 052 989	530 775	1 131 848	1 662 623
<b>Total du passif</b>		<b>101 899 330</b>	<b>2 556 823</b>	<b>104 456 153</b>	<b>81 047 618</b>	<b>2 188 323</b>	<b>83 235 941</b>
<b>Total des actifs nets, capitaux propres et des passifs</b>		<b>100 669 029</b>	<b>34 881 641</b>	<b>135 550 670</b>	<b>78 444 659</b>	<b>32 748 393</b>	<b>111 193 052</b>

## Etat de Surplus ou Déficit du fonds Takaful Familial

RUBRIQUE	Notes	Opérations brutes 2023	Cessions et / ou rétrocessions 2023	Opération nettes 2023	Opération nettes 2022
<b>PRF1 Primes</b>				-	
PRF11 Primes émises et acceptées	V-1	12 364 927	-217 232	12 147 695	5 922 208
<b>PRF2 Produits de placements</b>					
PRF21 Revenus des placements	V-2	1 976 468		1 976 468	1 291 683
PRF22 Produits des autres placements		7 699		7 699	9 760
<b>Sous total 1</b>		<b>14 349 094</b>	<b>-217 232</b>	<b>14 131 862</b>	<b>7 223 652</b>
<b>PRF3 Plus-values non réalisées sur placements</b>				-	-
<b>PRF4 Autres produits techniques</b>				-	-
<b>CHF1 Charge de sinistres</b>				-	-
CHF11 Montants payés		-749 932	166 125	-749 932	-215 589
CHF12 Variation de la provision pour sinistres		-586 009		-586 009	-225 266
<b>Sous total 3</b>	V-3	<b>-1 335 941</b>	<b>166 125</b>	<b>-1 335 941</b>	<b>-440 856</b>
<b>CHF2 Variation des autres provisions techniques</b>				-	-
CHF21 Provision d'assurance takaful familial		-10 956 085	194 703	-10 595 257	-5 773 021
CHF22 Autres provisions techniques		3 154		3 154	-6 339
<b>Sous total 4</b>	V-4	<b>-10 952 931</b>	<b>194 703</b>	<b>-10 592 104</b>	<b>-5 779 361</b>
<b>CHF3 Frais d'exploitation</b>					
CHF31 Frais d'acquisition		-673 075		-673 075	-668 093
CHF32 Variation du montant des frais d'acquisition reportés					
CHF33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents		-80 491		-80 491	-137 111
CHF34 commissions reçues des réassureurs rétakaful			52 456	52 456	45 977
<b>Sous total 5</b>		<b>-753 566</b>	<b>52 456</b>	<b>-701 110</b>	<b>-759 227</b>
<b>CHF4 Charges de gestion de placements</b>					
CHF41 Charges de gestion des placements		-360 934	-	-360 934	-242 815
CHF411 Commissions Moudharaba		-359 751		-359 751	-240 773
CHF412 Autres charges de gestion de placements		-1 183		-1 183	-2 042
CHF42 Correction de valeur sur placements					
CHF43 Pertes provenant de la réalisation des placements					
<b>CHF5 Autres charges techniques</b>		-66 569		-66 569	-86 809
<b>Sous total 6</b>		<b>-427 502</b>		<b>-427 502</b>	<b>-329 623</b>
<b>CH8 Impôt sur le résultat</b>		-398 271		-398 271	-101 510
<b>Surplus ou déficit de l'assurance Takaful et/ou Rétakaful Familial</b>		<b>480 881</b>	<b>196 052</b>	<b>676 933</b>	<b>-186 925</b>
<b>CH9/PR5 Effet des modifications comptables (nets d'impôt)</b>		-		-	-
<b>Surplus ou déficit de l'assurance Takaful et/ou Rétakaful Familial après modification comptable</b>		<b>480 881</b>	<b>196 052</b>	<b>676 933</b>	<b>-186 925</b>

## Etat de Surplus ou Déficit du fonds Takaful Général

RUBRIQUE	Notes	Opérations brutes 2023	Cessions et / ou rétrocessions 2023	Opération nettes 2023	Opération nettes 2022
<b>PRG1 Primes acquises</b>				-	
PRG11 Primes émises et acceptées	IV-1	38 765 846	-5 271 104	33 494 742	27 800 849
PRG12 Variation de la provision pour primes non acquises		-961 177	328 933	-632 244	-399 123
<b>PRG2 Produits de placements</b>				-	-
PRG21 Revenus des placements	IV-2	2 839 750		2 839 750	1 964 976
PRG22 Produits des autres placements		44 069		44 069	51 201
<b>Sous total 1</b>		<b>40 688 487</b>	<b>-4 942 170</b>	<b>35 746 317</b>	<b>29 417 904</b>
PRG24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change		-	-	-	-
<b>PRG3 Autres produits techniques</b>		<b>391 335</b>	-	<b>391 335</b>	<b>481 631</b>
<b>CHG1 Charge de sinistres</b>		-	-	-	-
CHG11 Montants payés		-15 742 375	783 935	-14 958 440	-11 639 933
CHG12 Variation de la provision pour sinistres		-8 108 983	147 752	-7 961 232	-6 856 657
<b>CHG2 Variation des autres provisions techniques</b>		<b>-189 236</b>		<b>-189 236</b>	<b>16 249</b>
<b>Sous total 2</b>	IV-3	<b>-23 649 259</b>	<b>931 686</b>	<b>-22 717 573</b>	<b>-17 998 709</b>
<b>CHG3 Frais d'exploitation</b>	IV-4	<b>-9 050 136</b>	<b>1 175 614</b>	<b>-7 874 522</b>	<b>-7 326 310</b>
CHG31 Frais d'acquisition		-6 597 129		-6 597 129	-6 566 775
CHG32 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		-332 160	-195 450	-527 610	109 194
CHG33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents		-2 120 847		-2 120 847	-1 810 690
CHG34 commissions reçues des réassureurs rétakaful			1 371 064	1 371 064	941 961
<b>CHG4 Charges de gestion de placements</b>	IV-5	<b>-636 656</b>	<b>-106 886</b>	<b>-743 542</b>	<b>-533 980</b>
CHG41 Charges de gestion des placements		-636 656	-106 886	-743 542	-533 980
CHG411 Commissions Moudharaba		-350 586		-350 586	-242 422
CHG412 Autres charges de gestion de placements		-286 070	-106 886	-392 955	-291 557
CHG43 Pertes provenant de la réalisation des placements		-		-	-
<b>CHG5 Autres charges techniques</b>		<b>-2 459 845</b>		<b>-2 459 845</b>	<b>-2 941 732</b>
<b>Sous total 3</b>		<b>-12 146 637</b>	<b>1 068 728</b>	<b>-11 077 909</b>	<b>-10 802 021</b>
<b>CH8 Impôt sur le résultat</b>		<b>-1 248 168</b>		<b>-1 248 168</b>	<b>-541 633</b>
<b>Surplus ou déficit de l'assurance Takaful et/ou Rétakaful Général</b>		<b>3 637 480</b>	<b>-2 941 756</b>	<b>695 725</b>	<b>75 540</b>
<b>CH9/PR5 Effet des modifications comptables (nets d'impôt)</b>				-	-
<b>Surplus ou déficit de l'assurance Takaful et/ou Rétakaful Général après modification comptable</b>		<b>3 637 480</b>	<b>-2 941 756</b>	<b>695 725</b>	<b>75 540</b>

## Etat de résultat de l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful

RUBRIQUE	Notes	2023	2022
<b>PR1 Commission Wakala</b>	VI-1	7 273 255	6 146 684
<b>PR2 Commission Moudharaba</b>	VI-2	575 373	391 388
<b>PR3 Produits des placements</b>			
PR31 Revenus des placements	VI-3	2 056 234	768 539
PR32 Produits des autres placements			
<b>Sous total 1a</b>		<b>9 904 862</b>	<b>7 306 611</b>
PR33 Reprise de corrections de valeur sur placements		32 024	-
PR34 Profits provenant de la réalisation des placements		-	-
<b>Sous total 1</b>		<b>9 936 885</b>	<b>7 306 611</b>
<b>CH1 Charges des placements</b>			
CH11 Charges de gestion des placements.			
CH12 Correction de valeur sur placements			
CH13 Pertes provenant de la réalisation des placements			
<b>Sous total 2</b>	VI-4	-	-
<b>CH2 Dotations aux provisions et réductions de valeur sur Qardh Hassan</b>			
<b>PR4 Reprise de provisions et récupérations de valeur sur Qardh Hassan</b>			
<b>Produit net sur activités de gestion des fonds Takaful</b>		<b>9 936 885</b>	<b>7 306 611</b>
PR5 Autres produits d'exploitation		-	-
CH3 Charges de personnel			
CH4 Charges générales d'exploitation		-8 120 483	-6 595 812
CH5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations			
<b>Résultat d'exploitation avant impôt</b>		<b>1 816 402</b>	<b>710 799</b>
CH7 Impôt sur le résultat		-44 099	-41 723
<b>Résultat d'exploitation après impôt</b>		<b>1 772 303</b>	<b>282 977</b>
PR6 Gains extraordinaires		-	321 024
CH8 Pertes extraordinaires			
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>-</b>	<b>321 024</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>1 772 303</b>	<b>990 100</b>
CH9/PR7 Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			
<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>		<b>1 772 303</b>	<b>990 100</b>

## Tableau des engagements donnés et reçus combiné

RUBRIQUE	Note	Exercice 2023			Exercice 2022		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
<b>HB1 Engagements reçus</b>		-	-	-	190 829	-	190 829
<b>HB2 Engagements donnés</b>		-	-	-	-	-	-
HB21 Avals, cautions et garanties de crédit données					-		-
HB22 Titres et actifs acquis avec engagement de revente					-		-
HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus					-		-
HB24 Autres engagements donnés					-	-	-
<b>HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires</b>					-		-
<b>HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution</b>					-		-
<b>HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>					-		-
<b>HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>					-		-
<b>Total des engagements Hors Bilan</b>		-	-	-	190 829	-	190 829

## Etat des flux de trésorerie Combiné

RUBRIQUE	Note	Exercice 2023			Exercice 2022		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful combiné
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>							
Distribution du Surplus							
Encaissements des primes reçues des adhérents		45 610 794	0	45 610 794	41 855 804	0	41 855 804
Sommes versées pour paiement des sinistres		-16 260 509	0	-16 260 509	-13 654 358	0	-13 654 358
Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	0	0	0	0	0
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		0	0	0	0	0	0
Commissions versées sur les acceptations		0	0	0	0	0	0
Décaissements de primes pour les cessions		-2 257 375	0	-2 257 375	-1 846 585	0	-1 846 585
Encaissements des sinistres pour les cessions		0	0	0	0	0	0
Commissions reçues sur les cessions		0	0	0	0	0	0
Commissions versées aux intermédiaires		-3 452 008	0	-3 452 008	-2 769 943	0	-2 769 943
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			-10 053 722	-10 053 722		-5 514 370	-5 514 370
Variation des dépôts auprès des cédantes		0	0	0	0	0	0
Variation des espèces reçues des cessionnaires		0	0	0	0	0	0
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-96 820 000	0	-96 820 000	-27 922 663	0	-27 922 663
Encaissements liés à la cession de placements financiers		50 761 571		50 761 571	22 116 879		22 116 879
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-388 763	0	-388 763	-6 214 446	0	-6 214 446
Produits financiers reçus		0	3 706 798	3 706 798	0	1 580 386	1 580 386
Impôts sur les bénéfices payés		0	0	0	-780 418	0	-780 418
Autres mouvements		10 564 715	-10 564 715	0	-3 446 213	3 446 213	0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>-12 241 575</b>	<b>-16 911 638</b>	<b>-29 153 214</b>	<b>7 338 056</b>	<b>-487 771</b>	<b>6 850 285</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0	0	0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0	0	0	53 500	53 500
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 500</b>	<b>53 500</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>							
Encaissements suite à l'émission d'actions		0	0	0		17 000 009	17 000 009
Dividendes et autres distributions		0	-97 500	-97 500	0	-88 650	-88 650
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</b>		<b>0</b>	<b>-97 500</b>	<b>-97 500</b>	<b>0</b>	<b>16 911 359</b>	<b>16 911 359</b>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		0	0	0	0	0	0
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-12 241 575</b>	<b>-17 009 138</b>	<b>-29 250 714</b>	<b>7 338 056</b>	<b>16 477 087</b>	<b>23 815 144</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>		<b>11 953 874</b>	<b>17 026 304</b>	<b>28 980 178</b>	<b>4 615 818</b>	<b>549 217</b>	<b>5 165 034</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>		<b>-287 701</b>	<b>17 166</b>	<b>-270 536</b>	<b>11 953 874</b>	<b>17 026 304</b>	<b>28 980 178</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

### A- Objet et création

La Tunisienne des Assurances Takaful "At-Takafulia" est une Société Anonyme sise au 15 rue de Jérusalem le Belvédère Tunis, qui a pour objet la réalisation et la gestion de contrat d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs au TAKAFUL et RETAKAFUL.

La Société est régie par le Code des assurances promulgué par la loi N°92-24 du 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété.

Le 23 août 2013, Assurances At-Takafulia a reçu l'agrément définitif, devenant ainsi la troisième compagnie Takaful opérant en Tunisie.

### B- Faits marquants de l'exercice 2023

- Nomination de M. Tarek THAMRI en tant que nouveau directeur général.
- Elaboration d'un business plan stratégique sur 5 ans.
- Opération d'assainissement du portefeuille et du réseau commerciale.

### C- Structure du capital au 31 Décembre 2023

Le capital social de la compagnie est détenu à hauteur de 99,9% par des institutions financières tunisiennes (une Banque et une compagnie de réassurance).

La structure du capital se détaille comme suit :

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montants en dinars</b>	<b>Part</b>
Wifak International Bank	3 835 996	19 179 980	95,9%
Tunis RE	160 000	800 000	4,00%
M. Ali HAMMAMI	2 001	10 005	0,05%
M. Mohamed SAIDANE	1991	9 955	0,05%
M. Tarek THAMRI	10	50	0,00%
M. Mohamed MELLOUSSE	1	5	0,00%
M. Mohamed Hédi BEN AYED	1	5	0,00%
M. Abdellatif HAMROUNI	1	5	0,00%
	<b>4 000 001</b>	<b>20 000 005</b>	<b>100%</b>

## **D- Les organes d'administration et de direction au 31 Décembre 2023**

### **Le Conseil d'administration :**

Le collège des administrateurs d'At-Takafulia ci-après mentionnés exercent leurs mandats pour l'exercice 2023.

**Président du Conseil :** M. Mohamed SAIDANE

### **Administrateurs :**

- Wifak International BANK, représentée par M. Mohamed MELLOUSSE
- Wifak International Bank, représentée par M. Mouldi ZAIENE
- Tunis Ré, représentée par M. Mohamed Nadhim CHERIF
- M. Mohamed Hédi BEN AYED
- M. Abdelatif HAMROUNI
- M. Mohamed MELLOUSSE
- M. Thameur CHAGOUR, administrateur indépendant
- M. Khaled SMACHE, administrateur indépendant

### **La Direction générale**

**Directeur Général :** M. Tarek THAMRI

## **E- Les organes de supervision et de contrôle**

### **Le Comité de Surveillance Charaïque**

Le Comité de Supervision Charaïque, qui a pour rôle essentiel de veiller à la conformité de la gestion et des produits des Assurances At-Takafulia aux préceptes de l'Islam, est composé de 3 membres.

Les membres de ce Comité ci-après mentionnés exercent leur mandat pour l'exercice 2022.

### **Président :**

M.Hichem GRISSA

### **Membres :**

- M. Anouar GHADHOUM
- Poste vacant.

### **Le Comité permanent d'audit**

### **Président :**

M. Thameur CHAGOUR

### **Membres :**

- M. Mohamed Hédi BEN AYED
- M. Mouldi ZAIENE, Représentant Wifak International Bank

### Le Comité des placements

#### **Président :**

- M. Mohamed SAIDANE

#### **Membres :**

- M. Mohamed MELLOUSSE, Représentant de Wifak International Bank
- M. Mohammed Nadhim CHERIF, Représentant de Tunis Re
- M. Thameur CHAGOUR
- M. Tarek THAMRI, Assurances At-Takafulia

### Le Comité des risques

#### **Président :**

- M. Khaled SMACHE

#### **Membres :**

- M. Mohamed MELLOUSSE
- M. Mohammed Nadhim CHERIF
- Représentant Wifak International Bank

### Le Comité de nominations et de rémunération

#### **Président :**

- M. Mohamed SAIDANE

#### **Membres :**

- M. Mohamed Hédi BEN AYED
- M. Mohamed MELLOUSSE, Représentant de Wifak International Bank
- M. Tarek THAMRI, Assurances At-Takafulia

### Les Commissaires aux comptes

- Cabinet GAC, représenté par M. Chiheb GHANMI
- Cabinet Mounir GRAJA

## **II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la société " Assurances At-Takafulia" sont arrêtés au 31/12/2023, conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par l'arrêté du ministre des finances du 27 mars 2018, portant approbation des normes comptables relatives à l'assurance Takaful et/ou Retakaful

### **A- Les frais préliminaires :**

Les frais préliminaires engagés par une entreprise en phase de création sont en général importants et non répétitifs et ne se rapportent pas à des productions déterminées, et l'on considère que les revenus correspondants sont obtenus au cours de plusieurs exercices et non pas uniquement au cours de l'exercice durant lequel ils sont engagés.

Les frais engagés avant l'entrée en exploitation de la société " Assurances At-Takafulia" sont portés à l'actif du bilan en « frais préliminaires » dans la mesure où ils sont nécessaires et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Conformément à la norme comptable tunisienne n°10 relatives aux charges reportées, les revenus réalisés au cours de la période de pré exploitation (les produits financiers) viennent en déduction des frais préliminaires.

## **B- Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation**

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

La société " Assurances At-Takafulia" applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels et corporels, selon les taux suivants :

- Immeuble : 5%
- ERP Proassur : 6,66%
- Logiciels techniques : 14,29%
- Autres logiciels : 33.33%
- Agencements, Aménagements : 15%
- Matériel informatique : 33.33%
- Matériel et Mobilier de bureaux : 20%
- Matériel de transport : 20%

## **C- Placements Financiers**

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Les produits des placements sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme NC31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance ».

## **D- Créances**

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (Circulaire du Comité Générale des Assurances (CGA) n°1 du 01/12/2021 qui remplace le circulaire du « CGA » n°24 datée du 29 Mars 2017) et qui consiste à constater des provisions sures :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : à concurrence de 100 %.

Les créances en contentieux ou en précontentieux sont couvertes par des provisions au taux de 100%.

## **E- Provisions techniques**

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du ministre des Finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par les arrêtés du ministre des Finances du 28 mars 2005 et du 05 janvier 2009.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

### ➤ **Provision pour primes non acquises**

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

### ➤ **Provision d'assurance Vie**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie.

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

### ➤ **Provisions pour sinistres**

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

### ➤ **Autres provisions techniques**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

## **F- Affectation des charges**

Les charges internes et externes incombant au fonds des adhérents sont classées selon leurs destinations et non pas selon leurs natures. On distingue à cet effet les 5 destinations principales qui figurent dans l'état de surplus ou déficit du fonds Takaful et/ou Rétakaful Familial ou Général.

- Les frais d'administration,
- Les frais de gestion des sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats

- Les charges de gestion des placements
- Les autres charges techniques

A l'exception de ce qui est indiqué dans le paragraphe ci-dessous concernant l'affectation des charges au fonds des adhérents et dans la mesure où des règles particulières ne sont pas prévues par les normes comptables applicables aux entreprises d'assurance Takaful et/ou Rétakaful, les règles d'évaluation et de comptabilisation des produits et charges sont réalisées conformément aux normes du système comptable des entreprises.

Les frais d'administration à la charge du fonds Takaful et/ou Rétakaful Familial ou Général et directement liés aux contrats d'assurance sont affectés aux fonds par application de la règle de l'affectation totale et directe.

Les frais de gestion du fonds Takaful et/ou de Rétakaful familial ou Général des adhérents sont exclusivement affectés aux comptes de l'entreprise Takaful et/ou Rétakaful.

Toute affectation analytique des charges entre le fonds des adhérents et l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful par l'utilisation de clés de répartition est interdite. En règle générale, une charge est, dès l'origine, soit affectée au fonds des adhérents soit affectée à l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful.

## **G- Les frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors de la conclusion des contrats d'assurances.

Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les des biens mobiliers et immobiliers.

## **H- Normes comptables applicables aux entreprises d'assurance Takaful :**

Les états financiers relatifs à l'exercice 2023 ont été élaborés selon les règles de présentation particulières prévue par la norme NCT 43 : La présentation des états financiers des entreprises d'assurance Takaful et/ou Rétakaful.

Une distinction claire a été établie entre les actifs nets des adhérents et les capitaux propres de l'entreprise Takaful. Le principe de séparation des fonds a été appliqué pour la présentation des éléments d'actifs, de passifs, de produits, de charges et de flux de trésorerie. Il est à signaler également que les postes d'actif ont été présentés pour leur valeur nette d'amortissements et /ou de provision.

A l'exception des règles spécifiques définies par la NCT 43 et 44 concernant la prise en compte des commissions Wakala et Moudhraraba et la prise en compte des frais de gestion, les autres règles d'évaluation et de comptabilisation appliquées antérieurement ont été maintenues pour les actifs, passifs et capitaux propres, produits et charges et flux de trésorerie, conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux sociétés d'assurance et de réassurance et à défaut aux autres normes du système comptable des entreprises.

Les frais de gestion des fonds des adhérents ont été exclusivement affectés aux comptes de l'entreprise d'assurance Takaful, à l'exception des frais suivants supportés par le fonds des adhérents : Les taxes relatives au chiffre d'affaires automobile, les honoraires des médecins contrôleurs (TD), les frais bancaires relatifs aux comptes des adhérents et les pénalités sur primes contentieuses.

Les charges internes et externes incombant au fonds des adhérents sont classées selon leurs destinations et non pas selon leurs natures.

Les informations comparées couvrant les périodes précédentes ont été retraitées conformément aux dispositions de NCT 43.

Les tableaux annexés aux états financiers ont été complétés par le tableau de variation des actifs nets du fonds des adhérents et le tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise d'assurance Takaful.

### III. NOTES SUR LE BILAN COMBINE

#### III-1. AC1-Actifs incorporels d'exploitation

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2023 un montant net de 394 477 Dinars contre 488 919 Dinars au 31/12/2022.

Désignation	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur Brute	Total Amortissement	Valeur Nette	Valeur Brute	Total Amortissement	Valeur Nette
Logiciels	1 742 644	1 361 019	381 625	1 735 094	1 263 315	471 780
Autres Immobilisations Incorp.	65 516	52 664	12 852	65 516	48 377	17 139
<b>Total</b>	<b>1 808 160</b>	<b>1 413 683</b>	<b>394 477</b>	<b>1 800 610</b>	<b>1 311 692</b>	<b>488 919</b>

L'évolution de la valeur brute des Actifs incorporels d'exploitation au cours de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

Désignation	Valeur brute			
	A L'ouverture	Acquisition Ou constitution	Cessions Ou reprises	A La clôture
Logiciels informatiques	1 735 094	0	-7 549	1 742 644
Autres immobilisations incorporelles	65 516	0	0	65 516
<b>Actifs incorporels</b>	<b>1 800 610</b>	<b>0</b>	<b>-7 549</b>	<b>1 808 160</b>

#### III-2. AC2-Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2023 un montant net de 669 641 Dinars contre 470 485 Dinars au 31/12/2022

Désignation	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur Brute	Total	Valeur	Valeur	Total	Valeur
		Amortissement	Nette	Brute	Amortissement	Nette
Agencement Aménagement	508 262	381 876	126 386	377 631	369 478	8 154
Matériel de transport	620 287	237 329	382 958	474 848	118 363	356 486
Matériel de bureau et informatique	477 197	391 813	85 384	414 694	363 199	51 495
Mobilier de bureau	255 239	221 992	33 247	224 501	211 816	12 685
Autres immobilisations corporels	5 393	5 393	0	5 393	5 393	0
Dépôts et cautionnements	41 666	-	41 666	41 666	0	41 666
<b>Total</b>	<b>1 908 043</b>	<b>1 238 402</b>	<b>669 641</b>	<b>1 538 733</b>	<b>1 068 247</b>	<b>470 485</b>

L'évolution de la valeur brute des Actifs corporels d'exploitation au cours de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

Désignation	Valeur brute			
	A	Acquisition	Cessions	A
	L'ouverture	Ou constitution	Ou reprises	La clôture
Agencement Aménagement	377 631	130 631	0	508 262
Matériel de transport	474 848	145 438	0	620 287
Matériel de bureau et informatique	414 694	62 503	0	477 197
Mobilier de bureau	224 501	30 739	0	255 239
Autres immobilisations corporels	5 393	0	0	5 393
Dépôts et cautionnements	41 666	0	0	41 666
<b>Actifs corporels</b>	<b>1 538 733</b>	<b>369 310</b>	<b>0</b>	<b>1 908 043</b>

### III-3. AC3-Les Placements

Les placements totalisent au 31/12/2023 un montant net de 94 569 523 Dinars contre un montant net de 45 051 805 Dinars au 31/12/2022 comme le détaille le tableau suivant :

Désignation	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur	Prov.	Valeur	Valeur	Prov.	Valeur
	Brute		Nette	Brute		Nette
Terrains et constructions d'exploitation	4 000 000	0	4 000 000	0	0	0
Terrains et construction d'exploitation et hors exploitation et Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	4 288 335	949 515	3 338 819	4 192 256	732 540	3 459 716
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	15 978 000	1 678 024	14 299 976	15 084 079	1 718 525	13 365 554
Sukus , bons et autres titres à revenus assimilés	36 613 900	0	36 613 900	11 898 200	0	11 898 200
Autres prêts	8 634	0	8 634	1 744	0	1 744
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	35 900 000	0	35 900 000	16 000 000	0	16 000 000
Autres placements conformes aux normes sharaïques	73 540	0	73 540	7 806	0	7 806

Créances pour espèces déposées	334 653	0	334 653	318 784	0	318 784
<b>Total</b>	<b>97 197 062</b>	<b>2 627 539</b>	<b>94 569 523</b>	<b>47 502 869</b>	<b>2 451 065</b>	<b>45 051 805</b>

L'évolution de la valeur brute des Placements au cours de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

Désignation	Valeur brute			
	A L'ouverture	Acquisition, Constitution Ou Recalassement	Cessions, Remboursement Ou Recalassement	A La clôture
Terrains et constructions d'exploitation	0	4 000 000	0	4 000 000
Terrains et construction d'exploitation et hors exploitation et Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	4 192 256	96 079	0	4 288 335
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	15 084 079	0	-893 921	15 978 000
Sukus , bons et autres titres à revenus assimilés	11 898 200	24 715 700	0	36 613 900
Autres prêts	1 744	6 890	0	8 634
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers islamiques	16 000 000	19 900 000	0	35 900 000
Autres placements conformes aux normes sharaïques	7 806	0	-65 734	73 540
Créances pour espèces déposées	318 784	334 653	318 784	334 653
<b>Total</b>	<b>47 502 869</b>	<b>49 053 321</b>	<b>-640 871</b>	<b>97 197 062</b>

### AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans des FCP

Les actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP se détaillent ainsi :

Type	31/12/2023		
	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette
Participation PCB	1 593 000	1 593 000	0
Participation Société résidence Cap Bon	420 000		420 000
Participation société de service automobile (Precisium)	400 000	10 024	389 977
Participation Société Mutuelle du Savoir	75 000	75 000	0
Titres participatifs Banque ZITOUNA	1 900 000		1 900 000
Titres participatifs Banque ZITOUNA	5 000 000		5 000 000
Titre participatifs Banque Wifak	4 000 000		4 000 000
Titres Participatifs (BEST LEASE)	1 600 000		1 600 000
Autres Placements	990 000		96 079
<b>Total</b>	<b>15 978 000</b>	<b>1 678 024</b>	<b>14 299 976</b>

### III-4. AC5-Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 31/12/2023 un montant net de 7 218 295 Dinars contre 6 380 782 Dinars au 31/12/2022, et se détaillent ainsi :

	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Provisions pour primes non acquises	2 050 615	1 721 681
Provisions pour sinistres à payer Général	3 642 080	3 494 329
Provisions d'assurance Familial	1 359 474	1 164 772
Provision pour sinistres (takaful familial)	166 125	0
<b>Total</b>	<b>7 218 295</b>	<b>6 380 782</b>

### III-5. AC6-Créances :

Les créances totalisent au 31/12/2023 un montant net de 22 894 984 Dinars contre un montant de 21 115 046 Dinars au 31/12/2022.

Désignation	<b>AU 31/12/2023</b>		
	<b>Fonds des Adhérents</b>	<b>Entreprise Takaful et/ou Rétakaful</b>	<b>Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné</b>
Primes acquises et non émises et primes à annuler	567 972	0	567 972
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	12 818 783	0	12 818 783
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 901 568	0	1 901 568
Créances nées d'opérations de rétakaful	548 506	0	548 506
Personnel	0	6 011	6 011
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités	976 588	4 964 692	5 941 279
Débiteurs divers	256 501	0	256 501
Créances sur ressources spéciales	0	0	0
Créances sur le fonds des adhérents	0	854 363	854 363
<b>Total</b>	<b>17 069 918</b>	<b>5 825 065</b>	<b>22 894 984</b>

### AC611- Primes acquises et non émises

Les créances des primes acquises et non émises s'élèvent au 31/12/2023 à 567 972 DT contre un montant de 398 385 DT au 31/12/2022. Le détail par branche se présente comme suit :

Désignation	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Primes acquises et non émises brutes - Groupe prévoyance (Décès)	29 434	11 238
Primes acquises et non émises brutes - Groupe prévoyance (Inc/Inv)	34 815	15 242
Primes acquises et non émises brutes - I.A	0	1 200
Primes acquises et non émises brutes - Transport	205 487	173 531
Primes acquises et non émises brutes - Santé	180 482	67 654

Primes acquises et non émises brutes - Assistance aux voyages	12 300	15 000
Primes acquises et non émises brutes - Acceptation	105 454	114 520
<b>Total</b>	<b>567 972</b>	<b>398 385</b>

### AC612- Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Le solde de cette rubrique au 31/12/2023 s'élève à 12 818 783 Dinars contre un solde de 11 618 307 Dinars au 31/12/2022. Ces soldes sont alimentés principalement des créances vis-à-vis des agents et des courtiers, et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2023	31.12.2022
AGENTS GENERAUX-COURTIERS-CONSEILLERS COMMERCIALES	17 571 318	15 254 337
CO-ASSUREURS	249 754	651 940
<b>Total Brut</b>	<b>17 821 072</b>	<b>15 906 276</b>
Provision sur créances	-5 002 289	-4 287 969
<b>Total net</b>	<b>12 818 783</b>	<b>11 618 307</b>

### AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

Les créances inter compagnies s'élèvent au 31/12/2023 à 1 901 568 Dinars, contre 2 661 767 Dinars au 31/12/2022 et sont détaillées par compagnie comme suit :

Désignation	31.12.2023	31.12.2022
Inter compagnies ASTREE	114 223	136 174
Inter compagnies CARTE	37 102	98 012
Inter compagnies CTAMA	563 205	355 991
Inter compagnies GAT	26 040	171 886
Inter compagnies LLOYD TUNISIEN	178 738	200 515
Inter compagnies MAE	206 664	461 837
Inter compagnies MAGHREBIA	111 100	203 682
Inter compagnies STAR	181 839	355 980
Inter compagnies BH ASSURANCES	28 162	55 582
Inter compagnies A M I	195 189	221 450
Inter compagnies BIAT ASSURANCES	42 202	37 830
Inter compagnies COMAR	172 703	284 638
Inter compagnies AL AMANA TAKAFUL	90 312	84 014
Inter compagnies ZITOUNA TAKAFUL	14 882	64 592
Inter compagnies BUAT	393	393
<b>Sous Total</b>	<b>1 962 755</b>	<b>2 732 575</b>
Provision pour Créances inter-compagnies	-61 187	-70 807
<b>Total</b>	<b>1 901 568</b>	<b>2 661 767</b>

### III-6. AC7-Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif présentent au 31/12/2023 un solde de 9 803 751 Dinars contre un solde de 37 686 016 Dinars au 31/12/2022.

	<b>AU 31/12/2023</b>		
	<b>Fonds des Adhérents</b>	<b>Entreprise Takaful et/ou Rétakaful</b>	<b>Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné</b>
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	-287 701	17 166	-270 536
Frais d'acquisition reportés	2 800 799	0	2 800 799
Autres charges à répartir	2 819 254	0	2 819 254
Intérêts et loyers acquis non échus	3 552 473	901 760	4 454 233
<b>Total</b>	<b>8 884 825</b>	<b>918 926</b>	<b>9 803 751</b>

### III-7. AC71- Avoirs en banque, CCP, chèques et caisses

Les avoirs en banques, en caisses, et chèques se présentent au 31/12/2023 comme suit :

	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Banque	-1 363 680	28 005 438
Caisses	956	513
Tunisie Valeurs & TSI et CGF	97	3 697
Virements en cours, Chèques et effets à l'encaissement	1 029 350	970 531
Caisse du trésor et des établissements publics	62 741	0
<b>Total</b>	<b>-270 536</b>	<b>28 980 178</b>

### III-8. AC721- Frais d'acquisition reportés

Cette rubrique couvre les frais d'acquisition reportés se rapportant aux branches Familial et Général.

Les frais d'acquisition reportés présentent au 31/12/2023 un solde de 2 800 799 Dinars contre un solde de 3 132 959 Dinars au 31/12/2022. Le détail par branche se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
F.A.R - AUTOMOBILE	1 864 614	2 071 529
F.A.R - INCENDIE	277 914	238 715
F.A.R - RC	37 813	43 320
F.A.R - I.A	5 198	3 810
F.A.R - TRANSPORT	131 234	132 733
F.A.R - GROUPE MALADIE	5 095	484
F.A.R - ASS. VOYAGE	12 754	12 181
F.A.R - RDS	268 316	404 453
F.A.R - ACCEPTATIONS	197 860	225 733
F.A.R - VIE	0	0
Autres	0	0
<b>Total</b>	<b>2 800 799</b>	<b>3 132 959</b>

### III-9. Actifs nets du fonds des adhérents

Les mouvements sur actifs nets du fonds des adhérents au cours de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

RUBRIQUE	Actifs Nets 2022 Avant Affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit 2023	Actifs Nets 2023 Avant Affectation
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs	-2 491 574	75 540	-	-	-2 416 034
Provisions d'Equilibrage pour fonds des adhérents	-	-186 925	-	-	-186 925
Qardh Hassan non remboursé	-	-	-	-	-
Surplus ou déficit de l'exercice N-1	-111 385	111 385	-	-	-
Surplus ou déficit de l'exercice N	-	-	-	1 372 658	1 372 658
Effet des modifications comptables (nets d'impôts)	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-2 602 959</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 372 658</b>	<b>-1 230 301</b>

### III-10. Capitaux propres de l'entreprise d'assurance takaful et/rétakaful

Les mouvements sur les capitaux propres d'At-Takafulia au cours de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

RUBRIQUE	Capitaux propres 2022 Avant Affectation	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2023	Capitaux propres 2023 Avant Affectation
Capital Social	20 000 005	0	0	0	20 000 005
Primes liées au capital	7 000 004	0	0	0	7 000 004
Réserves Légales	177 727	164 217	0	0	341 944
Autres réserves	98 000	1 040 000	0	-7 555	1 130 445
Résultats reportés	2 294 234	-214 117	0	0	2 080 118
Résultat de l'exercice N-1	990 100	-990 100	0	0	0
Résultat de l'exercice N	0	0	0	1 772 303	1 772 303
<b>TOTAL</b>	<b>30 560 070</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 772 303</b>	<b>32 324 818</b>

Le capital social de la société Assurances At-Takafulia se compose de 4 000 001 actions ordinaires de valeur unitaire de 5 DT réparties comme suit au 31/12/2023 :

	Nombre d'actions	Montants en DT	Parts
WIFAK BANK	3 835 996	19 179 980	95,9%
TUNIS RE	160 000	800 000	4,00%
Mr ALI HAMMAMI	2 001	10 005	0,05%
Mr Mohamed SAIDANE	1991	9 955	0,05%
Mr Tarek THAMRI	10	50	0,00%
Mr Mohamed MELLOUSSE	1	5	0,00%
Mr Mohamed Hédi BEN AYED	1	5	0,00%
Mr Abdellatif HAMROUNI	1	5	0,00%

### III-11. PA3-Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes élèvent à 91 115 293 Dinars au 31/12/2023 contre 72 674 537 Dinars au 31/12/2022, et se détaillent comme suit :

	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Provision pour primes non acquises	15 759 447	14 798 270
Provision d'assurance Takaful familial	31 464 886	20 515 623
Provision pour sinistres (Takaful familial)	755 283	245 606
Provision pour sinistres (Takaful Général)	42 582 641	36 755 754
Provisions pour égalisation et équilibrage	25 023	17 353
Autres provisions techniques (Takaful familial)	11 486	15 485
Autres provisions techniques (Takaful Général)	516 528	326 446
<b>Total</b>	<b>91 115 293</b>	<b>72 674 537</b>

### PA31- Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises totalise au 31/12/2023 un montant de 15 759 447 Dinars contre 14 798 270 Dinars au 31/12/2022. Le détail par branche se présente comme suit :

<b>Branche</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
AUTOMOBILE	11 979 203	11 037 467
INCENDIE	1 049 180	904 547
RC	84 897	88 675
IA	22 707	14 902
TRANSPORT	582 567	555 734
MALADIE	33 903	2 319
ASS VOYAGE	37 114	40 800
RDS	1 421 219	1 609 786
ACCEPTATION	548 656	544 040
<b>Total</b>	<b>15 759 447</b>	<b>14 798 270</b>

### PA32- Provision d'assurance Takaful familial

La provision d'assurance Takaful familial totalise au 31/12/2023 un montant de 31 464 886 DT contre 20 515 623 DT au 31/12/2022.

### PA34- Provision pour sinistres Takaful Général

Le montant des provisions pour sinistres Takaful Général s'élèvent au 31/12/2023 à 42 582 641 DT contre 36 755 754 DT au 31/12/2022. Le détail par branche se présente comme suit :

<b>Branche</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Automobile	36 534 349	32 625 436
Incendie	983 920	504 927
RC	283 630	336 169
Transport	419 444	390 017
Assistance voyage	0	94 559
RDS	827 649	366 878

<b>Branche</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
IA	1 403	1 100
Maladie Groupe "Santé"	551 309	294 850
Acceptation	307 024	210 771
Chargement pour Frais de gestion	2 673 913	1 931 047
<b>Total</b>	<b>42 582 641</b>	<b>36 755 754</b>

### III-12. PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs :

Il s'agit des sommes reçues des cessionnaires et des récessionnaires en garantie des provisions techniques.

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires élèvent à 4 022 185 Dinars au 31/12/2023 contre 3 572 934 Dinars au 31/12/2022.

### III-13. PA6-Autres Dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 7 275 520 DT au 31/12/2023 contre 4 784 799 DT au 31/12/2022.

	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Dettes nées d'opérations d'assurances directes « Primes à annuler »	511 430	263 519
Dettes nées d'opérations de Réassurances	1 389 424	1 254 159
Dépôts et cautionnements reçus	0	723
Personnel	321 552	297 504
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 281 545	1 510 015
Créditeurs divers	147 080	251 899
Dettes envers l'opérateur du fonds	854 363	1 206 981
<b>Total</b>	<b>7 275 520</b>	<b>4 784 799</b>

### III-14. PA7- Autres Passifs

Les autres passifs s'élèvent à fin 2023 à 2 586 373 DT contre 2 000 557 DT fin 2022.

## V. NOTES SUR ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS TAKAFUL GENERAL

### IV-1. PRG1- Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à fin 2023 à 32 862 498 DT contre 27 401 727 DT à fin 2022.

Libellés	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur brute	Cession	Valeur Nette	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
PRIMES EMISES	38 765 846	-5 271 104	33 494 742	32 480 656	-4 679 807	27 800 849
VARIATION PPNA	-961 177	328 933	-632 244	-699 725	300 602	-399 123
<b>Total</b>	<b>37 804 669</b>	<b>-4 942 170</b>	<b>32 862 498</b>	<b>31 780 931</b>	<b>-4 379 205</b>	<b>27 401 727</b>

### IV-2. PRG 2- Produits de placements

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2023 de 2 883 819 DT contre un montant de 2 016 177 DT au 31/12/2022.

### IV-3. CHG1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres s'élèvent à fin 2023 à 22 926 614 DT contre 18 496 459 DT à fin 2022. Le détail se présente comme suit :

Libellés	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur brute	Cession	Valeur Nette	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
Montants payés	-15 742 375	783 935	-14 958 440	-12 185 894	545 961	-11 639 933
Variation de la provision pour sinistres à payer	-8 115 926	147 752	-7 968 174	-8 325 206	1 468 549	-6 856 657
<b>Total</b>	<b>-23 851 358</b>	<b>931 686</b>	<b>-22 926 614</b>	<b>-20 511 099</b>	<b>2 014 510</b>	<b>-18 496 589</b>

### IV-4. CHG3- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation s'élèvent à fin 2023 à 7 874 522 Dinars contre 7 326 310 Dinars à fin 2022. Le détail se présente comme suit :

Libellés	31.12.2023	31.12.2022
Frais d'acquisition	-6 597 129	-6 566 775
Variation des frais d'acquisition reportés	-527 610	109 194
Frais d'administration	-2 120 847	-1 810 690
Commissions reçues des réassureurs	1 371 064	941 961
<b>Total</b>	<b>-7 874 522</b>	<b>-7 326 310</b>

#### IV-5. CHG4-Charges de gestion de placements

Les Charges de gestion de placements s'élèvent à fin 2023 à 743 542 Dinars contre 533 980 Dinars à fin 2022. Le détail se présente comme suit :

Libellés	31.12.2023	31.12.2022
Commissions Moudharaba	-350 586	-242 422
Autres charges de gestion de placements	-392 955	-291 557
Pertes provenant de la réalisation des placements	0	0
<b>Total</b>	<b>-743 542</b>	<b>-533 980</b>

## VI. NOTES SUR ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS TAKAFUL FAMILIAL

### V-1. PRF 1- Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à fin 2023 à 12 147 695 DT contre 5 922 208 DT à fin 2022.

Libellés	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur Brute	Cession	Valeur Nette	Valeur Brute	Cession	Valeur Nette
Primes émises et acceptées	12 364 927	-217 232	12 147 695	6 102 905	-180 697	5 922 208
<b>Total</b>	<b>12 364 927</b>	<b>-217 232</b>	<b>12 147 695</b>	<b>6 102 905</b>	<b>-180 697</b>	<b>5 922 208</b>

### V-2. PRF 2- Revenus des placements

Les revenus de placement s'élèvent au 31/12/2023 à 1 984 167 DT contre 1 301 444 DT au 31/12/2022.

Libellés	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur brute	Cession	Valeur Nette	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
Revenus des placements	1 976 468	0	1 976 468	1 291 683	0	1 291 683
Produits des autres placements	7 699	0	7 699	9 760	0	9 760
<b>Total</b>	<b>1 984 167</b>	<b>0</b>	<b>1 984 167</b>	<b>1 301 444</b>	<b>0</b>	<b>1 301 444</b>

### V-3. CHF1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres de la branche Takaful Familial s'élèvent à fin 2023 à 1 335 941 DT contre 440 856 DT à fin 2022.

Libellés	31.12.2023	31.12.2022
MONTANTS PAYES	-749 932	-215 589
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES	-586 009	-225 266
<b>Total</b>	<b>-1 335 941</b>	<b>-440 856</b>

#### V-4. CHF2- Variation des autres provisions techniques

La variation des autres provisions techniques s'élève à fin 2023 à 10 758 229 DT contre 5 779 361 DT à fin 2022.

Libellés	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur Brute	Cession	Valeur Nette	Valeur Brute	Cession	Valeur Nette
Provision d'assurance takaful familial	-10 956 085	194 703	-10 761 382	-6 201 181	428 159	-5 773 021
Autres provisions techniques	3 154	0	3 154	-6 339	0	-6 339
<b>Total</b>	<b>-10 952 931</b>	<b>194 703</b>	<b>-10 758 229</b>	<b>-6 207 520</b>	<b>428 159</b>	<b>-5 779 361</b>

## VII. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE TAKAFUL ET/OU RETAKAFUL

### VI-1. PR1-Commission Wakala

Les commissions Wakala s'élèvent à fin 2023 à 7 273 256 DT contre 6 146 684 DT à fin 2022.

Libellés	31.12.2023	31.12.2022
Commission Wakala	7 273 256	6 146 684
<b>Total</b>	<b>7 273 256</b>	<b>6 146 684</b>

### VI-2. PR2-Commission Moudharaba

Les commissions Moudharaba s'élèvent à fin 2023 à 575 373 DT contre 391 388 DT à fin 2022.

Libellés	31.12.2023	31.12.2022
Commission Moudharaba	575 373	391 388
<b>Total</b>	<b>575 373</b>	<b>391 388</b>

### VI-3. PR3- Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à fin 2022 à 2 088 257 DT, et se détaillent ainsi :

Libellés	31.12.2023	31.12.2022
Revenus des placements	2 056 234	768 539
Profits provenant de la réalisation des placements	0	0
Reprise de corrections de valeur sur placements	32 024	0
<b>Total</b>	<b>2 088 257</b>	<b>768 539</b>

## VIII. DECOMPTE FISCALE DE L'EXERCICE 2023



Décompte fiscal \_ Exercice -2023

		ADHERANTS GENERAL	ACTIONNAIRE
<b>Résultat Comptable avant impot</b>	<b>Signe</b>	<b>3 026 039,184</b>	<b>1 816 402,487</b>
TOTAL DU C.A. (TTC) sans export base min impôt 0,2%		55 944 441,423	7 848 628,118
<b>Réintégrations</b>		<b>843 452,355</b>	<b>41 031,130</b>
<b>1. Charges non déductibles</b>		<b>-</b>	<b>41 031,130</b>
* Cadeaux et frais de réception :			
- non déductibles ;	(+)		
- excédentaires.	(+)		41 031,13
<b>3. Provisions</b>		<b>843 452,355</b>	<b>-</b>
* Provisions non déductibles	(+)	843 452,355	
* Provisions déductibles :		-	
<b>Résultat fiscal avant déduction des provisions</b>		<b>3 869 491,539</b>	<b>1 857 433,617</b>
* Déduction des provisions dans la limite de 50% du résultat fiscal		-	-
- Provisions pour créances douteuses	(-)	40 563,735	
<b>Résultat fiscal après déduction des provisions</b>		<b>3 828 927,804</b>	<b>1 857 433,617</b>
. Déduction Bénéfice des activités de zone de développement régional			<b>1 770 000,000</b>
<b>Total déductions bénéfiques d'exploitation</b>		<b>-</b>	<b>1 770 000,000</b>
<b>Résultat fiscal (Code B/P)</b>		<b>3 828 927,804</b>	<b>87 433,617</b>
Minimum d'impôt 20%			
Minimum d'impôt de TTC 0,2%		111 888,88	15 697,26
Minimum du minimum d'impôt			
Impôt sur les sociétés 35%		1 340 124,732	30 601,766
<b>Impôt sur les sociétés dû sur le Bénéfice Local</b>		<b>1 340 124,732</b>	<b>30 601,766</b>
CSS-4% du bénéfice imposable		153 157,112	3 497,345
Minimum CSS		500	500
<b>Total 1</b>		<b>153 157,112</b>	<b>3 497,345</b>
CSS-4% (2024-2025)		153 157,112	3 497,345
Minimum CSS (2024-2025)		10 000	10 000
<b>Total 2</b>		<b>153 157,112</b>	<b>10 000,000</b>
0,25% des fond des établissement (2024-2025)		-	-
<b>Impôt sur les sociétés dû sur le Bénéfice Local y compris Contribution Sociale Solidaire</b>		<b>306 314,224</b>	<b>13 497,345</b>
<b>Impôt sur les sociétés dû</b>		<b>1 646 438,956</b>	<b>44 099,111</b>

## **IX. EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :**

Les présents états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration du 26/02/2024, ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les états financiers ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Ainsi, il est considéré que les informations connues postérieurement au 31 décembre 2023 sont des éléments de la période 2024 qui ne justifient pas l'ajustement des montants comptabilisés au 31 décembre 2023.

### **I. ANNEXES COMPLEMENTAIRES :**

- **TABLEAU DE VARIATION DES ACTIFS NETS DU FONDS DES ADHERENTS**
- **TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE TAKAFUL ET/RETAKAFUL**
- **ETAT DES MOUVEMENTS SUR LES ELEMENTS DE L'ACTIF**
- **ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS**
- **ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER**
- **ETAT DE VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS**
- **VENTILATION DU SURPLUS OU DEFICIT PAR CATEGORIE D'ASSURANCE (ASSURANCE TAKAFUL ET / OU RETAKAFUL FAMILIAL)**
- **VENTILATION DU SURPLUS OU DEFICIT PAR CATEGORIE D'ASSURANCE (ASSURANCE TAKAFUL ET / OU RETAKAFUL GENERAL)**
- **TABLEAU DE RACCORDEMENT DU SURPLUS OU DEFICIT PAR CATEGORIE D'ASSURANCE AUX ETATS FINANCIERS : ENTREPRISES D'ASSURANCE TAKAFUL ET / OU DE RETAKAFUL FAMILIAL**
- **TABLEAU DE RACCORDEMENT DU SURPLUS OU DEFICIT PAR CATEGORIE D'ASSURANCE AUX ETATS FINANCIERS : ENTREPRISES D'ASSURANCE TAKAFUL ET / OU DE RETAKAFUL GENERAL**

**Annexe 8 : Tableau de variation des actifs nets du fonds des adhérents**

<b>RUBRIQUE</b>	<b>Actifs Nets 2022 Avant Affectation</b>	<b>Affectations et imputations</b>	<b>Distributions</b>	<b>Surplus ou déficit 2023</b>	<b>Actifs Nets 2023 Avant Affectation</b>
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs	-2 491 574	75 540			-2 416 034
Provisions d'Equilibrage pour fonds des adhérents	0	-186 925			-186 925
Qardh Hassan non remboursé	0				0
Surplus ou déficit de l'exercice N-1	-111 385	111 385			0
Surplus ou déficit de l'exercice N	0			1 372 658	1 372 658
Effet des modifications comptables (nets d'impôts)	0				0
<b>TOTAL</b>	<b>-2 602 959</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 372 658</b>	<b>-1 230 301</b>

**Annexe 9 : Tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise d'assurance takaful et/rétakaful**

<b>RUBRIQUE</b>	<b>Capitaux propres 2022 Avant Affectation</b>	<b>Affectations et imputations</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Résultat 2023</b>	<b>Capitaux propres 2023 Avant Affectation</b>
Capital Social	20 000 005				20 000 005
Primes liées au capital	7 000 004				7 000 004
Réserves Légales	177 727	164 217			341 944
Autres réserves	98 000	1 040 000		-7 555	1 130 445
Résultats reportés	2 294 234	-214 117			2 080 118
Résultat de l'exercice N-1	990 100	-990 100			
Résultat de l'exercice N				1 772 303	1 772 303
<b>TOTAL</b>	<b>30 560 070</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 772 303</b>	<b>32 324 818</b>



**Annexe 11 : Etat récapitulatif des placements**

<b>Rubriques</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Plus ou Moins Value latente</b>	<b>Origine des fonds Placés (fonds des Adhérents ou entreprise Takaful et/ou Rétakaful)</b>
Terrains et constructions d'exploitation	4 000 000	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>		
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 288 335	3 338 819	3 338 819		94% Fond
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts dans des FCP islamiques	15 978 000	14 299 976	14 299 976		94% Fond
Parts dans des FCP islamiques détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-		
Autres parts des FCP islamiques	-	-	-		
Sukus , bons et autres titres à revenus assimilés	36 613 900	36 613 900	36 613 900		Partagé
Autres prêts et effets assimilés	8 634	8 634	8 634		Entreprise
Autres dépôts	35 900 000	35 900 000	35 900 000		Fonds
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-		
Autres placements conformes aux normes shariïques	73 540	73 540	73 540		Entreprise
<b>Total</b>	<b>96 862 409</b>	<b>94 234 870</b>	<b>94 234 870</b>		
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	<b>96 862 409</b>	<b>94 234 870</b>	<b>94 234 870</b>		

## Annexe 12 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Inventaire 2017</b>					
Règlements cumulés	2 251 620				
Provisions pour sinistres	8 741 358				
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>10 992 978</b>				
Primes acquises	21 709 964				
% sinistres – primes acquises	<b>51%</b>				
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Inventaire 2018</b>					
Règlements cumulés	6 405 493	1 788 989			
Provisions pour sinistres	7 131 188	7 112 720			
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>13 536 681</b>	<b>8 901 709</b>			
Primes acquises	21 709 964	24 025 019			
% sinistres – primes acquises	<b>62%</b>	<b>37%</b>			
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Inventaire 2019</b>					
Règlements cumulés	8 444 116	5 723 859	2 334 253		
Provisions pour sinistres	5 170 976	6 487 726	14 942 980		
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>13 615 092</b>	<b>12 211 584</b>	<b>17 277 233</b>		
Primes acquises	21 709 964	24 025 019	33 595 940		
% sinistres – primes acquises	<b>63%</b>	<b>51%</b>	<b>51%</b>		
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Inventaire 2020</b>					
Règlements cumulés	9 864 435	7 432 202	6 977 385	3 473 026	
Provisions pour sinistres	3 094 789	4 352 183	8 663 850	11 415 627	
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>12 959 223</b>	<b>11 784 385</b>	<b>15 641 235</b>	<b>14 888 653</b>	
Primes acquises	21 709 964	24 025 019	33 595 940	38 028 757	
% sinistres – primes acquises	<b>60%</b>	<b>49%</b>	<b>47%</b>	<b>39%</b>	
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Inventaire 2021</b>					
Règlements cumulés	11 668 809	9 958 079	14 536 411	16 645 068	16 750 360
Provisions pour sinistres	1 983 746	2 668 675	5 844 469	8 879 314	14 437 511
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>13 652 555</b>	<b>12 626 754</b>	<b>20 380 880</b>	<b>25 524 382</b>	<b>31 187 871</b>
Primes acquises	21 709 964	24 025 019	33 595 940	38 028 757	50 169 595
% sinistres – primes acquises	<b>63%</b>	<b>53%</b>	<b>61%</b>	<b>67%</b>	<b>62%</b>

**Annexe 13 : Etat de Ventilation des charges et des produits des placements**

	<b>Revenu et frais concernant les placements dans les entreprises liées et avec lien de participations</b>	<b>Autres revenus et frais</b>	<b>Total</b>
- Revenu des placements immobiliers			-
- Revenu des participations		- 6 872 452	- 6 872 452
- Revenu des autres placements			-
- Autres revenu financiers			-
<b><i>Total produits des placements</i></b>	-	<b>6 845 414</b>	<b>6 845 414</b>
- Intérêts		106 886	106 886
- Charges de gestion des placements		208 021	208 021
- Commissions Moudharaba		710 337	710 337
<b><i>Total charges des placements</i></b>	-	<b>1 025 244</b>	<b>1 025 244</b>

**Annexe 14 : Ventilation du Surplus ou déficit par catégorie d'assurance (assurance takaful et / ou rétakaful Familial)**

	Prevoyance	Epargne	Total
<b>Primes</b>	<b>1 605 456</b>	<b>10 759 471</b>	<b>12 364 927</b>
<b>Charges de prestations</b>	<b>677 927</b>	<b>11 610 946</b>	<b>12 288 873</b>
Prestations et frais payés	162 604	669 025	831 629
Charges des provisions d'assurance takaful familial et des autres provisions techniques	515 323	10 941 921	11 457 244
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
<b>Solde de souscription</b>	<b>927 529</b>	<b>- 851 475</b>	<b>76 054</b>
Frais d'acquisition	- 86 137	- 586 938	- 673 075
Autres charges de gestion nettes	- 10 301	- 70 190	- 80 491
Charge Moudharba	- 46 039	- 313 712	- 359 751
Charges techniques	- 8 519	- 58 049	- 66 569
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>- 150 997</b>	<b>- 1 028 889</b>	<b>- 1 179 886</b>
Produits nets de placements	101 776	1 881 209	1 982 984
<b>Solde financier</b>	<b>101 776</b>	<b>1 881 209</b>	<b>1 982 984</b>
Primes cédées et / ou rétrocédées	- 212 777	- 4 455	- 217 232
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	-	-	-
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	360 828	-	360 828
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	51 558	898	52 456
<b>Solde de réassurance et / ou de rétrocession</b>	<b>199 608</b>	<b>- 3 557</b>	<b>196 052</b>
<b>Effet des modifications comptables</b>			<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>-51 711</b>	<b>-346 560</b>	<b>-398 271</b>
<b>Surplus ou déficit</b>	<b>1 026 205</b>	<b>- 349 272</b>	<b>676 933</b>

Annexe 15 : Modèle de Ventilation du Surplus ou déficit par catégorie d'assurance (assurance takaful et / ou rétakaful Général)

Rubriques	Automobile	Transport	Incendie	Santé, Inc & Invalidité		RC	I.A	Assistance	RDS	Acceptation	Total
				Groupe Maladie	Ind/Groupe. prévoyance (Inc/Inv)						
<b>Primes acquises</b>	<b>28 079 032</b>	<b>1 624 988</b>	<b>2 106 235</b>	<b>3 327 200</b>	<b>564 853</b>	<b>210 496</b>	<b>60 823</b>	<b>311 638</b>	<b>1 240 018</b>	<b>279 386</b>	<b>37 804 669</b>
Primes émises	29 158 582	1 625 935	2 290 637	3 245 955	555 127	214 230	69 899	310 891	1 057 360	293 069	38 821 685
Variation des primes non acquises	- 941 736	- 26 833	- 144 634	- 31 584	-	- 3 778	- 7 805	- 3 686	- 188 567	- 4 616	- 961 177
Variation des primes acquises et non émises	-	- 31 956	-	- 112 829	- 19 573	-	- 1 200	- 2 700	-	- 9 066	- 151 391
Variation des primes à annuler	- 137 813	- 6 070	- 39 768	-	- 9 847	- 7 512	- 71	- 239	- 5 909	-	- 207 230
<b>Charges de prestations</b>	<b>18 699 744</b>	<b>248 772</b>	<b>1 286 686</b>	<b>3 180 761</b>	<b>30 966</b>	<b>17 645</b>	<b>3 704</b>	<b>98 906</b>	<b>593 874</b>	<b>84 292</b>	<b>24 047 537</b>
Prestations et frais payés	14 118 270	138 605	733 364	2 833 803	25 599	69 975	3 972	381	101 233	-	18 025 202
Charges des provisions pour prestations diverses	4 581 474	110 167	553 322	346 959	5 367	52 330	268	99 287	492 640	84 292	6 022 336
<b>Solde de souscription</b>	<b>9 379 288</b>	<b>1 376 217</b>	<b>819 549</b>	<b>146 439</b>	<b>533 887</b>	<b>192 851</b>	<b>57 119</b>	<b>410 544</b>	<b>646 144</b>	<b>195 094</b>	<b>13 757 131</b>
Frais d'acquisition	- 4 745 400	- 367 771	- 567 517	- 527 925	- 38 733	- 100 926	- 14 613	- 97 084	- 335 758	- 133 561	- 6 929 289
Autres produits techniques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges de gestion nettes	- 1 754 274	- 41 407	- 113 268	- 122 345	-	- 15 726	- 5 663	- 9 144	- 59 021	-	- 2 120 847
Charge Moudharba	- 263 322	- 14 683	- 20 686	- 29 313	- 5 013	- 1 935	- 631	- 2 808	- 9 549	- 2 647	- 350 586
CHARGE TECHNIQUE	- 1 553 637	- 86 634	- 122 050	- 172 952	- 29 578	- 11 415	- 3 724	- 16 565	- 56 339	- 15 615	- 2 068 510
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>- 8 316 633</b>	<b>- 510 495</b>	<b>- 823 522</b>	<b>- 852 535</b>	<b>- 73 325</b>	<b>- 130 001</b>	<b>- 24 632</b>	<b>- 125 600</b>	<b>- 460 667</b>	<b>- 151 823</b>	<b>- 11 469 233</b>
Produits nets de placements	1 919 875	125 737	181 410	242 398	-	14 837	3 084	24 298	68 332	17 779	2 597 749
<b>Solde financier</b>	<b>1 919 875</b>	<b>125 737</b>	<b>181 410</b>	<b>242 398</b>	<b>-</b>	<b>14 837</b>	<b>3 084</b>	<b>24 298</b>	<b>68 332</b>	<b>17 779</b>	<b>2 597 749</b>
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	- 1 699 579	- 960 402	- 1 142 110	-	-	- 36 354	- 1 225	- 261 240	- 721 134	- 120 126	- 4 942 170
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	253 173	35 293	489 847	-	-	-	-	-	5 621	-	783 935
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	- 640 741	- 228 296	- 176 331	-	-	-	-	- 95 000	- 351 587	- 127 279	- 147 752
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	410 665	136 804	441 992	-	-	2 269	-	-	232 003	40 446	1 264 178
Variation du montant des frais d'acquisition reportés des réassureur	- 68 559	- 19 728	- 64 612	-	-	323	-	-	35 808	- 6 419	- 195 450
<b>Solde de réassurance et / ou de rétrocession</b>	<b>- 1 745 042</b>	<b>- 579 737</b>	<b>- 98 551</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 34 409</b>	<b>- 1 225</b>	<b>- 356 240</b>	<b>- 167 731</b>	<b>- 41 180</b>	<b>- 2 941 756</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>- 927 064</b>	<b>- 53 651</b>	<b>- 69 540</b>	<b>- 109 852</b>	<b>- 18 649</b>	<b>- 6 950</b>	<b>- 2 008</b>	<b>- 10 289</b>	<b>- 40 941</b>	<b>- 9 224</b>	<b>- 1 248 168</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>310 424</b>	<b>358 071</b>	<b>9 346</b>	<b>-573 550</b>	<b>441 913</b>	<b>36 329</b>	<b>32 338</b>	<b>-57 288</b>	<b>45 137</b>	<b>93 006</b>	<b>695 725</b>

**Annexe 16 : Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers  
: Entreprises d'assurance Takaful et / ou de Rétakaful familial**

	<b>Raccordement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Primes</b>	PRF11 (1ère colonne)	<b>12 364 927</b>
<b>Charges de prestations</b>		- <b>12 288 873</b>
Prestations et frais payés	CHF11(1ère colonne)	- 1 335 941
Charges des provisions d'assurance takaful familial et des autres provisions techniques	CHF2 + CHF6 (1ère colonne)	- 10 952 931
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHF7 – PRF3 (1ère colonne)	-
<b>Solde de souscription</b>		<b>76 054</b>
Frais d'acquisition	CHF31 + CHF32	- 673 075
Autres charges de gestion nettes	CHF33 + CHF5 – PRF4	- 147 060
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>		- <b>820 135</b>
Produits nets de placements	PRF2 – CHF4	1 623 233
<b>Solde financier</b>		<b>1 623 233</b>
Primes cédées et / ou rétrocédées	PRF1 (2ème colonne)	- 217 232
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHF1 (2ème colonne)	-
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHF2 (2ème colonne)	360 828
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	CHF 34 (2ème colonne)	52 456
<b>Solde de réassurance et / ou de rétrocession</b>		<b>196 052</b>
<i>Effet des modifications comptables</i>		-
<i>Impôt sur le résultat</i>		- <b>398 271</b>
<b>Surplus ou déficit</b>		<b>676 933</b>

**Annexe 17 : Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers  
: Entreprises d'assurance Takaful et / ou de Rétakaful général**

	<b>Raccordement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Primes acquises</b>		<b>37 804 669</b>
Primes émises	PRG11 (1ère colonne)	38 765 846
Variation des primes non acquises	PRG12 (1ère colonne)	- 961 177
<b>Charges de prestations</b>		<b>- 24 047 537</b>
Prestations et frais payés	CHG11 (1ère colonne)	- 15 742 375
Charges des provisions pour prestations diverses	CHG12 +CHG2+CHG6 (1° colonne)	- 8 305 162
<b>Solde de souscription</b>		<b>13 757 131</b>
Frais d'acquisition	CHG31 + CHG 32	- 6 929 289
Autres charges de gestion nettes	CHG33 + CHG5 – PRG3	- 4 189 357
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>		<b>- 11 118 646</b>
Produits nets de placements	PRG2 – CHG4	2 247 163
<b>Solde financier</b>		<b>2 247 163</b>
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRG1 (2ème colonne)	- 4 942 170
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHG11 (2ème colonne)	783 935
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHG12 (2ème colonne)	147 752
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	CHG34	1 264 178
Variation du montant des frais d'acquisition reportés des réassureur	CHG32	- 195 450
<b>Solde de réassurance et / ou de rétrocession</b>		<b>- 2 941 756</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>		<b>- 1 248 168</b>
<b>Résultat technique</b>		<b>695 725</b>

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

**Messieurs les actionnaires de la Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takafulia »**  
En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 25 Avril 2023, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL «AT TAKAFULIA », au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **1. Rapport sur l'audit des états financiers**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL « AT TAKAFULIA », qui comprennent le bilan combiné au 31 décembre 2023, l'état de Surplus ou Déficit du fonds Takaful Familial, l'état de Surplus ou Déficit du fonds Takaful Général, l'état de résultat de l'entreprise d'assurance Takaful et l'état de flux de trésorerie combiné pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan combiné de 135 550 670 dinars, des actifs nets et des capitaux propres positifs de 31 094 517 dinars, y compris un résultat bénéficiaire de l'entreprise Takaful s'élevant à 1 772 303 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises de Tunisie.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la compagnie dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la compagnie. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Des insuffisances significatives existent, notamment, au niveau du processus de contrôle et de justification comptable. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la compagnie. Ce rapport fait partie intégrante de notre rapport général.

**Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la compagnie à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la compagnie avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 04 Mars 2024**

**Les Commissaires aux Comptes**

**La Générale d'Audit et Conseil-G.A.C**

**Cabinet GRAJA MOUNIR**

**Membre de MGI Worldwide  
Chiheb GHANMI**

**Mounir GRAJA**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DES  
DISPOSITIONS DES ARTICLES 200 ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES  
SOCIETES COMMERCIALES  
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

**Messieurs les actionnaires de la Tunisienne des Assurances Takaful «At-Takafulia»**

|-En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs bien-fondés. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- La société a conclu une promesse de vente en 2023 avec la société « Immobilière Contemporaine » ayant pour objet l'acquisition d'un siège social situé à Megrine pour un montant global de 8 224 977.600 DT HTVA soit 9 787 723.344 DT TTC.

Il est à préciser que les administrateurs au conseil d'administration d'At-Takafulia M. Mohamed Saidane et M. Hédi Ben Ayed sont des actionnaires dans la société « Immobilière Contemporaine ».

Jusqu'au 31 décembre 2023, At-Takafulia a avancé un montant de 4 000 000 DT à titre d'acompte sur le prix d'acquisition.

Cette opération a fait l'objet d'une autorisation au préalable par le conseil d'administration du 13 février 2023.

- La société a souscrit à l'Emprunt Obligataire 02-2022 émis par WIFAK BANK pour un montant de 26 680 000 DT et une date de jouissance au 20/01/2023 détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)	Profits intercalaires du 01-01-2023 au 20-01-2023
Actionnaire	7 000 000	696 740	37 349
Adhérents Vie	4 200 000	418 044	22 410
Adhérents Non-vie	15 480 000	1 540 790	82 595

L'Emprunt Obligataire a les caractéristiques suivantes :

- Durés de 10 ans ;

– Une rémunération annuelle prévue de 10,5% de la valeur nominale.

- La société a souscrit le 01/02/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 400 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	400 000	32 796

- La société a souscrit le 02/02/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un montant total de 10 000 000 DT, 8 000 000 dinars pour une durée d'un an, et 2 000 000 dinars pour 6 mois détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Actionnaires	8 000 000	651 993
Actionnaires	2 000 000	88 864

- La société a souscrit le 20/02/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un montant total de 2 700 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	2 700 000	60 314

- La société a souscrit le 22/02/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 800 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	800 000	17 871

- La société a souscrit le 01/03/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 500 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Actionnaires	500 000	11 368

- La société a libéré le 23/03/2023 un montant de 990 000 dinars sous forme de fonds à capital risque auprès de WIFA SICAR :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Actionnaires	990 000	56 902

- La société a souscrit le 23/05/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 700 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	2 700 000	61 317

- La société a souscrit le 25/05/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 800 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	800 000	18 168

- La société a souscrit le 02/06/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 500 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Actionnaires	500 000	11 096

- La société a souscrit le 16/06/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 000 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	800 000	18 542
Adhérents Vie	1 200 000	27 814

- La société a souscrit le 27/06/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 500 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	2 200 000	49 907
Adhérents Vie	300 000	6 805

- La société a souscrit le 14/07/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 1 250 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	1 000 000	23 178
Adhérents Vie	250 000	5 795

- La société a souscrit le 15/08/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 500 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	2 000 000	45 370
Adhérents Vie	500 000	11 342

- La société a souscrit le 16/08/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 000 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Actionnaires	2 000 000	45 370

- La société a souscrit le 24/08/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 700 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	2 700 000	59 918

- La société a souscrit le 25/08/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 800 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	800 000	18 542

- La société a souscrit le 01/09/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 500 000 DT, pour une durée de trois mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Actionnaires	500 000	11 219

- La société a souscrit le 14/09/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 000 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
--------------------------	--------------	-------------------

Adhérents Non-Vie	1 800 000	48 378
Adhérents Vie	200 000	5 375

- La société a souscrit le 20/09/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 500 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	1 200 000	30 477
Adhérents Non-Vie	1 300 000	33 016

- La société a souscrit le 29/09/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 700 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	2 350 000	54 468
Adhérents Vie	350 000	8 112

- La société a souscrit le 17/10/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 1 500 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	1 100 000	20 614
Adhérents Vie	400 000	7 496

- La société a souscrit le 10/11/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 1 000 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	400 000	5 123
Actionnaires	400 000	5 123
Adhérents Non-Vie	200 000	2 562

- La société a souscrit le 17/11/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 000 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	2 000 000	22 167

- La société a souscrit le 24/11/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 3 300 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	3 300 000	30 886

- La société a souscrit le 30/11/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 1 500 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	1 400 000	11 034
Adhérents Vie	100 000	788

- La société a souscrit le 04/12/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 500 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Actionnaires	500 000	3 448

- La société a souscrit le 07/12/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 4 500 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	4 500 000	27 709

- La société a souscrit le 26/12/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 3 000 000 DT, pour une durée six mois détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Actionnaires	1 000 000	1 313
Adhérents Vie	1 000 000	1 313
Adhérents Non-Vie	1 000 000	1 313

- La société a souscrit le 29/12/2023, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 3 000 000 DT, pour une durée de six mois, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	1 200 000	887
Adhérents Non-Vie	1 800 000	1 182

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'autres conventions nouvelles rentrant dans le champ d'application des articles susvisés.

**B- Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2023 autres que les rémunérations des dirigeants :**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs avec des parties liées à la date de clôture de l'exercice 2023, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont voici les modalités et les principaux volumes réalisés :

- La conclusion, en 2017, d'une convention cadre des conditions et des tarifs bancaires appliqués par WIFAK BANK pour le personnel d'At-Takafulia et les comptes professionnels ouvert par la société At-Takafulia.

En effet, la société a convenu avec WIFAK BANK la rémunération de ses dépôts à vue qui sont affectés par la banque à des emplois sécurisés dans le cadre d'un contrat « MOUDHARABA » à un rendement de 2% l'an.

Le produit total enregistré au titre de 2023 relatif à ces dépôts s'élève à 84 642 dinars.

- La conclusion, en 2017, d'une convention cadre de Banctakaful avec WIFAK BANK ayant pour objet de mandater la banque pour la commercialisation des produits d'assurances dont la liste est fixée par l'arrêté du ministre des Finances du 08-08-20002 et modifié le 10 mars 2004 (assistance au voyage, temporaire décès, assistances pour les cartes bancaires WIFAK BANK...).
- La conclusion, en 2017, d'une convention cadre pour les financements IJARA avec WIFAK BANK ayant pour objet la couverture en assurances des biens financés par la banque (véhicules, engins de chantiers, machines, équipements, matériels et autres...) qui seront financés par la banque.
- La conclusion, en 2017, d'une convention cadre pour les financements autres qu'IJARA. (Financement Mourabha, moucharaka, .....).

- La conclusion, en 2017, d'une convention d'assurance des biens immobiliers financés par WIFAK BANK au profit de ses clients (le risque d'incendie, des explosions, foudre, recours des voisins et des tiers, tremblement de terre.)
- La conclusion, en 2017, d'une convention cadre pour le personnel WIFAK BANK pour les assurances souscrites par le personnel de la banque.

Ladite convention met à la disposition du personnel de la banque un ensemble de contrats d'assurances dans des conditions avantageuses par rapport aux garanties et tarifs en vigueur.

- La conclusion en 2022 d'une convention cadre stratégique et opérationnelle avec WIFAK BANK ayant pour objet de mettre à la disposition d'At-Takafulia les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.
- La société a souscrit en 2018 aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par WIFAK BANK pour un montant de 4 000 000 dinars détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	4 000 000	340 000 dinars

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- Durés de 7 ans ;
  - Prix d'émission de 100 dinars par action.
  - Une rémunération annuelle prévue à 8,5% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 6,5% et un complément variable de 2%.
- La société a souscrit en 2019, à l'Emprunt Obligataire 2019-1 émis par WIFAK BANK pour un montant de 1 750 000 dinars amortissable trimestriellement détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant souscrit en 2019 (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	1 750 000	42 254

L'Emprunt Obligataire a les caractéristiques suivantes :

- Durés de 5 ans ;
  - Amortissement trimestriel constant à partir de la 1<sup>er</sup> trimestre ;
  - Une rémunération annuelle prévue à 10,5% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 10,25% et un complément variable de 0,25% ;
  - Ces titres portent jouissance en profits à partir du 31/07/2018.
- La société a souscrit en 2020, à l'Emprunt Obligataire 2020-1 émis par WIFAK BANK pour un montant de 3 000 000 dinars détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant souscrit en 2020 (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	3 000 000	158 414

L'Emprunt Obligataire a les caractéristiques suivantes :

- Durés de 5 ans ;
  - Amortissement constant 1/5 à partir de la 1<sup>ère</sup> année ;
  - Une rémunération annuelle prévue à 9,32% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 9,09% et un complément variable de 0,25%.
- La société a souscrit en 2021, à l'Emprunt Obligataire 2021-1 émis par WIFAK BANK pour un montant de 1 500 000 dinars amortissable annuellement détaillé comme suit :

Affectation du placement	du	Montant souscrit en 2021 (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-vie		1 200 000	77 299
Adhérents Vie		300 000	19 325

L'Emprunt Obligataire a les caractéristiques suivantes :

- Durés de 5 ans ;
  - Amortissement constant 1/5 à partir de la 1ère année ;
  - Une rémunération annuelle prévue à 9,05% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 8,80% et un complément variable de 0,25%.
- La société a souscrit en 2021, à l'Emprunt Obligataire 2021-2 émis par WIFAK BANK pour un montant de 5 000 000 dinars amortissable annuellement détaillé comme suit :

Affectation du placement	du	Montant souscrit en 2021 (DT)	Produit 2023 (DT)
Actionnaires		5 000 000	395 658

L'Emprunt Obligataire a les caractéristiques suivantes :

- Durés de 7 ans ;
  - Amortissement annuel constant par 1/7 à partir de la 1ère année ;
  - Une rémunération annuelle prévue à 9,3% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 9,05% et un complément variable de 0,25%.
- La société a souscrit le 10/01/2022, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 3 000 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Non-Vie	3 000 000	6 370

- La société a souscrit en 2022 à l'emprunt Obligataire 01-2022 émis par WIFAK BANK pour un montant de 4 000 000 DT détaillé comme suit :

Affectation du placement	du	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie		4 000 000	394 000

L'Emprunt Obligataire a les caractéristiques suivantes :

- Durés de 7 ans ;
  - Une rémunération annuelle prévue à 9,85% de la valeur nominale.
- La société a souscrit le 23/12/2022, un contrat « ISTITHMAR » auprès de WIFAK BANK pour un total de 2 000 000 DT, pour une durée d'un an, détaillé comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2023 (DT)
Adhérents Vie	1 086 300	88 360
Adhérents Non-Vie	913 700	74 321

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'autres conventions qui sont réalisées au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2023.

### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

#### C-1 : Rémunération du Directeur Général

- La rémunération de l'ancien Directeur Général a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni en date du 01 Mars 2021 suite à une recommandation de révision formulé par le comité de nomination et de rémunération réuni en date du 25 Février 2021. Elle englobe :
  - Un salaire net mensuel de 9 000 DT
  - La prise en charge par At-Takafulia de toutes les charges sociales liées au régime non salarié de la CNSS.
  - Une voiture de fonction
  - 500 litres d'essence par mois (12 mois)
  - Les mêmes avantages sociaux que les salariés d'At-Takafulia, en matière d'assurances, d'IDR, de droit au congé et autres.

Le solde de tous comptes de l'ancien directeur général a été fixée par le comité de rémunération lors de sa réunion en date du 29 mai 2023, et cette décision a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 09 Aout 2023. Le solde de tous compte comprend :

- Congés à payer au 15/05/2023 : 60 jours soit 18 000 dinars net ;
  - Salaire de 15 jours : soit 4 500 dinars net ;
  - Carburant de 15 jours : 250 litres soit 631 dinars net ;
  - Tickets restaurants: 20 tickets, soit 150 dinars net
- Le nouveau Directeur Général de la Société AT-Takafulia a été désigné lors de la réunion du conseil d'administration en date du 25 avril 2023, dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances le 3 mai 2023, pour un mandat de trois ans à compter du 2 mai 2023. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération lors de sa réunion en date du 29 mai 2023, et cette décision a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 09 Aout 2023. Sa rémunération comprend :
    - Un salaire net mensuel de 9 000 DT servie sur 12 mois.
    - Une prime annuelle de 60 000 DT net.
    - Prime sur résultat à fixer par le conseil d'administration.
    - Une voiture de fonction
    - 500 litres d'essence par mois (12 mois)
    - Un téléphone et tous les avantages accordés au personnel.

Il est à noter que la prime sur résultat de l'exercice 2023 a été fixé, par le comité de rémunération réuni le 12 février 2024, à un montant de 150 000 dinars net. Cette rémunération a été approuvée le conseil d'administration du 26 Février 2024.

## **C-2 : Rémunération du Président du Conseil**

Une indemnité annuelle servis au président du conseil d'administration conformément au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2023 pour un montant net de 15 000 dinars au titre de la gestion 2022.

## **C-3 : Rémunération des administrateurs et des membres des comités**

Les jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'Administration sont fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire à 5.000 DT Net.

Les jetons de présence attribués aux membres des comités sont fixés à 5.000 DT Net.  
Le comité Charaïque bénéficie d'une rémunération annuelle fixée à 5.000 dinars net à servir

à chaque membre.

Les obligations et engagements de At-Takafulia envers ses dirigeants, membres du conseil d'administration et comités réglementaires se présentent comme suit :

	Directeur Général		Président du conseil, Administrateurs et membres des comités	
	Charge de L'exercice	Passif au 31/12/2023	Charge de L'exercice	Passif au 31/12/2023
Rémunération à court terme	579 005	160 265	156 250	160 000
<b>Total</b>	<b>579 005</b>	<b>160 265</b>	<b>156 250</b>	<b>160 000</b>

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres opérations conclues par la compagnie et entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 04 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

La Générale d'Audit et Conseil-G.A.C  
Membre de MGI Worldwide  
Chiheb GHANMI

Cabinet GRAJA MOUNIR  
Mounir GRAJA

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS

**Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique  
« S.P.D.I.T. - SICAF »**

Siège Social : 5, Boulevard Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

La Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique -SPDIT SICAF-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 mars 2024 accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **Mme Kalthoum BOUGUERRA** (Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie) et **M Mohamed Lassaad BORJI** (Les Commissaires aux Comptes Associés – MTBF)

**BILAN**  
**S.P.D.I.T**  
(Exprimé en dinars)

**ACTIFS**

**ACTIFS NON COURANTS**

**Actifs immobilisés**

	<u>Notes</u>	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	2	114 154	114 154
Moins : amortissements	2	- 63 494	- 29 761
	2	<b>50 660</b>	<b>84 393</b>
Immobilisations corporelles	2	325 527	425 727
Moins : amortissements	2	- 315 496	- 422 646
	2	<b>10 031</b>	<b>3 081</b>
Immobilisations financières	3	21 604 247	23 314 369
Moins : provisions	3	- 5 980 824	- 7 430 922
	3	<b>15 623 423</b>	<b>15 883 447</b>

**Total des actifs immobilisés**

**15 684 114**

**15 970 921**

**TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS**

**15 684 114**

**15 970 921**

**ACTIFS COURANTS**

Intermédiaires en bourse		3 572	8 383
Autres actifs courants	4	3 106 719	2 770 665
Moins : Provisions	4	- 1 486	- 1 486
	4	<b>3 105 233</b>	<b>2 769 179</b>
Placements et autres actifs financiers	5	43 424 108	18 949 212
Moins : Provisions	5	- 2 517 614	- 2 598 280
	5	<b>40 906 494</b>	<b>16 350 932</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	6	28 138 666	44 053 526

**TOTAL DES ACTIFS COURANTS**

**72 153 965**

**63 182 020**

**TOTAL DES ACTIFS**

**87 838 079**

**79 152 941**

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

**BILAN**  
**S.P.D.I.T**  
(Exprimé en dinars)

<u>Capitaux propres et Passifs</u>	<u>Notes</u>	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	7	28 000 000	28 000 000
Réserve Légale	7	2 800 000	2 800 000
Réserves Ordinaires	7	1 777 162	1 777 162
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	7	5 497 735	4 213 996
Réserves pour réinvestissements exonérés	7	822 838	822 838
Résultats reportés	7	15 443 527	14 560 230
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>56 760 012</b>	<b>54 592 976</b>
Résultat net de la période		<b>26 798 947</b>	<b>21 767 036</b>
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>		<b>83 558 959</b>	<b>76 360 012</b>
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Provision pour risques et charges	8	1 210 134	508 289
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b>1 210 134</b>	<b>508 289</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Autres passifs courants	9	3 068 986	2 271 952
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	12 688
<b><u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u></b>		<b>3 068 986</b>	<b>2 284 640</b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b>4 279 120</b>	<b>2 792 929</b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</u></b>		<b>87 838 079</b>	<b>79 152 941</b>

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

# ETAT DE RESULTAT

## S.P.D.I.T

(Exprimé en dinars)

			31/12/2022
	<u>Notes</u>	31/12/2023	
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Dividendes des participations non cotées	10	16 517 990	15 760 552
Dividendes des placements cotés	10	3 392 409	2 904 803
Plus-value de cessions des placements	10	4 560 514	1 662 964
Revenus des placements monétaires	10	4 833 425	2 037 861
Autres produits d'exploitation	10	128 436	105 689
Reprises sur provisions antérieures	10	1 713 367	1 200 037
<b><u>Total des produits d'exploitation</u></b>		<b>31 146 141</b>	<b>23 671 906</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Commissions et charges assimilées	11	77 201	55 791
Moins-value et Pertes sur titres	11	1 526 943	13 591
Dotations aux provisions pour risques et charges	11	701 845	902
Dotations aux provisions pour dépréciation de titres	11	182 602	129 293
Dotations aux amortissements	11	34 963	56 019
Charges de personnel	11	352 927	326 906
Autres charges d'exploitation	11	437 909	347 698
<b><u>Total des charges d'exploitation</u></b>	11	<b>3 314 390</b>	<b>930 200</b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b>27 831 751</b>	<b>22 741 706</b>
<b><u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u></b>		<b>27 831 751</b>	<b>22 741 706</b>
<u>Impôt sur les sociétés</u>	12	-926 875	- 745 950
<u>Impôt sur les Capitaux Mobiliers</u>		-	- 143 470
<b><i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i></b>		<b>26 904 876</b>	<b>21 852 287</b>
<u>Contribution Sociale de Solidarité</u>		-105 929	- 85 251
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>		<b>26 798 947</b>	<b>21 767 036</b>

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

# ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

## S.P.D.I.T

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Résultat		26 798 947	21 767 036
Ajustement pour amortissements et Provisions		919 411	186 214
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions		-1713 367	-1 200 037
Ajustement pertes sur titres		1 522 796	-
Variations des créances		4 811	216
Variations des autres actifs courants		-336 053	-285 944
Variation brute des placements et autres actifs financiers	13.1	-24 474 896	12 933 746
Variation des passifs courants		784 346	870 442
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles		-16 500	
<b><u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u></b>		<b>3 489 495</b>	<b>34 271 673</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		-8 180	-97 403
Décaissements affectés à l'acquisition des autres immobilisations financières		-4 900	-430
Décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations financières		-318 729	-283 309
Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		16 500	-
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations financières		10 944	27 350
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières		500 010	500 000
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</u></b>		<b>195 645</b>	<b>146 208</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Dividendes et autres distributions	13.2	-19 600 000	-16 800 000
<b><u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u></b>		<b>-19 600 000</b>	<b>-16 800 000</b>
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>		<b><u>-15 914 860</u></b>	<b><u>17 617 881</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice		44 053 526	26 435 645
Trésorerie en fin de l'exercice		28 138 666	44 053 526

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

## **NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

### **1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T" est une société d'investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.
- La Société a été agréée en tant que société d'investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 octobre 1989.

### **1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE**

- La comptabilité de la SPDIT est tenue au moyen du logiciel SAP qui permet l'édition du grand livre par compte et de la balance générale, reprenant le total des mouvements des comptes.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises fixé par la loi 96 - 112 du 30 décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.
- Les états financiers susvisés sont préparés en référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation, au principe de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base annoncées par le Système Comptable des Entreprises.
- Les états financiers sont établis selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des états financiers annuels de l'exercice précédent. Les principales sont décrites ci-après.

### **1.3. UNITE MONETAIRE**

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

### **1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS**

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d'achat historique hors frais accessoires d'acquisition.
- Au cours de l'exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
- Pour les participations à long terme et par application du Paragraphe 12 de la NCT 07, à la date de clôture, il est procédé à leur évaluation à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.  
Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de :
  - La valeur de marché ;
  - L'actif net tel qu'il découle des états financiers ;
  - Le secteur d'activité auquel appartient la société ;
  - L'importance du patrimoine immobilier ; et
  - Les résultats réalisés au cours des derniers exercices et les perspectives de rentabilité.

- Pour les placements à court terme et par application du Paragraphe 15 de la NCT 07, à la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés n'étant pas très liquides, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.
- Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque cours moyen boursier du mois de décembre est inférieur à la valeur comptable.

### **1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS**

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties par application des taux suivants :

- Logiciels informatiques	33%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%
- Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 500 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement. Ils sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent et à ceux admis par l'administration fiscale.

### **1.6. REGIME FISCAL**

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88.

### **1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS**

- Les dividendes sont comptabilisés en tant que revenus sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté des états financiers définitifs de cet exercice et lorsque l'encaissement est bien assuré.
- Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.
- Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.

## NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En Dinars Tunisiens		Valeurs brutes				Amortissements			VCN
Immobilisations	Désignation	Au 01/01/2023	Acquisitions & cessions	Au 31/12/2023	Taux	Au 01/01/2023	Dotations & reprises 2023	Au 31/12/2023	Au 31/12/2023
Incorporelles	Logiciels	114 154		114 154	33,33%	29 761	33 733	63 494	50 660
		<b>114 154</b>		<b>114 154</b>		<b>29 761</b>	<b>33 733</b>	<b>63 494</b>	<b>50 660</b>
Corporelles	Matériels de Transport	402 154	-108 380	293 774	20%	402 154	-108 380	293 774	0
	Equipements de bureaux	15 170		15 170	10%	14 663	132	14 794	376
	Accessoires de bureau	737		737	10%	737		737	0
	Matériels Informatique	7 666	8 180	15 846	15%	5 093	1 098	6 191	9 655
		<b>425 727</b>	<b>-100 200</b>	<b>325 527</b>		<b>422 646</b>	<b>1 230</b>	<b>315 496</b>	<b>10 031</b>

Durant l'année 2023 la société a cédé une voiture d'une valeur brute de 108 380 DT totalement amortie à un prix de cession de 16 500 DT dégagant une plus-value de cession de 16 500 DT.

## NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Notes	Libellé	31/12/2023	31/12/2022
3-1	Actions non cotées-groupe	12 934 118	14 136 765
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-2 018 535	-3 541 331
3-2	Autres actions non cotées	2 940 000	2 941 430
3-2	Provisions pour dépréciation des autres actions non cotées	-2 052 500	-2 052 500
3-3	Autres actions cotées	4 228 529	4 228 529
3-3	Provisions pour dépréciation des autres actions cotées	-1 909 789	-1 837 091
3-4	Emprunts obligataires	1 500 000	2 000 000
	Autres immobilisations financières	1 600	7 645
	<b>Total en DT</b>	<b>15 623 423</b>	<b>15 883 447</b>

### 3.1. ACTIONS NON COTEES GROUPE

Participations non cotées-Groupe	Capital		31/12/2023				31/12/2022			
	Titres Emis	% direct dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes
S.I. Notre Dame (*)	15 000	43,00%	6 450	1 788 815	1 788 815		6 450	1 788 815	1 788 815	129 000
SEABG	8 097 500	30,64%	2 481 284	1 440 913		14 029 185	2 481 285	1 440 923		14 029 185
SBT	16 350 000	27,85%	4 553 059	1 802 828		1 390 798	4 269 750	1 519 519		1 116 203
STC	980 000	0,03%	282	2 150		1 151				
STBN	1 886 100	0,00%					216 958	1 522 796	1 522 796	
STBO	1 664 000	13,63%	226 800	1 618 480		136 080	226 800	1 618 480		
LA PREFORME	122 005	11,10%	13 538	968 570		135 380	13 538	968 570		
SGBIA	495 500	15,25%	75 577	4 852 762		680 193	75 577	4 852 762		340 097
SNB	160 200	1,15%	1 849	159 600		5 203	1 502	124 900		5 203
SLD	698 500	0,43%	3 000	300 000	229 720		3 000	300 000	229 720	
<b>Total en DT</b>				<b>12 934 118</b>	<b>2 018 535</b>	<b>16 377 990</b>		<b>14 136 765</b>	<b>3 541 331</b>	<b>15 619 688</b>

(\*) Malgré la détention de 43% du capital de la société, la SPDIT n'exerce pas de contrôle sur cette société. La société est par conséquent exonérée de l'établissement d'états financiers consolidés.

La variation enregistrée au 31 décembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022 correspond à :

1. La souscription à l'augmentation de capital de la SBT et de la STC respectivement pour 283 309 dinars et 720 dinars.
2. La souscription à l'augmentation de capital de la SNB pour 34 700 dinars.
3. Le reclassement des actions STC des autres actions non cotées en action non cotées Groupe.
4. Vente d'une action SEABG pour 10 dinars
5. Perte de la participation totalement provisionnée dans le capital de la STBN soit 1 522 796 dinars.

### 3.2. AUTRES ACTIONS NON COTEES

Autres participations non cotées	Capital		31/12/2023				31/12/2022			
	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Dividende
Hôtel El Mansour Tabarka	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000	1 200 000		120 000	1 200 000	1 200 000	
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500		37 250	372 500	372 500	
Hôtel Jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	240 000		2 400	240 000	240 000	
Sté Tourisme et Loisir	133 000	1,58%	2 100	210 000	210 000		2 100	210 000	210 000	
Sté Union Factoring	3 000 000	5,00%	150 000	750 000		113 000	150 000	750 000		113 000
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500		27 000	1 375	137 500		27 000
STC							210	1 430		864
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000		300	30 000	30 000	
<b>Total en DT</b>				<b>2 940 000</b>	<b>2 052 500</b>	<b>140 000</b>		<b>2 941 430</b>	<b>2 052 500</b>	<b>140 864</b>

### 3.3. AUTRES ACTIONS COTEES

Actions	VN	Capital		2 023			2 022			Cours	Provisions	Provisions au	Dotation au
		Titres émis	%	Ott	C.M-23	Valeur	Ott	C.M-22	Valeur	déc.23	Antérieures	31/12/2023	31/12/2023
STB	5,000	155 375 000	0,41%	632 154	6,689	4 228 529	632 154	6,689	4 228 529	3,668	1 837 091	1 909 789	72 698
<b>Total</b>		<b>155 375 000</b>				<b>4 228 529</b>			<b>4 228 529</b>		<b>1 837 091</b>	<b>1 909 789</b>	<b>72 698</b>

### 3.4. OBLIGATIONS

Libellé	31/12/2023	Reclassement échéance – 1 an	31/12/2022
Emprunt obligataire Amen Bank 2020 (1)	500 000	500 000	1 000 000
Emprunt National (2)	1 000 000		1 000 000
<b>Total en DT</b>	<b>1 500 000</b>	<b>500 000</b>	<b>2 000 000</b>

- (1) L'emprunt Amen Bank souscrit en 2020 pour 2 500 000 D est rémunéré à un taux fixe de 9,5%.
- (2) L'emprunt National souscrit en 2021 pour 1 000 000 D est rémunéré au taux du TMM + 2,55%.

Ces obligations ont généré au 31 décembre 2023 des intérêts pour 236 466 DT.

## NOTE 4 - AUTRES ACTIFS COURANTS

Note	Libellé	31/12/2023	31/12/2022
	Personnels débiteurs	10 206	20 782
	Etat et collectivités publiques	2 288 768	1 920 144
	Compte d'attente	578 717	578 717
	Autres débiteurs divers	195 473	229 734
	Créance sur cession de titres (*)	1 486	1 486
	Produits à recevoir	32 069	14 844
	Charges constatées d'avance	-	4 958
	<b>TOTAL</b>	<b>3 106 719</b>	<b>2 770 665</b>

(\*) Montant totalement provisionné

## NOTE 5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Notes	Libellé	31/12/2023	31/12/2022
5-1	Actions Tunisiennes cotées	14 710 512	15 519 353
5-2	Actions Sicav et FCP	1 700 661	2 916 925
5-3	Billets de trésorerie et Certificats de dépôt à plus de 3 mois	26 500 000	
	Echéances à moins d'1 an /obligations	512 935	512 934
	<b>Placements et autres actifs financiers</b>	<b>43 424 108</b>	<b>18 949 212</b>
5-1	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-2 517 614	-2 598 280
	<b>TOTAL</b>	<b>40 906 494</b>	<b>16 350 932</b>

### 5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

Le portefeuille des actions cotées est de 14 710 512 au 31 décembre 2023 contre 15 519 353 DT au 31 décembre 2022 soit une variation à la baisse de 808 841 DT résultant des opérations suivantes :

(1)	Cession de 27 013 actions ATB ayant un coût moyen de	(75 805 DT)
(2)	Cession de 15 973 actions SAH ayant un coût moyen de	(93 050 DT)
(3)	Cession de 36 676 actions TPR ayant un coût moyen de	(91 824 DT)
(4)	Cession de 298 001 actions BT ayant un coût moyen de	(247 636 DT)
(5)	Cession de 26 552 actions BIAT ayant un coût moyen de	(297 724 DT)
(6)	Cession de 20 000 actions ATTIJARI BANK ayant un coût moyen de	(331 317 DT)
(7)	Achat 10 Droits d'Attribution BIAT pour	184 DT
(8)	Souscription à l'augmentation de capital de la MONOPRIX pour	328 331 DT
	<b>TOTAL</b>	<b>- 808 841 DT</b>

Le détail des actions cotées et des provisions correspondantes est présenté dans le tableau de la page suivante :

## 5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

		Capital		2 023			2 022			Cours	Résultat	Réalisation	Provisions	Reprise de	Provisions	Dotation	Dividendes
Actions	VN	Titres émis	%	Qtt	C.M-23	Valeur	Qtt	C.M-22	Valeur	déc.-23	Latent	2023	Antérieures	prov/cours	au déc.-23	au déc.-23	2023
A.Leasing	10,000	2 750 000	1,75%	48 246	22,363	1 078 907	48 246	22,363	1 078 907	16,678			-417 117	142 856	-274 260		72 369
ATL	1,000	32 500 000	0,19%	62 998	2,670	168 198	62 998	2,670	168 198	3,605	58 910						17 009
ATB	1,000	100 000 000	0,19%	187 282	2,806	525 560	214 295	2,806	601 365	2,736		6 863			-13 156	-13 156	
Attijari Bank	5,000	42 000 000	0,07%	31 250	16,566	517 683	51 250	16,566	849 000	44,540	874 192	568 683					205 000
BH	5,000	47 600 000	0,21%	99 909	8,840	883 173	99 909	8,840	883 173	11,896	305 344						89 918
BIAT	5,000	35 700 000	1,02%	365 535	11,213	4 098 694	392 086	11,212	4 396 234	90,846	29 108 699	2 167 568					2 274 099
BNA	5,000	64 000 000	0,02%	13 883	7,565	105 025	13 883	7,565	105 025	8,198	8 788						11 106
BT	1,000	270 000 000	0,15%	403 675	0,831	335 449	701 676	0,831	583 084	5,321	1 812 506	1 301 985					196 469
CC	1,000	343 624 940	0,13%	440 000	2,426	1 067 428	440 000	2,426	1 067 428	1,918			-230 108	6 600	-223 508		
CIL	5,000	7 000 000	1,00%	70 000	4,176	292 324	50 000	5,846	292 324	18,971	1 035 646						110 000
DH	10,000	54 907 262	0,12%	68 494	14,600	1 000 012	68 494	14,600	1 000 012	11,508			-121 440		-211 783	-90 344	27 398
ICF	10,000	2 100 000	2,21%	46 355	23,415	1 085 394	46 355	23,415	1 085 394	72,160	2 259 583						347 663
MONOPRIX	2,000	25 345 736	1,11%	281 395	3,412	960 039	221 699	2,849	631 708	5,139	486 050						
POULINA	1,000	180 003 600	0,00%	5 400	5,509	29 750	5 400	5,509	29 750	7,594	11 258						1 269
SAH	1,000	84 015 979	0,03%	28 635	5,664	162 180	43 813	5,825	255 230	8,048	68 274	63 192					9 187
Sotetel	5,000	4 636 800	2,26%	104 618	20,121	2 105 030	104 618	20,121	2 105 030	3,613			-1 768 160	41 115	-1 727 046		
TPR	1,000	50 000 000	0,00%	0	2,504	0	36 676	2,504	91 824	4,964	0	65 045				0	0
TUNIS RE	5,000	20 000 000	0,17%	33 704	8,772	295 664	33 704	8,772	295 664	6,759		-	-61 455		-67 859	-6 404	13 482
						<b>14 710 512</b>			<b>15 519 353</b>		<b>36 029 249</b>	<b>4 173 335</b>	<b>-2 598 280</b>	<b>190 571</b>	<b>-2 517 613</b>	<b>-109 904</b>	<b>3 374 969</b>

- La SPDIT a reçu en 2023
  - (1) 795 actions gratuites SAH portant jouissance à compter du 1er janvier 2023 ;
  - (2) Une action gratuite BIAT portant jouissance à compter du 1er janvier 2020 ;
- Les plus-values latentes calculées sur la base du cours boursier moyen du mois de décembre 2023 soit 36 029 249 dinars, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus-values ne sont pas prises en compte.

## 5.2 ACTIONS SICAV

Libellé	Valeur comptable au 31/12/2023	Valeur comptable au 31/12/2022	Valeur liquidative au 31/12/2023	Résultat latent
Sicav Obligataire	658 292	369 555	677 786	19 495
Sicav Mixte et FCP	1 042 369	2 547 370	1 062 413	20 044
<b>TOTAL en DT</b>	<b>1 700 661</b>	<b>2 916 925</b>	<b>1 740 199</b>	<b>39 539</b>

Les placements SICAV sont évalués au 31 décembre 2023 à leur coût d'acquisition. Les plus et moins-values latentes ne sont pas prises en compte dans le résultat de la période.

## NOTE 6 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Placements monétaires à moins de 3 mois	28 050 000	44 050 109
Banques	85 210	-
Caisse	3 456	3 417
<b>Total en DT</b>	<b>28 138 666</b>	<b>44 053 526</b>

## NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres après résultat de la période totalisent, un montant de 83 558 959 DT contre 76 360 012 DT au 31 décembre 2022. Les mouvements des capitaux propres intervenus au cours de l'exercice 2022 sont détaillés au tableau ci-dessous :

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserve Ordinaire	Réserves pour Réinvestissement Exonérés	Réserves à Régime spécial	Prime D'émission	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	28 000 000	2 800 000	1 777 162	822 838	4 213 996	2 418 750	14 560 230	21 767 036	76 360 012
Affectation réserve à régime spécial					1 283 739			- 1 283 739	
Affectation résultat 2022-résultats reportés 2022							883 297	- 883 297	
Dividendes 2022								- 19 600 000	- 19 600 000
Résultat								26 798 947	26 798 947
<b>Total en DT</b>	<b>28 000 000</b>	<b>2 800 000</b>	<b>1 777 162</b>	<b>822 838</b>	<b>5 497 735</b>	<b>2 418 750</b>	<b>15 443 527</b>	<b>26 798 947</b>	<b>83 558 959</b>

## 7.1. CAPITAL

Le capital est composé de 28 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

## **7.2. RESERVES POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES**

Ce compte enregistre la réaffectation des réserves ordinaires en réserves pour réinvestissements exonérés correspondant au montant des opérations de réinvestissements en exonérations d'impôts opérées par la société de 1999 à 2009 et approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2015.

## **7.3.RESULTATS REPORTEES**

Le montant de 15 443 527 DT correspond aux résultats reportés tels qu'ils découlent de l'affectation du résultat de l'exercice 2022 conformément à la 6<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2023.

## **7.4.RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action au 31 décembre 2023 s'élève à 0,957 dinar contre 0,777 dinar au 31 décembre 2022.

## **7.5. SITUATION DES RESERVES ET AUTRES ELEMENTS DES CAPITAUX PROPRES NON SOUMIS A LA RETENUE A LA SOURCE AU MOMENT DE LEUR DISTRIBUTION FUTURE.**

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013 – 54 du 30 décembre 2013 portant loi des finances pour l'année 2014, les réserves et autres éléments des capitaux propres qui ne seront pas concernés par la retenue à la source se détaillent au 31/12/2023 comme suit :

	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Réserve légale	2 800 000	2 800 000
Réserve ordinaire	1 777 162	1 777 162
Réserve à régime spécial et réserves pour réinvestissements exonérés	1 816 338	1 816 338
Prime d'émission	2 418 750	2 418 750
<b><u>Total</u></b>	<b><u>8 812 250</u></b>	<b><u>8 812 250</u></b>

## **NOTE 8 – PASSIFS NON COURANTS**

### **8.1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

La provision pour risques et charges soit 1 210 134 dinars est constituée en couverture de tout risque dont notamment le contentieux fiscal lié à la vérification approfondie de 2010 et dont l'affaire en justice est pendante à ce jour.

## NOTE 9 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Note	Libellé	31/12/2023	31/12/2022
	Etat et collectivités publiques	24 654	22 447
	Personnels et comptes rattachés	98 832	172 234
	Sté de groupe	193 469	227 731
	Créditeurs divers	29 995	24 594
	Charges à payer	90 000	40 000
9-1	Produit perçus d'avance	1 599 232	953 745
9-2	Impôt à liquider	926 875	745 950
	Contribution Sociale Solidarité	105 929	85 251
	<b>Total en DT</b>	<b>3 068 986</b>	<b>2 271 952</b>

### 9.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des placements monétaires perçus et non encore courus.

### 9.2. IMPOT A LIQUIDER

Ce compte enregistre l'impôt sur les sociétés à payer au titre du bénéfice de l'exercice 2023 qui s'élève à 926 875 D (Cf Note N°12 ci-après).

## NOTE 10 – LES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde en DT	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>REVENUS</b>		
<b>DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES</b>	<b>16 517 990</b>	<b>15 760 552</b>
Dividendes des participations du groupe -non cotées	16 377 990	15 619 688
Dividendes des autres participations-non cotées	140 000	140 864
<b>DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES</b>	<b>3 392 409</b>	<b>2 904 803</b>
Dividendes des placements cotés	3 374 969	2 863 985
Dividendes SICAV	17 440	40 818
<b>PLUS VALUES DE CESSION</b>	<b>4 560 514</b>	<b>1 662 964</b>
Plus-value sur cession des actions SICAV	221 016	7 269
Plus-value sur cession des placements cotés	4 173 410	-
Plus-value sur cession autres placements non cotés	166 088	1 655 695
<b>REVENUS DES PLACEMENTS</b>	<b>4 833 425</b>	<b>2 037 861</b>
Revenus des billets de trésorerie	313 875	297 411
Revenus des obligations	236 466	271 548
Revenus des certificats de dépôt	4 258 970	1 468 902
Revenus des autres placements	24 114	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>128 436</b>	<b>105 689</b>
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	98 750	97 500
Produits Financiers hors exploitation	12 290	7 128
Autres Produits d'exploitation	17 396	1 061
<b>REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES</b>	<b>1 713 367</b>	<b>1 200 037</b>
Reprise des provisions sur titres de placement en bourse	190 571	510 989
Reprise des provisions sur titres de participation	1 522 796	689 048
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>31 146 141</b>	<b>23 671 907</b>

## NOTE 11 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

<u>CHARGES</u>	<u>Solde en DT</u>	
	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
<b>COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES</b>	<b><u>77 201</u></b>	<b><u>55 791</u></b>
<b>MOINS VALUE ET PERTE SUR CESSION DE TITRES</b>	<b><u>1 526 943</u></b>	<b><u>13 591</u></b>
<b>DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b><u>701 845</u></b>	<b><u>902</u></b>
<b><u>DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES</u></b>	<b><u>182 602</u></b>	<b><u>129 293</u></b>
Dépréciation de titres non cotés	182 602	129 293
Dépréciation de titres cotés	182 602	129 293
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b><u>352 927</u></b>	<b><u>326 906</u></b>
Salaires	303 489	293 479
Autres charges de personnels	49 438	33 427
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b><u>437 909</u></b>	<b><u>347 698</u></b>
Impôt et taxes	72 640	59 094
Diverses charges d'exploitation	365 269	288 604
<b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b><u>34 963</u></b>	<b><u>56 019</u></b>
<b>TOTAL</b>	<b><u>3 314 390</u></b>	<b><u>930 200</u></b>

## NOTE 12 - TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

	<u>Au 31 12 2023</u>
<b><u>Résultat comptable avant impôt au 31/12/2023</u></b>	<b><u>27 831 751</u></b>
<b><u>Réintégration</u></b>	<b><u>1 080 273</u></b>
Perte sur rachat sicav	4 147
Provisions pour dépréciation des titres cotés	182 602
Provisions pour risques et charges	700 000
Provisions pour dépréciation des titres cotés déduit à hauteur de 50%	190 571
Charges relatives aux véhicules	2 952
<b><u>Résultat fiscal avant déduction</u></b>	<b><u>28 912 023</u></b>
<b><u>Déductions</u></b>	<b><u>25 797 176</u></b>
Dividendes	19 910 399
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse ayant subis l'impôt	190 571
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation de participations	1 522 796
Plus-values d'actions cotées	4 173 410
<b><u>Résultat Fiscal avant déduction des provisions</u></b>	<b><u>3 114 847</u></b>
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable	<b><u>182 602</u></b>
<b><u>Résultat fiscal avant réinvestissement exonéré</u></b>	<b><u>2 932 245</u></b>
<b><u>Réinvestissement exonéré</u></b>	<b><u>284 029</u></b>
<b><u>Résultat fiscal après réinvestissement exonéré</u></b>	<b><u>2 648 216</u></b>
<b><u>Impôt sur les sociétés 2023</u></b>	<b><u>926 875</u></b>

## **NOTE 13 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

**13.1.** La variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).

**13.2.** Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022.

## **NOTE 14 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent :

- Les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- Les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe dont le solde au 31 décembre 2023 s'élève à 3 550 000 DT. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un point et ont généré des produits financiers pour 76 726 DT.
- Assistance et maintenance informatique par la S.I.T pour un montant annuel de 69 869 DT HT.
- Acquisition de matériels informatiques auprès de la S.I.T pour 8.180 dinars en TTC.
- Location auprès de la SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour un loyer annuel de 16 665 DT HT.

## **NOTE 15 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE**

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture des états financiers du 31 décembre 2023.

**SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T »**

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

**Tunis, le 08 mars 2024**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE  
DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T. »  
5, BOULEVARD MOHAMED EL BEJI CAID ESSEBSI  
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA -1082 TUNIS-

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Messieurs les Actionnaires,

***I- Rapport sur l'audit des états financiers***

***Opinion***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de de Placement et de Développement Industriel et Touristique (« S.P.D.I.T. »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 83.558.959 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 26 798 947 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

### **1. Évaluation des titres de participation et des placements**

La société a un portefeuille significatif de participations en actions cotées et non cotées, ainsi que de placements en actions cotées en bourse, qui s'élèvent au 31 décembre 2023 à un montant net de 26,3 MDT (cf. Notes aux états financiers N° 3 et N°5).

Ils sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage ou leur valeur de marché est inférieure à leur valeur comptable à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2023, les participations et les placements d'une valeur d'origine de 34,8 MDT sont dépréciées à hauteur de 24,4%.

L'évaluation des participations et des placements est effectuée conformément au principe annoncé à la note N° 1.4 et en conformité avec la Norme comptable NC 07 relative aux placements.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces participations et placements et la prise en compte de toute dépréciation éventuelle qui en découle.

### **2. Exhaustivité des revenus de dividendes**

Les produits d'exploitation de la société sont constitués à hauteur de 64 % de dividendes soit un montant de 19,9 MDT au 31 décembre 2023 (cf. Note aux états financiers N°10). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des participations et des placements et avons pris connaissance des procès-verbaux des assemblées générales de toutes les sociétés dans lesquelles la SPDIT détient une part au capital et nous avons recalculé le montant des dividendes revenant à la SPDIT à partir des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif des comptes de l'exercice 2023.

## ***Rapport de gestion du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des

procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la

société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Les commissaires aux comptes**

**Kalthoum BOUGUERRA**  
Membre de l'Ordre des Experts Comptable de  
Tunisie

**Les Commissaires aux Comptes Associés –  
MTBF  
Mohamed Lassaad BORJI**

**Tunis, le 08 mars 2024**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE  
DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T. »  
5, BOULEVARD MOHAMED EL BEJI CAID ESSEBSI  
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA -1082 TUNIS-

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475  
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF  
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

***I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)***

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

1. Un contrat cadre de prestations de service avec la société SIT (SIRYOS) couvrant tout le système d'information fourni à la SPDIT pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 02 janvier 2023 pour un montant de 53 700 dinars en HT. Le contrat prévoit aussi une tarification du support fonctionnel sur la base des interventions effectives.
2. L'acquisition de matériels informatiques auprès de la S.I.T pour 8.180 dinars en TTC.

***II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)***

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elles concernent :

1. Un contrat de location avec la société SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1er avril 2011 et pour un montant annuel fixé à 16 665 DT HT au 31 décembre 2023;

2. Facturation de diverses charges liées au système d'information par la SIT totalisant en 2023 un montant 14.555 DT HT.
3. Poursuite du contrat d'assistance et de maintenance de logiciel avec la société informatique et télématique (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 01 janvier 2014. En 2023 la charge d'assistance facturée par la société informatique et télématique (SIT) s'est élevée à 1 614 DT hors taxes.

### **III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II §5 du code des sociétés commerciales sont fixées par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Le Conseil d'Administration du 17 février 2023 a donné à Monsieur Mustapha Abdelmoula le pouvoir pour fixer la rémunération du Directeur Général.
  - Cette rémunération est composée pour l'exercice 2023 d'un salaire mensuel brut de 7 500 DT, d'un treizième mois de 7 000 DT brut et d'une gratification annuelle brute de 30 000 DT ;
  - Le Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture, ainsi que des frais d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone au titre de sa consommation personnelle. Ces avantages en nature ont totalisé 8.006 DT pour l'exercice 2023.
- Le président du Conseil d'Administration ne reçoit pas de rémunération de la SPDIT.
- L'Assemblée Générale du 6 avril 2023 a alloué à chacun des membres du Comité d'Audit une rémunération annuelle nette de 4 000 DT.
- Les jetons de présence ont été fixés par l'Assemblée Générale du 6 avril 2023 à un montant net de 8 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

#### **Les commissaires aux comptes**

**Kalthoum BOUGUERRA**  
Membre de l'Ordre des Experts Comptable de  
Tunisie

**Les Commissaires aux Comptes Associés –  
MTBF  
Mohamed Lassaad BORJI**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

**SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA**

**Siège Social :** Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3<sup>ème</sup> Etage, les berges du Lac

La société TAWASOL GROUP HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 Mars 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **M Hedi MELLAKH** représentant la société d'expertise comptable (UNION DES EXPERTS COMPTABLES) & **M Moez BEN ALI**.

# TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2022 (exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	31-déc-22	31-déc-21
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Immobilisations incorporelles	1	6 266	6 266
Amortissement des immobilisations incorporelles	1-1	-6 266	-6 266
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Immobilisations corporelles	2	5 498 624	5 459 025
Amortissement des immobilisations corporelles	2-1	-1 660 162	-1 532 323
Provisions sur immobilisations corporelles		-6 000	0
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		<b>3 832 461</b>	<b>3 926 702</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Immobilisations financières	3	112 420 334	112 430 334
<b>Immobilisations financières nettes</b>		<b>112 420 334</b>	<b>112 430 334</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>116 252 795</b>	<b>116 357 036</b>
<b>Autres actifs non courants</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>116 252 795</b>	<b>116 357 036</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Clients et comptes rattachés		2 130 108	2 110 409
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>		<b>2 130 108</b>	<b>2 110 409</b>
Autres actifs courants	4	14 170 285	12 742 351
Provision		-71 500	-71 500
<b>Autres actifs courants nets</b>		<b>14 098 785</b>	<b>12 670 851</b>
Placements et autres actifs financiers	5	6 750 000	6 750 000
<b>Placements nets</b>		<b>6 750 000</b>	<b>6 750 000</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	6	173 167	216 986
<b>Liquidités nettes</b>		<b>173 167</b>	<b>216 986</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>23 152 061</b>	<b>21 748 246</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>139 404 856</b>	<b>138 105 282</b>

# TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2022 (exprimé en dinars Tunisiens)

<i>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>31-déc-22</i>	<i>31-déc-21</i>
<b><i>CAPITAUX PROPRES</i></b>	<b>7</b>		
Capital social		108 000 000	108 000 000
Réserves légales		1 409 009	1 409 009
Autres capitaux propres		1 799 584	1 799 584
Résultats reportés		3 094 008	3 094 008
Résultats Bénéficiaire		63 998	
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>114 366 600</b>	<b>114 302 601</b>
Résultat de l'exercice		-182 246	63 998,445
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b>114 184 354</b>	<b>114 366 600</b>
<b><i>PASSIFS</i></b>			
<b><i>Passifs non courants</i></b>			
Emprunts		7 895 748	8 502 405
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>8</b>	<b>7 895 748</b>	<b>8 502 405</b>
<b><i>Passifs courants</i></b>			
Fournisseurs & comptes rattachés	<b>9</b>	2 993 836	2 075 990
Autres passifs courants	<b>10</b>	4 041 655	2 929 630
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>11</b>	10 289 263	10 230 658
<b>Total des passifs courants</b>		<b>17 324 754</b>	<b>15 236 278</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>25 220 502</b>	<b>23 738 682</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>139 404 856</b>	<b>138 105 282</b>

# TAWASOL GROUP HOLDING SA.

## ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2022 (exprimé en dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>NOTES</i>	<i>Du 01/01/2022 au 31/12/2022</i>	<i>Du 01/01/2021 au 31/12/2021</i>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
+ Revenus		0	609 972
+ Autres produits d'exploitation		801 845	887 343
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>12</b>	<b>801 845</b>	<b>1 497 315</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
+ Achats d'approvisionnement consommés	<b>13</b>	-42 426	-34 169
+ Charges de personnel	<b>14</b>	-138 499	-141 427
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>15</b>	-165 569	-172 440
+ Autres charges d'exploitation	<b>16</b>	-255 842	-308 278
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-602 337</b>	<b>-656 314</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>199 509</b>	<b>841 001</b>
<b>AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES</b>			
- Charges financières nettes	<b>17</b>	-1 462 563	-1 831 463
+ Produits des placements	<b>18</b>	1 066 170	1 054 745
+ Autres gains ordinaires		25 070	3 057
- Autres pertes ordinaires		-8 524	-9
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-180 337</b>	<b>67 330</b>
Impôt sur le bénéfice		-1 908	-3 332
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>-182 246</b>	<b>63 998</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-182 246</b>	<b>63 998</b>

# TAWASOL GROUP HOLDING SA.

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2022 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
+ Résultat net		-182 246	63 998
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et provisions	19-1-1	165 569	172 440
Variation des créances clients	19-1-2	-19 699	-281 007
Variation des autres actifs	19-1-2	-1 427 935	6 132 530
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	19-1-3	917 846	922 794
Variation des autres passifs	19-1-3	1 163 502	-636 918
Plus-value sue cession d'immobilisations		-25 000	0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>592 038</b>	<b>6 373 836</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-71 329	-6 693
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		25 000	0
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		10 000	-6 751 000
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-36 329</b>	<b>-6 757 693</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
+ Encaissement provenant des emprunts		0	10 388 802
- Remboursement d'emprunts		-606 657	-4 883 756
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	19-2	<b>-606 657</b>	<b>5 505 046</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-50 947</b>	<b>5 121 189</b>
Trésorerie au début de l'exercice		6 960 715	1 839 526
Trésorerie à la clôture de l'exercice	20	6 909 768	6 960 715

## METHODES COMPTABLES

### I- Présentation de la société

La **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA (T.G.H.)** est une Société Anonyme au capital de 108 000 000 Dinars ayant pour objet, notamment, les prises d'intérêts et de participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit.

### II- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les comptes de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)**, sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises tel que fixé la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 :

- Les états financiers comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.
- Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.
- Les états financiers de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** sont libellés en Dinar Tunisien.

Le système en place, permet l'édition des documents suivants :

- Journal auxiliaire Opérations Diverses ;
- Journal centralisateur ;
- Balance générale des comptes ;
- Grand livre des comptes ;
- Balance auxiliaire des comptes tiers (clients et fournisseurs) ;
- Grand-livre auxiliaire des comptes (clients et fournisseurs)...

Ce système est organisé au tour de journaux de types suivants :

- Des journaux de trésorerie ;
- Des journaux d'achats ;
- Des journaux de vente ;
- Des journaux OD ;
- Un journal d'Ouverture.

L'exercice comptable couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

Les états financiers arrêtés au 31.12.2022 ont été établis conformément aux méthodes comptables généralement admises et plus particulièrement les hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;

- Convention de réalisation de revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative.

### III- Principes comptables pertinents

#### 1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

#### 2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement, sans valeur résiduelle, aux taux suivants :

Désignation	Taux
- Agencements et Aménagements	15%
- Constructions	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel et Mobilier de Bureau	20%
- Matériel informatique	33%

Les immobilisations de faible valeur (inférieur à 500 dinars) sont amorties intégralement à l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-412 du 25 Février 2008.

#### 3- Immobilisations financières

Figurent sous cet intitulé les titres de participation, ainsi que les dépôts et cautionnements. Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux Propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés sont comptabilisés en produits au cours de l'année de la décision de distribution.

#### **4- Placements et autres actifs financiers**

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois. Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

#### **5- Liquidités et équivalents de liquidités**

Les comptes « banques » présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan, ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

#### **6- Comptes de régularisation**

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et à la convention de périodicité, les achats non réceptionnés au cours de l'exercice mais dont les factures sont déjà comptabilisées ont été inscrits dans le compte « charges comptabilisées d'avance », et les intérêts des placements sur le marché monétaire ainsi que les intérêts relatifs aux prêts accordés, perçus d'avance ont été logés dans le compte produits constatés d'avance.

#### **7- Revenus**

Les revenus de la société TGH sont constitués essentiellement par des dividendes. Les dividendes reçus des sociétés sont comptabilisés en produits au cours de l'année de la décision de distribution.

#### **8- Modèles de présentation des états financiers**

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### Notes sur les éléments du bilan

#### 1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde brut débiteur de 6 266 dinars au 31.12.2022. Il s'agit du même solde qu'au 31.12.2021 et il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Logiciel	6 266	6 266	0
<b>Total</b>	<b>6 266</b>	<b>6 266</b>	<b>0</b>

#### 1-1- Amortissement des immobilisations incorporelles

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde créditeur de 6 266 dinars. Il s'agit du même solde qu'au 31.12.2021 et il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Logiciel	-6 266	-6 266	0
<b>Total</b>	<b>-6 266</b>	<b>-6 266</b>	<b>0</b>

#### 2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde brut débiteur de 5 498 624 dinars au 31.12.2022 contre un solde brut débiteur de 5 459 025 dinars au 31.12.2021. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Terrains	1 961 759	1 961 759	0
Constructions	2 940 240	2 870 240	70 000
Agencements. Aménagements. Installations Divers	79 133	79 133	0
Matériel & Mobilier de Bureau	30 194	30 194	0
Matériel informatique	28 636	27 308	1 328
Matériel de transport	452 661	484 391	-31 731
Avance sur acquisition d'immobilisations	6 000	6 000	0
<b>Total</b>	<b>5 498 624</b>	<b>5 459 025</b>	<b>39 599</b>

## 2-1- Amortissement des immobilisations corporelles

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 660 162 dinars contre un solde créditeur de 1 532 323 dinars au 31.12.2021 :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Constructions	-1 077 457	-933 456	-144 001
Agencements. Aménagements. Installations Divers	-77 138	-68 865	-8 273
Matériel & Mobilier de Bureau	-26 915	-25 522	-1 393
Matériel informatique	-26 536	-25 117	-1 419
Matériel de transport	-452 116	-479 363	27 247
<b>Total</b>	<b>-1 660 162</b>	<b>-1 532 323</b>	<b>-127 839</b>

## 3- Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net débiteur de 112 420 334 au 31.12.2022 contre 112 430 334 dinars au 31.12.2021. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Titres de participation	112 418 334	112 428 334	-10 000
Cautionnement versé	2 000	2 000	0
<b>Total</b>	<b>112 420 334</b>	<b>112 430 334</b>	<b>-10 000</b>

### 3-1- Titres de participation

Cette rubrique présente un solde brut débiteur de 112 418 334 dinars au 31.12.2022. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Pourcentage de détention
RETEL	77 186 134	77 186 134	99,99%
HAYATCOM TUNISIE	22 857 812	22 857 812	100,00%
TAWASOL INVESTMENT SICAR	499 100	499 100	5,20%
RETEL BETON NORD OUEST	0	10 000	0,00%
RETEL PREFAB	198 000	198 000	99,00%
UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA	1 188 000	1 188 000	14,35%
JUPITER IMMOBILIERE	3 169 000	3 169 000	99,68%
GREEN TECHNOLOGIES	8	8	76,00%
L'AFFICHETTE	269 340	269 340	37,22%
JNAYNET MONTFLEURY	4 700 000	4 700 000	69,62%

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Pourcentage de détention
JNAYNET EL MANAR	2 300 000	2 300 000	31,78%
SUD FORAGE	49 940	49 940	2,56%
WIN TRAVAUX	1 000	1 000	0,10%
<b>Total</b>	<b>112 418 334</b>	<b>112 428 334</b>	

#### 4- Autres actifs courants

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde net débiteur de 14 098 785 dinars, contre un solde de 12 670 851 dinars au 31.12.2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Etat, impôts et taxes	1 162 654	1 109 013	53 641
Débiteur divers / JNAYNET MONTFLEURY	9 432	9 432	0
Débiteur, créateur GHZALA INDUSTRIE	96 272	96 272	0
Débiteur, créateur RETEL	995 393	980 857	14 536
Fournisseurs, avances et acomptes versés	5 000	5 000	0
Débiteur divers / TIS SICAR	49 547	0	49 547
Débiteur divers/RETEL BETON NORD OUEST	749 848	749 848	0
Débiteur divers / RETEL PREFAB	388	388	0
Débiteur divers / GREEN TECHNOLOGIES	71 500	71 500	0
Débiteur divers / XPRESS CELL	297 900	297 900	0
Débiteur divers / SPI JNAYNA	0	7 697	-7 697
Débiteur sté Sud Forage	2 460	2 460	0
Débiteur sté SLF	10 000	10 000	0
Débiteur Ste Jnaynet El Manar	10 000	0	10 000
Débiteurs Divers	324 241	77 813	246 428
Produit à recevoir	2 209 887	2 209 887	0
Produit à recevoir/ débiteurs divers	3 712 606	2 651 396	1 061 210
Charges constatées d'avance	6 657	7 888	-1 231
Compte d'attente	105 000	105 000	0
Créances sur cession des immo. financières	4 351 500	4 350 000	1 500
<b>Total brut</b>	<b>14 170 285</b>	<b>12 742 351</b>	<b>1 427 934</b>
-Provision pour dép. des comptes débiteurs	-71 500	-71 500	0

<b>Total Net</b>	<b>14 098 785</b>	<b>12 670 851</b>	<b>1 427 934</b>
------------------	-------------------	-------------------	------------------

#### 5- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 6 750 000 dinars au 31.12.2022. Il s'agit du même solde qu'au 31.12.2021 et il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Placement Billets de trésorerie	6 750 000	6 750 000	0
<b>Total</b>	<b>6 750 000</b>	<b>6 750 000</b>	<b>0</b>

#### 5.1- Placements en billet de trésorerie

Le solde de placement en billets de trésorerie au 31-12-2022 se détaille comme suit

Désignation	Relation	Solde au 31 décembre 2022
RETEL	Filiale	5 900 000
RBNO	Partie liée	500 000
TRADE IN	Partie liée	350 000
<b>Total</b>		<b>6 750 000</b>

#### 6- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 173 167 dinars au 31.12.2022 contre un solde de 216 986 dinars au 31.12.2021. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Chèques et effets à l'encaissement	171 106	171 106	0
Banques	0	43 824	-43 824
Caisse	2 061	2 056	5
<b>Total</b>	<b>173 167</b>	<b>216 986</b>	<b>-43 819</b>

#### 7- Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres après résultat de l'exercice présentent un solde créditeur de 114 184 354 dinars, contre un solde de 114 366 600 dinars au 31.12.2021. La variation de l'exercice 2022 se détaille comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31.12.2021	108 000 000	1 409 009	1 799 585	3 094 008	63 998	114 366 600
Résultat de 2022	0	0	0	0	-182 246	-182 246
<b>Solde au 31.12.2022</b>	<b>108 000 000</b>	<b>1 409 009</b>	<b>1 799 585</b>	<b>3 094 008</b>	<b>-118 248</b>	<b>114 184 354</b>

Le capital social est divisé en 108 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

#### 7-1- Résultat par action

Au 31.12.2022, le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net de l'exercice	-182 246	63 998
Nombre d'actions	108 000 000	108 000 000
<b>Résultat par action</b>	<b>-0,002</b>	<b>0,001</b>

#### 8- Emprunts

Au 31.12.2022, les emprunts présentent un solde créditeur de 7 895 748 dinars contre un solde créditeur de 8 502 405 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Emprunt bancaire BNA	6 938 802	6 938 802	0
Emprunt leasing ZITOUNA	956 946	1 563 603	-606 657
<b>Total</b>	<b>7 895 748</b>	<b>8 502 405</b>	<b>-606 657</b>

Le détail des emprunts se présente comme suit :

Désignation	Date de souscription	Solde au 31 décembre 2021	Reclassements 2022	Solde au 31 décembre 2022
BNA	16/12/2015	6 938 802	0	6 938 802
ZITOUNA	30/06/2015	1 563 603	-606 657	956 946
<b>Total</b>		<b>8 502 405</b>	<b>-606 657</b>	<b>7 895 748</b>

### 9- Fournisseurs et comptes rattachés

Au 31.12.2022, les dettes fournisseur et comptes rattachées présentent un solde créditeur de 2 993 836 dinars contre un solde créditeur de 2 075 990 dinars au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Fournisseurs d'exploitation	2 833 152	2 075 990	757 162
Débiteurs divers, effets à payer	160 684	0	160 684
<b>Total</b>	<b>2 993 836</b>	<b>2 075 990</b>	<b>917 846</b>

### 10- Autres passifs courants

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde créditeur de 4 041 655 dinars, contre un solde créditeur de 2 929 630 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Etat, impôts et taxes à payer	7 672	10 498	-2 826
CCA Mohamed CHABCHOUB	15 087	12 876	2 211
CCA Mohamed Amine CHABCHOUB	5 172	899	4 273
Charges à payer	2 282 889	950 409	1 332 480
Dettes sur congés payés	6 910	5 121	1 789
Autres créditeurs divers	1 272 728	1 375 430	-102 702
CNSS à payer	7 437	7 437	0
Dividendes à payer	443 752	566 952	-123 200
Dettes sur acquisition d'immobilisations financières	8	8	0
<b>Total</b>	<b>4 041 655</b>	<b>2 929 630</b>	<b>1 112 025</b>

### 11- Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31.12.2022, les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde créditeur de 10 289 263 dinars contre un solde créditeur de 10 230 658 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Echéances à moins d'un an	3 356 657	3 305 180	51 477
Billets de trésorerie	6 550 000	6 550 000	0
Intérêts courus	369 207	369 207	0
Banques	13 399	6 271	7 128
<b>Total</b>	<b>10 289 263</b>	<b>10 230 658</b>	<b>58 605</b>

### Notes sur les éléments de l'état de résultat

#### 12- Produits d'exploitation

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde créditeur de 801 845 dinars, contre un solde 1 497 315 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Revenus des participations	0	609 972	-609 972
Autres produits d'exploitation	801 845	887 343	-85 498
<b>Total</b>	<b>801 845</b>	<b>1 497 315</b>	<b>-695 470</b>

#### 13- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde débiteur de 42 426 dinars contre un solde débiteur de 34 169 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Fournitures administratives	792	546	246
Autres achats d'approvisionnements	41 634	33 623	8 011
<b>Total</b>	<b>42 426</b>	<b>34 169</b>	<b>8 257</b>

#### 14- Charges du personnel

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde débiteur de 138 499 dinars, contre un solde de 141 427 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Salaires et compléments de salaires	116 776	118 503	-1 727
Charges patronale CNSS	19 934	20 228	-294
Congés payés	1 789	2 696	-907
<b>Total</b>	<b>138 499</b>	<b>141 427</b>	<b>-2 928</b>

#### 15- Dotation aux amortissements et aux provisions

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde de 165 569 dinars contre un solde 172 440 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	159 569	172 440	-12 871
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	6 000	0	6 000
<b>Total</b>	<b>165 569</b>	<b>172 440</b>	<b>-6 871</b>

#### 16- Autres charges d'exploitation

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde débiteur de 255 842 dinars, contre un solde de 308 278 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Locations	0	1 510	-1 510
Entretien et réparation	23 315	34 069	-10 754
Primes d'assurance	15 443	15 205	238
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	120 089	117 603	2 486
Publicité, publications et relations publiques	2 021	8 637	-6 616
Déplacements, missions & réceptions	26	26 345	-26 319
Personnels extérieurs	39 499	-4 929	44 428
Cotisation Tunisie Clearing	32 528	31 764	764
Services bancaires et assimilés	13 267	46 175	-32 908
Frais postaux et de télécommunications	3 027	2 415	612
Impôts et taxes	16 885	27 189	-10 304
Transfert de charges-Rem. Ass.	- 11 958	0	-11 958
Divers	1 700	2 295	-595
<b>Total</b>	<b>255 842</b>	<b>308 278</b>	<b>-52 436</b>

### 17- Charges financières nettes

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde débiteur de 1 462 563 dinars contre un solde débiteur de 1 831 463 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Intérêts bancaires	669 154	946 771	-277 617
Intérêts/autres concours bancaires	524 000	527 140	-3 140
Frais financiers sur leasing	166 287	213 764	-47 477
Intérêts CCA	101 624	141 557	-39 933
Escomptes accordés	1 498	0	1 498
Pertes sur créances irrécouvrables	0	2 231	-2 231
<b>Total</b>	<b>1 462 563</b>	<b>1 831 463</b>	<b>-368 900</b>

### 18- Produits des placements

Au 31.12.2022, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 066 170 dinars contre un solde créditeur de 1 054 745 dinars au 31.12.2021. Le solde au 31.12.2022 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021	Variation
Produits financiers	540 000	542 607	-2 607
Intérêts créditeurs CCA	526 170	512 138	14 032
<b>Total</b>	<b>1 066 170</b>	<b>1 054 745</b>	<b>11 425</b>

### Notes sur les éléments de l'état de flux de trésorerie

#### 19-1- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

##### 19-1-1- Amortissement et provisions

Les ajustements pour amortissements et provisions se présentent au 31 décembre 2022 comme suit :

Désignation	Montant
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	159 569
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	6 000
<b>Total</b>	<b>165 569</b>

### 19-1-2- Variation des actifs

La variation des actifs se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022 (a)	Solde au 31 décembre 2021 (b)	Variation (b)-(a)
Clients et comptes rattachés	2 130 108	2 110 409	-19 699
Autres actifs courants	14 170 285	12 742 351	-1 427 934
<b>Total</b>	<b>16 300 394</b>	<b>14 852 760</b>	<b>-1 447 634</b>

### 19-1-3- Variation des passifs

La variation des passifs se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2022 (a)	Solde au 31 décembre 2021 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs & comptes rattachés	2 993 836	2 075 990	917 846
Autres passifs	4 462 339	3 298 837	1 163 502
<b>Total</b>	<b>7 456 175</b>	<b>5 374 827</b>	<b>2 081 348</b>

### 19-2- Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les décaissements de trésorerie nets liés aux activités de financement s'élèvent aux 31 décembre 2022 à 606 657 dinars. Ces décaissements proviennent du remboursement d'emprunts.

### 20- Réconciliation de la trésorerie au bilan avec la trésorerie de clôture de l'état de flux de trésorerie

Le rapprochement de la trésorerie de clôture se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Liquidités et équivalents de liquidités	173 167
Placements et autres actifs financiers	6 750 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	-10 289 263
<b>Solde net de la trésorerie au 31.12.2022 au bilan</b>	<b>-3 366 096</b>
Emprunts courants, intérêts courus et échéances à moins d'un an sur emprunts	10 275 864
<b>Trésorerie de clôture au 31.12.2022 à l'état de flux de trésorerie</b>	<b>6 909 768</b>

### Autres notes complémentaires

## 21- Informations sur les parties liées

### 1. Les Contrats de location :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec chacune des filiales RETEL PREFAB, JUPITER IMMOBILIERE, RETEL SERVICES, HAYATCOM TUNISIE, RETEL, TAWASOL INVESTMENT SICAR, L’AFFICHETTE, JNAYNET MONTFLEURY et JNAYNET EL MANAR et des sociétés liées HT SERVICES et SPI JNAYNA des contrats de location de locaux pour usage administratif. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé aux dites sociétés la somme de 558 845 dinars hors taxes au 31 décembre 2022.

### 2. Les Conventions d’assistance :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec chacune des filiales JUPITER IMMOBILIERE, TAWASOL INVESTMENT SICAR, JNAYNET MONTFLEURY, JNAYNET EL MANAR et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA et la société liée SPI JNAYNA des conventions d’assistance en conseil financier, juridique, et en contentieux. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé aux dites sociétés la somme de 240 000 dinars hors taxes au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, courant l’exercice 2022, la société TAWASOL GROUP HOLDING a constaté une facture d’avoir pour un montant de 15.000 dinars hors taxes au titre des frais d’assistance facturés à la société RETEL SERVICES au cours des exercices antérieurs.

### 3. Autres conventions, comptes courants, comptes fournisseurs et dividendes à recevoir

Les soldes des comptes des dirigeants, des sociétés du groupe et des sociétés alliées se présentent comme suit :

Tiers	Nature	Relation	Montant
TIS SICAR	Débiteur Créditeur TIS	Filiale	49 547
JUPITER IMMOBILIERE	Débiteur Créditeur JUPITER IMMOBILIERE (solde créditeur)	Filiale	1 270 280
TRADE IN	Débiteur Créditeur TRADE IN	Partie liée	154
L’AFFICHETTE	Débiteur Créditeur L’AFFICHETTE	Partie liée	240
XPRESS CELL	Débiteur Créditeur Xpress Cell	Partie liée	297 900
Mohamed CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	15 087
Mohamed Amine CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	5 172
Mohamed CHABCHOUB	Créance sur cession d’immobilisations financières	Actionnaire	215 000

Tiers	Nature	Relation	Montant
Olfa CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	680 819
Salma CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	680 819
Ahmed CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	1 361 681
Mohamed Amine CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	1 411 681
GREEN TECHNOLOGIES	Dettes sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	8
ESSEYEHA	Compte Fournisseurs	Partie liée	2 142
XPRESS CELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	15 681
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	1 016
L'AFFICHETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	14 213
RETEL SERVICES	Compte Fournisseurs	Filiale	33 528
RETEL	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Filiale	5 900 000
TRADE IN	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	350 000
RETEL	Dividendes à recevoir	Filiale	1 699 915
HAYATCOM TUNISIE	Dividendes à recevoir	Filiale	509 972
RETEL	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	79 014
RETEL PREFAB	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	31
JNAYNET MONTFLEURY	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	845
SPI JNAYNA	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	257
SUD FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	197
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	800
XPRESS CELL	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	24 000
ESSEYAHA	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	4 960
JNAYNET EL MANAR	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	378
Mohamed CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	17 200
Olfa CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	54 466
Salma CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	54 466

Tiers	Nature	Relation	Montant
Ahmed CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	108 934
Mohamed Amine CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	112 934

## 22- Note sur les amortissements différés et les reports déficitaires

Les amortissements différés et les reports déficitaires de la société s'élèvent au 31/12/2022 à 707 722 dinars. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Amortissements différés 2021	172 440
Amortissements différés 2022	159 569
Report déficitaire 2021	363 392
Report déficitaire 2022	12 322
<b>Total</b>	<b>707 722</b>

23- Engagements hors bilan

Engagements donnés par la société TGH

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Sociétés	
Nantissement de parts sociales	11 000 000	4 000 000	Garantie du paiement du crédit participatif de 5 500 000 dinars TGH auprès de la BNA	RETEL SERVICES	
		4 700 000		JNAYNET MONTFLEURY	
		2 300 000		JNAYNET EL MANAR	
Caution solidaire	49 046 549	4 648 628	4 cautions d'avance au profit de la BNA	RETEL	
		4 700 000	CMT D'INVESTISSEMENT au profit de la BNA		
		1 884 865	4 cautions définitives au profit de la BNA		
		5 337 000	Ouverture d'un accreditif en faveur de NOKSEL au profit de la BNA		
		12 051 000	4 Accréditifs au profit de la BNA		
		1 000 000	Dépassement passager au profit de la BNA		
		6 650 000	Enveloppe de crédits de gestion accordés au profit de la BNA		
		8 473 300	Location financière des équipements professionnels au profit de la Banque Zitouna		
		76 800	Caution définitive au profit de la BNA		
		255 991	Caution d'avance du marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA		
		89 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA		
		100 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA		
		300 000	Caution de garantie de paiement en faveur de la société TOTAL TUNISIE au profit de la banque BNA		
		256 022	Cinq AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA		
		150 000	Caution d'approvisionnement au profit de la BNA		
		512 598	Pour le Chargeur (contrat leasing Ijara) au profit de la Banque Zitouna		R-INDUSTRIE
		300 000	Pour approvisionnement au profit de la BNA		
650 000	Crédit de gestion accordé par la BNA				
		1 611 345	Contrat leasing n°1 Zitouna Ijara pour acquisition chargeuse+pelle hydraulique	GHZELA INDUSTRIE	
Cautionnement de crédits de gestion	500 000	500 000	Crédit de gestion accordé par AMEN BANK	GHZELA INDUSTRIE	
Nantissement d'actions	2 637 600	2 637 600	Pour crédit CMT au profit de ATTIJARI BANK	RBNO	
Nantissement d'actions sicav	500 000	500 000	Titre sicav (sicav trésor) au profit de la BIAT	RBNO	

**Engagements reçus par la société TGH**

<b>Type d'engagements</b>	<b>Valeur totale</b>	<b>Valeur /société</b>	<b>Libellés</b>	<b>Société / Actionnaire</b>
<b>Caution hypothécaire</b>	6 938 802	6 938 802	Hypothèque du terrain relative au contrat de consolidation crédit BNA	RETEL
<b>Caution solidaire</b>	6 938 802	6 938 802	Caution solidaire relative au contrat de consolidation crédit BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
<b>Nantissement d'actions</b>	11 800 000	1 138 984	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
		10 661 016	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	AHMED CHABCHOUB

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

TUNIS, le 23/02/2024

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TAWASOL  
GROUP HOLDING SA.

Messieurs les actionnaires,

**I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

**Opinion avec réserves**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de **139 404 856** dinars, un résultat net déficitaire de **182 246** dinars et une variation négative de la trésorerie de **50 947** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**Fondement de l'opinion avec réserves**

- Nos travaux ont été limités par l'absence d'une évaluation récente de la participation de TGH dans ses filiales RETEL et HAYATCOM TUNISIE. Les valeurs comptables de ces participations s'élèvent respectivement, dans les livres de TGH, au 31/12/2022 à 77 186 134 Dinars et 22 857 812 Dinars. L'indisponibilité d'une évaluation de ces entreprises ne nous permet pas de nous prononcer, en présence d'indicateurs d'appréciation du titre s'y rattachant, sur l'éventuelle dépréciation subie et par conséquent sur la provision à constituer.

- La société TGH a cédé ses parts sociales dans la société RBNO en date du 09 Septembre 2021. Au 31 décembre 2022, aucune provision n'a été comptabilisé pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par TGH envers la société RBNO pour un montant total de 1 376 643 Dinars se détaillant comme suit :

- Des billets de trésorerie pour 500 000 Dinars.
- Un solde du compte client pour 86 795 Dinars.
- Un produit à recevoir pour 40 000 Dinars.
- Un solde du compte « Débiteur Crédeur RBNO » pour 749 848 Dinars.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

### **Observation**

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que la banque Zitouna a entamé des poursuites judiciaires à l'encontre de la société TGH pour le recouvrement du solde du crédit impayé ainsi que le reliquat non encore payé. Cette poursuite a abouti à une décision judiciaire de quitter le local objet du contrat de location financement. La société TGH s'est opposée à cette décision et jusqu'à notre intervention nous n'avons pas eu connaissance du sort de cette affaire.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers individuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exception faite de la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **Rapport du conseil d'administration**

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence

d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction à l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES OU REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifiée par la loi N° 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006.

**Autres obligations légales et réglementaires**

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé un retard dans la tenue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2022, dans les délais légaux conformément aux dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 23 Février 2024**

**Union des Experts Comptables**

**Moez Ben Ali**

**Hedi Mallekh**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

TUNIS, le 23/02/2024

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TAWASOL  
GROUP HOLDING SA.

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiquées.

**A- Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours :**

**1. Les Contrats de location :**

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec chacune des filiales RETEL PREFAB, JUPITER IMMOBILIERE, RETEL SERVICES, HAYATCOM TUNISIE, RETEL, TAWASOL INVESTMENT SICAR, L'AFFICHETTE, JNAYNET MONTFLEURY et JNAYNET EL MANAR et des sociétés liées HT SERVICES et SPI JNAYNA des contrats de location de locaux pour usage administratif. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé aux dites sociétés la somme de 558 845 dinars hors taxes au 31 décembre 2022.

**2. Les Conventions d'assistance :**

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec chacune des filiales JUPITER IMMOBILIERE, TAWASOL INVESTMENT SICAR, JNAYNET MONTFLEURY, JNAYNET EL MANAR et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA et la société liée SPI JNAYNA des conventions d'assistance en conseil financier, juridique, et en contentieux. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé aux dites sociétés la somme de 240 000 dinars hors taxes au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, courant l'exercice 2022, la société TAWASOL GROUP HOLDING a constaté une facture d'avoir pour un montant de 15.000 dinars hors taxes au titre des frais d'assistance facturés à la société RETEL SERVICES au cours des exercices antérieurs.

**3. Avances en comptes courants :**

La société TAWASOL GROUP HOLDING a octroyé à chacune des filiales RETEL PREFAB, RETEL, JNAYNET MONTFLEURY, TAWASOL INVESTMENT SICAR, GREEN TECHNOLOGIES, et aux sociétés liées, SUD FORAGE, STE LOGISTIQUE DE FORAGE et JNAYNET EL MANAR, des avances en comptes courants pour un montant total de 1 148 720 dinars détaillés au niveau de la note aux états financiers 4.

#### 4. Billets de trésorerie :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a octroyé à sa filiale RETEL et aux sociétés liées RBNO et TRADE IN des billets de trésorerie renouvelables rémunérées au taux d'intérêt de 8%. Au 31.12.2022, le solde de ces billets de trésorerie s'élève à 6 750 000 dinars et est détaillé au niveau de la note aux états financiers 5-1.

#### 5. Autres conventions, comptes courants, comptes fournisseurs et dividendes à recevoir

Les soldes des comptes des dirigeants, des sociétés du groupe et des sociétés alliées se présentent comme suit :

Tiers	Nature	Relation	Montant
TIS SICAR	Débiteur Créditeur TIS	Filiale	49 547
JUPITER IMMOBILIERE	Débiteur Créditeur JUPITER IMMOBILIERE (solde créditeur)	Filiale	1 270 280
TRADE IN	Débiteur Créditeur TRADE IN	Partie liée	154
L'AFFICHETTE	Débiteur Créditeur L'AFFICHETTE	Partie liée	240
XPRESS CELL	Débiteur Créditeur Xpress Cell	Partie liée	297 900
Mohamed CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	15 087
Mohamed Amine CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	5 172
Mohamed CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	215 000
Olfa CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	680 819
Salma CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	680 819
Ahmed CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	1 361 681
Mohamed Amine CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	1 411 681
Tiers	Nature	Relation	Montant
GREEN TECHNOLOGIES	Dettes sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	8
ESSEYEHA	Compte Fournisseurs	Partie liée	2 142
XPRESS CELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	15 681
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	1 016
L'AFFICHETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	14 213
RETEL SERVICES	Compte Fournisseurs	Filiale	33 528
RETEL	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Filiale	5 900 000
RETEL BETON NORD OUEST	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	500 000

TRADE IN	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	350 000
RETEL	Dividendes à recevoir	Filiale	1 699 915
HAYATCOM TUNISIE	Dividendes à recevoir	Filiale	509 972
RETEL	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	79 014
GHZALA INDUSTRIE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	7 702
RETEL PREFAB	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	31
RETEL BETON NORD OUEST	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	59 988
JNAYNET MONTFLEURY	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	845
SPI JNAYNA	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	257
SUD FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	197
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	800
XPRESS CELL	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	24 000
ESSEYAHA	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	4 960
JNAYNET EL MANAR	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	378
Mohamed CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	17 200
Olfa CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	54 466
Salma CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	54 466
Ahmed CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	108 934
Mohamed Amine CHABCHOUB	Produits financiers sur créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	112 934

#### **6. Billets de trésorerie reçus :**

Courant l'exercice 2020, la société TAWASOL GROUP HOLDING a contracté auprès de la TIS et de UTS des billets de trésorerie renouvelables. Le solde des billets de trésorerie contractés s'élève respectivement, au 31 décembre 2022, à 3 100 000 dinars et 3 450 000 dinars.

#### **7. Autres conventions :**

En vertu du protocole de cession de créances du 31/05/2021 conclu entre les sociétés GHZALA INDUSTRIE, XPRESS CELL, TGH, TIS, et RETEL, la société XPRESS CELL est plein droit substituée à la société GHZALA INDUSTRIE au titre de la dette dont cette dernière est redevable à l'égard de la société TGH et ce à concurrence de 300 000 dinars.

## **B- Conventions et opérations nouvellement réalisées :**

Courant l'exercice 2021, la société TAWASOL GROUP HOLDING a contracté un emprunt de 6 939 802 dinars auprès de la BNA au titre du dépassement en compte courant et des agios débiteurs consolidés. Ledit crédit, remboursable au bout de 4 ans en une seule échéance principal et intérêts, produit des intérêts au taux moyen du Marché Monétaire majoré de 3,25 points l'an. Le total des intérêts s'élève à 2 675 197 dinars.

Les engagements reçus au titre de ce crédit se présentent comme suit :

- Hypothèque immobilière de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à la société RETEL objet du TF N°28270 Ben AROUS.
- Caution solidaire de Monsieur Mohamed Amine Chabchoub.
- Nantissement sur 1 138 984 actions TGH revenant à Mr Mohamed Amine Chachoub.
- Nantissement sur 10 661 016 actions TGH revenant à Mr Ahmed Chachoub.

## **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du directeur général est fixée par décision du conseil d'administration du 23/11/2012. Cette rémunération est composée de :
  - Un salaire net mensuel de 4 000 dinars majoré des augmentations légales conformément à la convention collective du secteur et aux conventions internes cadres ;
  - Une prime de fin d'année calculée sur la base du salaire brut du mois de décembre courant ;
  - Une voiture de service et le carburant y afférent.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 23/02/2024**

**Union des Experts Comptables**

**Moez Ben Ali**

**Hedi Mallekh**

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

**Siège Social :** Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3<sup>ème</sup> Etage, les berges du Lac

La société TAWASOL GROUP HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 Mars 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **M Hedi MELLAKH** représentant la société d'expertise comptable (UNION DES EXPERTS COMPTABLES) & **M Moez BEN ALI**.

# TAWASOL GROUP HOLDING SA.

## BILAN AU 31.12.2022 (exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Immobilisations incorporelles	II-1	6 813 011	6 809 888
Amortissement des immobilisations incorporelles	II-1-2	-3 500 457	-3 399 832
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>		<b>3 312 554</b>	<b>3 410 056</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Immobilisations corporelles	II-2	58 799 164	62 745 797
Amortissement des immobilisations corporelles	II-2-1	-32 600 484	-33 330 964
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		<b>26 198 680</b>	<b>29 414 833</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Immobilisations financières	II-3	11 085 142	10 898 551
Titres mis en équivalence	II-3-3	1 559 523	1 704 631
Provisions sur immobilisations financières		-203 914	-163 685
<b>Immobilisations financières nettes</b>		<b>12 440 750</b>	<b>12 439 498</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>41 951 984</b>	<b>45 264 387</b>
<b>Autres actifs non courants</b>	II-4	<b>55 964</b>	<b>296 532</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>42 007 948</b>	<b>45 560 920</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	II-5	53 491 634	42 529 116
Provision		-6 586 926	-5 997 118
<b>Valeurs d'exploitation nettes</b>		<b>46 904 708</b>	<b>36 531 998</b>
Clients et comptes rattachés	II-6	54 119 428	44 293 245
Provision		-11 089 199	-9 106 850
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>		<b>43 030 229</b>	<b>35 186 396</b>
Autres actifs courants	II-7	47 688 562	46 331 321
Provision		-4 186 351	-4 151 637
<b>Autres actifs courants nets</b>		<b>43 502 212</b>	<b>42 179 684</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	II-8	13 348 119	12 883 000
Provision		-26 359	-21 461
<b>Liquidités nettes</b>		<b>13 321 761</b>	<b>12 861 540</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>146 758 909</b>	<b>126 759 618</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>188 766 857</b>	<b>172 320 537</b>

# TAWASOL GROUP HOLDING SA.

## BILAN AU 31.12.2022 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</i>	NOTES	<i>Au 31/12/2022</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
<b><i>CAPITAUX PROPRES</i></b>			
Capital social	III-1	108 000 000	108 000 000
Réserves consolidées	III-1	-83 402 066	-82 263 910
Part des minoritaires dans les réserves	III-2	1 194 625	1 305 209
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>25 792 560</b>	<b>27 041 299</b>
Résultat de l'exercice	III-1	1 158 519	-1 903 377
Part des minoritaires dans le résultat	III-2	-221 735	-178 548
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b>26 729 343</b>	<b>24 959 374</b>
<b><i>PASSIFS</i></b>			
<b><i>Passifs non courants</i></b>			
Emprunts	III-3	34 542 200	41 674 339
Provisions		4 187 253	5 215 502
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>38 729 453</b>	<b>46 889 840</b>
<b><i>Passifs courants</i></b>			
Fournisseurs & comptes rattachés	III-4	48 408 970	23 905 176
Autres passifs courants	III-5	28 888 882	29 522 336
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-6	46 010 209	47 043 811
<b>Total des passifs courants</b>		<b>123 308 061</b>	<b>100 471 323</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>162 037 514</b>	<b>147 361 163</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>188 766 857</b>	<b>172 320 537</b>

# TAWASOL GROUP HOLDING SA.

## ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2022 (exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
+ Revenus	IV-1	97 026 738	79 290 388
+ Autres produits d'exploitation		224 014	1 309 251
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>97 250 752</b>	<b>80 599 640</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
- Variation de stock de produits finis et encours		-978 924	-8 246 353
+ Achats d'approvisionnement consommés	IV-2	-61 708 815	-40 370 718
+ Charges de personnel	IV-3	-9 349 439	-11 059 162
+ Dotations aux amortissements et aux provisions		-4 559 153	-6 378 221
+ Autres charges d'exploitation	IV-4	-11 160 078	-10 701 180
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-87 756 409</b>	<b>-76 755 634</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>9 494 343</b>	<b>3 844 005</b>
<b>AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES</b>			
- Charges financières nettes	IV-5	-7 170 434	-8 181 893
+ Produits des placements	IV-6	955 951	329 643
+ Autres gains ordinaires	IV-7	1 767 420	4 899 685
+ Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-9 202	-11 862
- Autres pertes ordinaires		-3 714 285	-2 357 289
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>1 323 793</b>	<b>-1 477 711</b>
Impôt sur le bénéfice		-387 009	-604 215
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>936 784</b>	<b>-2 081 925</b>
Part des minoritaires dans le résultat		-221 735	-178 548
<b>Résultat consolidé - Part du groupe</b>		<b>1 158 519</b>	<b>-1 903 377</b>

# TAWASOL GROUP HOLDING SA.

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2022 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<b>V</b>	<i>Du 01/01/2022 Au 31/12/2022</i>	<i>Du 01/01/2021 Au 31/12/2021</i>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
+ Résultat consolidé		1 158 519	-1 903 377
Quote-part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		-221 735	-178 548
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et provisions		4 559 153	6 378 221
Variation des stocks		-10 962 518	6 189 708
Variation des créances		-9 826 183	-3 353 564
Variation des autres actifs		-1 714 234	2 226 150
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes		24 703 526	-347 097
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		9 202	11 862
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>7 705 729</b>	<b>9 023 355</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-1 126 378	-926 648
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		2 238 100	1 980 236
- Décaissement affecté à l'acquisition d'immo financières		-186 591	-51 219
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>925 131</b>	<b>1 002 369</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
+ Décaissement / Encaissement provenant des emprunts		-8 043 469	-1 414 686
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>-8 043 469</b>	<b>-1 414 686</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>587 391</b>	<b>8 611 038</b>
Trésorerie au début de l'exercice		3 851 800	-4 759 238
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 439 191	3 851 800

# METHODES COMPTABLES

## I- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- convention de la permanence des méthodes,
- convention de la périodicité,
- convention de prudence,
- convention du coût historique, et
- convention de l'unité monétaire.

## II- Principes de consolidation

### II-1-Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée,
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,

- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Une filiale doit être exclue de la consolidation lorsque :

- (a) le contrôle est destiné à être temporaire parce que la filiale est acquise et détenue dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche, ou
- (b) la filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

De telles filiales doivent être comptabilisées comme si elles constituaient des placements.

## **II-2- Définition du périmètre de consolidation**

- La société TAWASOL GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est intégrée dans le périmètre de consolidation.

## **II-3- Méthode de consolidation**

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TAWASOL GROUP HOLDING SA et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- élimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement
- cumul arithmétique des comptes individuels,
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,

- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'en 2022, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, 15 sociétés font l'objet d'une intégration globale et une société fait l'objet de mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2022, figure à la note N° I.

#### **II-4- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes**

##### **II-4-1-Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

##### **II-4-2-Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres**

- Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

#### **II-5- Ecart de première de consolidation**

L'écart de première de consolidation représente la différence existante, au moment de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation d'un groupe, entre le coût d'acquisition des titres par la société consolidante et la part correspondante dans les capitaux propres de sa filiale. La différence de première consolidation s'explique d'abord par la reconnaissance d'un écart d'évaluation, à savoir « la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée ».

La seconde composante de la différence de première consolidation est, selon la norme comptable NCT 38, l'écart d'acquisition. Cet écart est habituellement appelé goodwill, ce terme étant retenu par la réglementation internationale.

Son existence s'explique par la prise en considération de multiples facteurs, les uns attachés à la filiale, les autres correspondant aux avantages et synergies, pour la société mère, ou le groupe, de la prise de contrôle. Il correspond à des éléments non identifiables et est calculé de façon résiduelle.

L'écart de première consolidation comprend donc :

- des écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont ainsi réestimés à l'actif du bilan consolidé (terrains, constructions, fonds commerciaux, marques, réseaux commerciaux, parts de marchés, etc.) ;
- un solde, non affecté, appelé écart d'acquisition qui peut être positif ou négatif.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée n'excédant pas vingt ans à partir de la date d'acquisition.

## **II-6-Déconsolidation**

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre, à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement, de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé, sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

## **III- Principes de consolidation**

### **III-1- Immobilisations incorporelles**

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Logiciel : 33%).

### **III-2- Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

### **III-3- Stocks**

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leurs valeurs de réalisation nette. L'évaluation du coût de revient des stocks de travaux en cours est calculée sur la base du prix de vente moins la marge pratiquée par les différentes sociétés.

#### **III-4- Placements et autres actifs financiers**

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

#### **III-5- Impôt sur les sociétés**

Les sociétés du TAWASOL GROUP HOLDING SA sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks.

Les effets des redressements fiscaux des sociétés du groupe sont comptabilisés directement sur les capitaux propres des filiales sous la rubrique « Effet des modifications comptables ».

#### **III-6- Revenus**

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

#### **III-7- Présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie**

L'état de résultat consolidé est présenté selon le modèle autorisé.

## NOTES EXPLICATIVES

### I- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêts		
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Statut	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Méthode de consolidation
TGH	100%	100%	Société mère	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL SERVICES	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TELECOM	51%	51%	Filiale	51%	51%	Intégration globale
TAWASOL INVESTMENT SICAR	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL PREFAB	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
JUPITER IMMOBILIERE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
UTS-PALMA	28%	28%	Filiale	100%	28%	Intégration globale
JNAYNET MONTFLEURY	70%	70%	Filiale	70%	70%	Intégration globale
SUD FORAGE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
WIN TRAVAUX	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM RDC	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM ETHIOPIE	80%		Filiale	80%		Intégration globale
RETEL SERVICES FRANCE	60%		Filiale	60%		Intégration globale
JNAYNET MANAR	32%	32%	Entreprise associée	32%	32%	Mise en équivalence

### I-1- Changement du périmètre et modification de la structure du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe TAWASOL GROUP HOLDING a subi les modifications suivantes durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 :

#### Intégration de nouvelles filiales

Création	Capital	Pourcentage d'intérêt
HAYATCOM ETHIPOIE	140 784	80%
RETEL SERVICES FRANCE	99 306	60%

## I-2- Profilé Aluminium Maghrébin

L'acquisition de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN est structurée sur plusieurs étapes aboutissant in fine à la prise de contrôle total de la société par le groupe TAWASOL GROUP HOLDING contre un désengagement progressif du Groupe AREM. Un protocole d'accord portant sur la cession de 472 173 actions pour un montant de 2 500 000 dinars a été signé entre les actionnaires de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN d'un côté et la société TAWASOL GROUP HOLDING et la famille CHABCHOUB d'un autre côté. Les premières phases du regroupement ont été réalisées en 2015 à savoir, une prise de participation à hauteur de 18,89 % par le biais d'une augmentation du capital réservée et la nomination de Mr Mohamed Amine CHABCHOUB en tant que directeur général de la société.

Courant 2017, les sociétés PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES ont finalisé leur projet de fusion entamé en 2016 portant ainsi le pourcentage de participation du groupe dans l'ensemble fusionné à 27,91%. La date d'effet de la fusion a été fixée au 01 janvier 2016.

Depuis février 2021, M. Mohamed Amine CHABCHOUB, continue à participer d'une manière active, à la gestion de la société UTS-PALMA en tant qu'administrateur.

De ce fait, les comptes de l'ensemble fusionné UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN ont été intégrés globalement dans les états financiers consolidés de TAWASOL GROUP HOLDING.

## I-3- Filiales exclues du périmètre de consolidation

Le groupe TAWASOL GROUP HOLDING n'a pas intégré dans ses comptes consolidés les états financiers de 8 sociétés qui répondent aux critères de l'intégration pour motif d'indisponibilité de l'information financière. Les participations du groupe dans ces 8 filiales se détaillent comme suit :

Filiale	% de contrôle	Montant de la participation	Provision comptabilisée sur les titres détenus
HAYATCOM ALGERIE	50%	37 840	0
RETEL PROJECT	100%	47 084	0
L'AFFICHETTE	37%	269 340	0
RETEL WEST AFRICA	50%	36 104	0
TOUTOUTDIS	70%	148 959	144 614
DEUX PAS	50%	106 400	103 297
ONE TECH ALGERIE	70%	43 995	43 995
GREEN TECHNOLOGIES	76%	8	0

## II- Actifs

### II-1- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 6.813.011 dinars contre 6.809.888 dinars au 31 décembre 2021.

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Goodwill	6 429 047	6 429 047	0
Logiciels	288 584	285 461	3 123
Autres immobilisations incorporelles	95 380	95 380	0
<b>Total</b>	<b>6 813 011</b>	<b>6 809 888</b>	<b>3 123</b>

#### II-1-1 Goodwill

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe. Il présente au 31 décembre 2022 un solde brut de 6.429.047 dinars et n'a pas subi de variation durant l'exercice.

#### II-1-2 Amortissement des Immobilisations incorporelles

La valeur des amortissements des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 3.500.457 dinars contre 3.399.832 dinars au 31 décembre 2021.

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Amortissements des Goodwill	3 189 763	3 115 896	73 867
Amortissements des Logiciels	272 287	251 207	21 080
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	38 407	32 728	5 678
<b>Total</b>	<b>3 500 457</b>	<b>3 399 832</b>	<b>100 625</b>

### II-2- Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 58.799.164 dinars contre 62.745.797 dinars au 31 décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Terrains	8 769 529	8 769 529	0
Constructions	9 214 507	9 144 507	70 000
Installations techniques matériels et outillages	32 259 482	36 430 037	-4 170 555
Matériels de transport	4 934 772	5 031 723	-96 951
Agencements et aménagements	900 054	768 575	131 479

Matériel de bureau	340 902	291 233	49 669
Matériel informatique	833 129	763 403	69 726
Immobilisations corporelles en cours	1 546 789	1 546 789	0
<b>Total</b>	<b>58 799 164</b>	<b>62 745 797</b>	<b>-3 946 633</b>

### II-2-1- Amortissement des Immobilisations corporelles

La valeur des amortissements des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 32.600.484 dinars contre 33.330.964 dinars au 31 décembre 2021.

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Amortissements des Constructions	4 376 696	3 953 147	423 549
Amortissements des Installations techniques matériels et outillages	20 166 804	20 958 363	-791 559
Amortissements des Matériels de transport	3 821 502	3 697 261	124 241
Amortissements des Agencements et aménagements	1 250 315	1 869 645	-619 330
Amortissements des Matériels de bureau	439 901	326 486	113 415
Amortissements des Matériels informatiques	695 586	682 380	13 206
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	1 849 680	1 843 680	6 000
<b>Total</b>	<b>32 600 484</b>	<b>33 330 964</b>	<b>-730 480</b>

### II-3- Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2022 à 11.085.142 dinars contre 10.898.551 dinars au 31 décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Dépôts et cautionnements	3 603 860	3 210 140	393 720
Titres de participation	649 483	843 972	-194 489
Titres de participation déconsolidés	6 831 799	6 844 439	-12 640
<b>Total</b>	<b>11 085 142</b>	<b>10 898 551</b>	<b>186 591</b>

### II-3-1- Titres de participation

Au 31 décembre 2022, les titres de participation se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022
RETEL WEST AFRICA	36 104
SIAM	3 425

SALGATEL	158 665
BAXEL TUNISIE	172 950
SLF	8 000
GROUPEMENT TAWASOL BTP	1 000
L'AFFICHETTE	269 340
<b>Total</b>	<b>649 483</b>

### II-3-2- Titres déconsolidés

Au 31 décembre 2022, les titres déconsolidés se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Titres HAYATCOM ALGERIE	3 917 896	3 917 896	0
Titres RETEL PROJECT	3 021 172	3 021 172	0
Titres RETEL BETON NORD OUEST	0	11 641	-11 641
Titres GREEN TECHNOLOGIES	-107 269	-107 269	0
Titres GIE-TAWASOL TELECOM	0	1 000	-1 000
<b>Total</b>	<b>6 831 799</b>	<b>6 844 439</b>	<b>-12 640</b>

### II-3-3- Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2022, les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Titres de participation JNAYNET MANAR	2 300 000	2 300 000	0
Réserves consolidées	-731 275	-583 506	-147 769
Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence	-9 202	-11 862	2 660
<b>Total</b>	<b>1 559 523</b>	<b>1 704 631</b>	<b>-145 108</b>

### II-4- Autres actifs non courants

La valeur nette des autres actifs non courants s'élève au 31 décembre 2022 à 55.964 dinars contre 296.532 dinars au 31 décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Frais préliminaires nets	55 964	296 532	-240 568
<b>Total</b>	<b>55 964</b>	<b>296 532</b>	<b>-240 568</b>

### II-5- Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2022 à 53.491.634 dinars contre 42.529.116 dinars au 31 décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Stock de travaux en cours	26 150 807	28 897 298	-2 746 491
Stocks de matières et fournitures	8 317 232	1 003 512	7 313 720
Stock de marchandises	974 459	883 474	90 985
Stocks de matières premières	8 062 779	3 995 990	4 066 789
Stocks de produits finis	9 986 358	7 748 842	2 237 516
<b>Total</b>	<b>53 491 634</b>	<b>42 529 116</b>	<b>10 962 518</b>

## II-6- Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés bruts s'élèvent au 31 décembre 2022 à 54.119.428 dinars contre 44.293.245 dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Clients ordinaires	40 073 389	34 515 350	5 558 039
Clients, factures à établir	6 419 632	3 387 799	3 031 833
Clients, effets à recevoir	752 007	1 055 981	-303 974
Clients, Retenues de garantie	6 874 399	5 334 115	1 540 284
<b>Total</b>	<b>54 119 428</b>	<b>44 293 245</b>	<b>9 826 183</b>

## II-7- Autres actifs courants

Au 31 décembre 2022, les autres actifs courants présentent un solde débiteur brut s'élevant à 47.688.562 dinars contre un solde débiteur brut de 46.331.321 dinars au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Avances aux fournisseurs	4 903 310	5 159 017	-255 707
Reports d'impôts	11 570 940	13 906 200	-2 335 260
Débiteurs divers	16 224 686	12 401 113	3 823 573
Charges constatées d'avance	2 235 862	3 223 939	-988 077
Produits à recevoir	12 359 135	11 138 907	1 220 228
Personnel-Avances et acomptes	54 583	365 679	-311 096
Compte d'attente	340 046	136 468	203 578
<b>Total</b>	<b>47 688 562</b>	<b>46 331 321</b>	<b>1 357 241</b>

## II-8- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2022 un montant de 13.348.119 dinars contre un solde de 12.883.000 dinars au 31 décembre 2021. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Placements courants	9 167 175	8 860 710	306 465
Banques	3 441 669	3 551 892	-110 223
Caisse	463 460	280 985	182 475
Valeurs à l'encaissement	275 815	189 413	86 402
<b>Total</b>	<b>13 348 119</b>	<b>12 883 000</b>	<b>465 119</b>

### III- Capitaux propres, intérêts minoritaires et passifs

#### III-1- Capitaux propres du groupe

Les capitaux propres groupe et hors groupe se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Capital social	108 000 000	108 000 000	0
Réserves consolidées	-83 402 066	-82 263 910	-1 138 156
Résultat de l'exercice (*)	1 158 519	-1 903 377	3 061 896
<b>Total</b>	<b>25 756 453</b>	<b>23 832 713</b>	<b>1 923 740</b>

(\*) Le détail du résultat de l'exercice par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

#### III-2- Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 972.890 dinars au 31 décembre 2022 contre un solde de 1.126.662 dinars au 31 décembre 2021. Ils s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Part des minoritaires dans les réserves	1 194 625	1 305 209	-110 584
Part des minoritaires dans le résultat	-221 735	-178 548	-43 187
<b>Total</b>	<b>972 890</b>	<b>1 126 662</b>	<b>-153 772</b>

#### III-3- Emprunts

Au 31 décembre 2022, l'encours des emprunts dus par le groupe se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Leasing	1 342 389	1 729 547	-387 158
Emprunts	33 199 812	39 944 792	-6 744 980
<b>Total</b>	<b>34 542 200</b>	<b>41 674 339</b>	<b>-7 132 139</b>

#### III-4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique a atteint 48.408.970 dinars au 31 décembre 2022 contre un solde de 23.905.176 dinars au 31 décembre 2021. Il s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
---------	------------------------	------------------------	-----------

Fournisseurs ordinaires	39 403 697	16 391 856	23 011 841
Fournisseurs, effets à payer	6 740 870	5 753 427	987 443
Fournisseurs factures non encore parvenues	425 829	848 528	-422 699
Fournisseurs étrangers	985 312	5 421	979 891
Fournisseurs d'immobilisation	853 261	905 943	-52 682
<b>Total</b>	<b>48 408 970</b>	<b>23 905 176</b>	<b>24 503 794</b>

### III-5- Autres passifs courants

Au 31 décembre 2022, les autres passifs courants présentent un solde créditeur s'élevant à 28.888.882 dinars contre un solde créditeur de 29.522.336 au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Avances reçues des clients	11 564 325	14 682 596	-3 118 271
Impôts et taxes à payer	12 482 760	10 176 288	2 306 472
Charges à payer	595 628	2 363 598	-1 767 970
Créditeurs divers	1 311 207	759 727	551 480
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	91 508	85 702	5 806
CNSS	1 144 485	771 007	373 478
Provision pour congés payés	214 836	307 521	-92 685
Personnel, rémunération due	419 893	293 790	126 103
Produits comptabilisés d'avance	64 240	72 857	-8 617
Compte d'attente	1 000 000	9 249	990 751
<b>Total</b>	<b>28 888 882</b>	<b>29 522 336</b>	<b>-633 454</b>

### III-6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde créditeur de la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers » s'élève au 31 décembre 2022 à 46.010.209 dinars contre un solde créditeur de 47.043.811 dinars au 31 décembre 2021.

Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Emprunts courants	19 590 824	21 670 488	-2 079 664
Concours bancaires	7 922 541	8 187 857	-265 316
Echéances à moins d'un an sur emprunts	17 510 457	16 342 124	1 168 333
Intérêts courus	986 387	843 343	143 044
<b>Total</b>	<b>46 010 209</b>	<b>47 043 811</b>	<b>-1 033 602</b>

## IV- Etat de résultat

### IV-1- Revenus

Le solde de la rubrique « Revenus » s'élève au 31 décembre 2022 à 97.026.738 dinars contre un solde de 79.290.388 dinars au 31 décembre 2021. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Ventes et prestations de services	99 443 495	81 369 906	18 073 589
Autres revenus	769 940	1 056 963	-287 023
RRR accordés sur ventes	-3 186 697	-3 136 481	-50 216
<b>Total</b>	<b>97 026 738</b>	<b>79 290 388</b>	<b>17 736 350</b>

(\*) Le détail du chiffre d'affaires par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

#### IV-2- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31 décembre 2022, les achats consommés s'élèvent à 61.708.815 dinars contre 40.370.718 dinars au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Achats de matières premières	62 328 335	25 849 909	36 478 426
Achats de prestations de services	3 710 096	6 195 626	-2 485 530
Achats non stockés de matériaux	5 833 372	7 328 160	-1 494 788
Variation de stock des approvisionnements	-11 937 983	-476 208	-11 461 775
Achats de travaux de sous-traitance	1 223 811	1 197 068	26 743
Frais accessoires sur achats	567 474	294 019	273 455
Transfert de charges des achats	-16 290	-17 857	1 567
<b>Total</b>	<b>61 708 815</b>	<b>40 370 718</b>	<b>21 338 097</b>

#### IV-3- Charges du personnel

Au 31 décembre 2022, les charges de personnel s'élèvent à 9.349.439 dinars contre 11.059.162 dinars au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Salaires et appointements	7 631 977	9 006 038	-1 374 061
Charges patronales	1 412 024	1 718 156	-306 132
Autres Charges du personnel	518 336	601 789	-83 453
Transfert de charges	-212 898	-266 820	53 922
<b>Total</b>	<b>9 349 439</b>	<b>11 059 162</b>	<b>-1 709 723</b>

#### IV-4- Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2022, les autres charges d'exploitation s'élèvent à 11.160.078 dinars contre 10.701.180 dinars au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Achats non stockés de consommables	0	934 404	-934 404
Assurances	474 027	422 513	51 514
Sous-traitance générale	1 932 440	1 255 580	676 860

Entretien et réparation	584 696	794 882	-210 186
Voyages et déplacements	1 965 399	2 192 457	-227 058
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 029 360	1 074 436	954 924
Transport	540 431	503 700	36 731
Services bancaires et assimilés	1 126 163	849 851	276 312
Frais postaux et de télécommunication	143 257	157 298	-14 041
Charges locatives	807 473	823 335	-15 862
Publicité, publications et relations publiques	97 070	100 696	-3 626
Personnel extérieur à l'entreprise	69 499	225 729	-156 230
Divers services extérieurs	464 677	308 705	155 972
Impôts taxes et versements assimilés	994 496	1 104 377	-109 881
Transferts de charges d'exploitation	-68 909	-46 782	-22 127
<b>TOTAL</b>	<b>11 160 078</b>	<b>10 701 180</b>	<b>458 898</b>

#### IV-5- Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe s'élevaient au 31 décembre 2022 à 7.170.434 dinars contre un solde de 8.181.893 dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Charges financières, intérêts et agios bancaires	7 227 049	8 092 541	-865 492
Pertes de change	523 259	120 040	403 219
Gains de change et autres produits financiers	-579 874	-30 687	-549 187
<b>Total</b>	<b>7 170 434</b>	<b>8 181 893</b>	<b>-1 011 459</b>

#### IV-6- Produits des placements

Les produits des placements du groupe s'élevaient au 31 décembre 2022 à 955.951 dinars contre un solde de 329.643 dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Produits des placements	429 781	-182 495	612 276
Autres produits des placements	526 170	512 138	14 032
<b>Total Produits des placements</b>	<b>955 951</b>	<b>329 643</b>	<b>626 308</b>

#### IV-7- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe s'élevaient au 31 décembre 2022 à 1 767 419 dinars contre un solde de 4.899.685 dinars au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Plus-value sur cession d'immobilisations	1 145 889	2 655 845	-1 509 956

Divers gains ordinaires	621 531	2 243 841	-1 622 310
<b>Total</b>	<b>1 767 420</b>	<b>4 899 685</b>	<b>-3 132 265</b>

## V- Etat de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 3.851.800 dinars au 31 décembre 2021 à 4.439.191 dinars au 31 décembre 2022 enregistrant ainsi une variation positive de 587.391 dinars affectée aux activités d'exploitation pour un montant 7.705.729 dinars, aux activités d'investissement pour 925.131 dinars et aux activités de financement pour -8.043.469 dinars.

L'exploitation a généré un flux positif de 7.705.729 dinars provenant essentiellement de la diminution du BFR de 2.200.591 dinars et du résultat avant amortissement pour un montant de 5.495.937 dinars.

La diminution du BFR est expliquée par l'augmentation des stocks pour un montant de 10.962.518 dinars, des créances pour 9.826.183 dinars et des autres actifs courants de 1.714.234 dinars compensées par la hausse des dettes d'exploitation de 24.703.526 dinars.

Les flux d'investissement représentent un encaissement de 925.131 dinars provenant essentiellement de flux relatifs aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 2.238.100 dinars compensés par des décaissements provenant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 1.126.378 dinars et financières pour un montant de 186.591 dinars.

Les flux provenant des activités de financement s'élèvent à -8.043.469 dinars provenant des flux nets d'encaissement et de décaissement de crédits.

## V-1- Réconciliation des soldes de trésorerie

Les soldes de la trésorerie au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022
Liquidités et équivalents de liquidités à l'actif	13 348 119
Concours bancaires au passif	-46 010 209
Emprunts courants	37 101 281
Trésorerie de clôture à l'état de flux de trésorerie	4 439 191
<b>Ecart</b>	<b>0</b>

## VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe

Au 31 décembre 2022, le résultat ainsi que le chiffre d'affaires du groupe se détaille par société comme suit :

Société	Résultat - Part du groupe 2022	Résultat - Part du groupe 2021	Chiffre d'affaires 2022	Chiffre d'affaires 2021
TGH	-903 381	-1 264 956	0	0
HAYATCOM TUNISIE	-656 970	103 701	5 384 355	5 079 790

HAYATCOM RDC	324 549	272 462	8 152 886	8 362 641
RETEL	-1 602 842	-3 905 461	24 140 056	15 186 727
HAYATCOM ETHIPOIE	-130 092	0	378 368	0
RETEL SERVICES France	-3 307	0	0	0
RETEL SERVICES	-202 608	-804 049	2 912 281	2 677 508
RETEL TELECOM (Ex MARAIS TUNISIE)	-18 848	-18 004	0	0
TIS	-868 388	5 883	0	0
WIN TRAVAUX	-358 615	-86 096	0	103 592
RETEL PREFAB	-30 879	-49 236	299 173	349 129
JUPITER	-565 141	-220 584	581 513	1 486 726
JNAYNET MONTFLEURY	-396 585	-368 953	2 978 298	5 881 204
UTS-PALMA	6 571 626	4 431 916	52 199 809	40 163 071
<b>Total</b>	<b>1 158 519</b>	<b>-1 903 377</b>	<b>97 026 738</b>	<b>79 290 388</b>

# RAPPORT GENERAL

*Avis des auditeurs indépendants*  
*Etats financiers consolidés*  
*Exercice clos au 31 Décembre 2022*

Tunis, le 23/02/2024

A Messieurs les actionnaires de la société TAWASOL GROUP HOLDING S.A,

## I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

### 1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **TAWASOL GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan consolidé de **188 766 857** dinars et un résultat consolidé - part du groupe bénéficiaire de **1 158 519** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserves* » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

### 2. *Fondement de l'opinion avec réserves*

**2.1.** L'exécution des travaux des commissaires aux comptes des sociétés RETEL, HAYATCOM TUNISIE et RETEL SERVICES a été limitée par l'absence d'un inventaire physique des immobilisations corporelles à la date de clôture de l'exercice 2022. La valeur comptable nette de ces immobilisations s'élève à la même date à 12 562 850 dinars.

**2.2.** Les participations indirectes de la société TGH dans les sociétés établies en Algérie, comptabilisées au niveau des états financiers consolidés pour un montant net de 6 939 068 dinars, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 et restent inscrites parmi les titres de participation déconsolidés, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au cours de l'exercice 2022. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations sur les états financiers de ces filiales. Par voie de conséquence, nous ne pouvons pas exprimer une opinion sur la réalité de cet actif.

**2.3.** L'examen des comptes clients et autres comptes d'actifs nous a permis de relever des créances douteuses relatives à des sociétés apparentées totalisant 1 631 666 DT au 31 décembre 2022. Aucune provision n'a été

constatée par la société UTS-PALMA SA pour se couvrir du risque de non-recouvrement. Selon le management, le dénouement de ces soldes serait lié à l'opération de restructuration du capital encours entre le groupe EL AREM et le groupe CHABCHOUB. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'égal montant. Ces créances se détaillent comme suit :

Client	Créance compromise	Provision comptabilisée	Complément de provision à comptabiliser
MERIDIANA	681 620	-	681 620
GENERAL ALUMINIUM	414 391	-	414 391
B-VITRE	429 834	-	429 834
Z-ALU	105 821	-	105 821
<b>Total</b>	<b>1 631 666</b>	<b>-</b>	<b>1 631 666</b>

2.4. L'examen des comptes clients nous a permis de relever l'existence de la créance douteuse de la société Z-ALU pour un montant de 5 803 524 DT au 31 décembre 2022. Aucune provision n'a été constatée par la société UTS-PALMA SA pour se couvrir du risque de non recouvrement. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'égal montant.

2.5. Pour l'établissement des états financiers consolidés, la direction de la société TGH a pris en considération un pourcentage d'intérêt du groupe TGH dans la société UTS-PALMA à hauteur de 100 % au lieu de 28%. Cette situation a eu pour effet de majorer le « Résultat consolidé - Part du groupe » d'un montant de 4 737 638 dinars.

2.6. Les dividendes à recevoir par la société RETEL auprès de la société RETEL PROJECT présente un risque de non recouvrement qui n'a pas été couvert par une provision d'un montant de 1 084 600 dinars.

2.7. Aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances de la société RETEL envers la société GHZELA INDUSTRIE. Au 31 décembre 2022, le solde de ces créances s'élève à 2 160 226 dinars.

2.8. Des arrêts de travaux de GAZ réalisés par la société RETEL (directement ou indirectement) pour le compte de la STEG ont donné lieu à des demandes d'indemnisation présentées par RETEL et HAYATCOM ALGERIE respectivement le 16 mars 2021 et le 15 mars 2018. Les préjudices subis ont été estimés à 7.689.195 dinars et ont été comptabilisés en tant que produit de l'exercice 2020 pour un montant 4.000.000 DT et produit de l'exercice 2022 pour un montant 1.900.000 DT.

L'indemnisation n'ayant pas encore été acceptée par la STEG, ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait le résultat de l'exercice 2022 et les capitaux propres de la société au 31 décembre 2022 se trouvent majorés respectivement pour 1.900.000 dinars et 4.000.000 dinars.

2.9. Au 31/12/2022, le report d'impôt sur les sociétés comptabilisé par la société RETEL est supérieur à celui déclaré pour un montant 1.993.514 dinars. Ce montant n'a pas été couvert par une provision et les autres actifs courants figurant dans les états financiers consolidés se trouvent majorés d'égal montant.

**2.10-** Au 31 décembre 2022, le compte fournisseur « Société GHRAIRI » ouvert dans livres comptables de la société RETEL présente un solde débiteur de 463.839,484 dinars. Ce solde, présentant un risque de non recouvrement, n'a pas été couvert par une provision.

**2.11.** Aucune provision n'a été constatée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par la société « RETEL SERVICES » sur la société « RETEL BETON NORD OUEST » ayant, au 31 décembre 2022, une valeur comptable de 641.361 dinars. De ce fait les autres actifs courants figurant dans les états financiers consolidés se trouvent majorés pour 641.361 dinars.

**2.12.** Les articles de matières premières non mouvementés de la société « RETEL SERVICES » totalisent la somme de 291 908 dinars. Aucune provision n'a été constatée à ce titre.

**2.13.** Les risques encourus par la société « RETEL SERVICES » sont estimés au 31 décembre 2022 à 436 566 dinars, une provision pour risques et charges est comptabilisée pour 236 029 dinars. L'insuffisance de provision pour la couverture de ces risques est estimée à 200 537

**2.14.** La société « JNAYNET MONTFLEURY SARL » a continué d'incorporer jusqu'au 30 juin 2022 les charges financières relatives aux emprunts bancaires et les frais d'enregistrement au coût des stocks du lot 13 malgré l'achèvement des travaux. Ces charges financières s'élèvent pour l'exercice 2022 à 119 295 dinars. Combiné à l'effet de la comptabilisation des charges financières relatives à aux exercices antérieurs en stock, cette situation a eu pour impact de minorer le résultat de 326 033 dinars, de majorer les stocks de 366 248 dinars et de majorer les capitaux propres avant résultat de 692 281 dinars.

**2.15.** Les travaux du commissaire aux comptes de la société HAYATCOM TUNISIE ont été limités par l'absence des états financiers de la société « TRADIN ». Cette situation ne lui a pas permis de s'assurer de la récupération du placement de 827.600 dinars qui a fait l'objet d'une provision à hauteur de 132.416 dinars.

**2.16.** La société TGH a cédé ses parts sociales dans la société RBNO en date du 09 Septembre 2021. Au 31 décembre 2022, aucune provision n'a été comptabilisé pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par TGH envers la société RBNO pour un montant total de 1 376 643 dinars se détaillant comme suit :

- Des billets de trésorerie pour 500 000 dinars
- Un solde du compte client pour 86 795 dinars
- Un produit à recevoir pour 40 000 dinars
- Un solde du compte « Débiteur Crédeur RBNO » pour 749 848 dinars.

**2.17.** L'examen des comptes d'actifs fonds gérés et autres comptes d'actifs nous a permis de relever des actifs douteux accordés à des sociétés apparentées détaillées ci-dessous. Aucune provision n'a été constatée par la société « TAWASOL INVESTMENTS SICAR » pour se couvrir du risque de non recouvrement :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fonds gérés TUNISIAN TRUKS COMP	100 000	100 000	-
Compte courant débiteur XPRESS CELL	470 000	470 000	-
Compte courant débiteur TRADE IN	60 000	60 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>630 000</b>	<b>630 000</b>	<b>-</b>

**2.18.** Les comptes de la société « JNAYNET MANAR », ayant fait l'objet de mise en équivalence, n'ont pas été arrêtés par la gérance et n'ont été pas audités.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

### **3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **a. Périmètre de consolidation et sortie du périmètre**

Comme indiqué dans les notes relatives aux méthodes comptables II-1 et II-6 ainsi que dans la note explicative I, les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA regroupent les états financiers de 15 sociétés intégrés globalement et les comptes d'une seule société mise en équivalence.

Nous avons considéré que la délimitation du périmètre de consolidation constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle - ci est sensible aux hypothèses et aux interprétations des dispositions normatives et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes de délimitation du périmètre de consolidation,
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour la circonscription du périmètre,
- ✓ Conduire notre propre analyse en ce qui concerne les sorties et les exclusions du périmètre
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes sur les méthodes comptables II-1 et II-6 et de la note explicative I aux dispositions normatives.

#### **b. Evaluation des créances clients au 31 décembre 2022**

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 54 119 428 dinars et provisionnées à hauteur de 11 089 199 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du recouvrement de ces créances, le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait

appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

#### ***4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés***

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2022 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### ***5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère « TGH SA » qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### ***6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme

significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous

déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**Tunis, le 23/02/2024**

**Union des experts comptables**

**Hedi Mallekh**

**Moez Ben Ali**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA**

**Siège Social :** Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3<sup>ème</sup> Etage, les berges du  
Lac

**La société TAWASOL GROUP HOLDING**, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M Hedi MALLEKH représentant la société d'expertise comptable (UNION DES EXPERTS COMPTABLES) et M Moez BEN ALI

## TAWASOL GROUP HOLDING SA.

### BILAN AU 30.06.2022 (exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	Au 30-juin-22	Au 30-juin-21	Au 31-déc-21
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Immobilisations incorporelles	1	6 266	6 266	6 266
Amortissement des immobilisations incorporelles	1-1	-6 266	-6 129	-6 266
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>		<b>0</b>	<b>136</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Immobilisations corporelles	2	5 460 354	5 457 577	5 459 025
Amortissement des immobilisations corporelles	2-1	-1 613 110	-1 445 741	-1 532 323
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		<b>3 847 244</b>	<b>4 011 837</b>	<b>3 926 702</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Immobilisations financières</b>	3	<b>112 430 334</b>	<b>112 429 334</b>	<b>112 430 334</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>116 277 578</b>	<b>116 441 307</b>	<b>116 357 036</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Clients et comptes rattachés		2 072 045	2 042 710	2 110 409
Autres actifs courants		13 331 079	11 634 898	12 742 351
Provision		-71 500	-71 500	-71 500
<b>Autres actifs courants nets</b>	4	<b>13 259 579</b>	<b>11 563 398</b>	<b>12 670 851</b>
Placements et autres actifs financiers	5	6 782 335	7 050 250	6 750 000
Liquidités et équivalents de liquidités	6	246 433	88 432	216 986
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>22 360 392</b>	<b>20 744 791</b>	<b>21 748 246</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>138 637 970</b>	<b>137 186 097</b>	<b>138 105 282</b>

## TAWASOL GROUP HOLDING SA.

### BILAN AU 30.06.2022 (exprimé en dinars Tunisiens)

<i>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>Au 30-juin-22</i>	<i>Au 30-juin-21</i>	<i>Au 31-déc-21</i>
<b><i>CAPITAUX PROPRES</i></b>	<b>7</b>			
Capital social		108 000 000	108 000 000	108 000 000
Réserves légales		1 409 009	1 026 701	1 409 009
Autres capitaux propres		1 799 584	1 799 584	1 799 584
Résultats reportés		3 158 007	3 476 316	3 094 008
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>114 366 600</b>	<b>114 302 601</b>	<b>114 302 601</b>
Résultat de l'exercice		-41 939	357 161	63 998
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b>114 324 661</b>	<b>114 659 762</b>	<b>114 366 600</b>
<b><i>PASSIFS</i></b>				
<b><i>Passifs non courants</i></b>				
Emprunts	8	8 205 800	2 305 679	8 502 405
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>8 205 800</b>	<b>2 305 679</b>	<b>8 502 405</b>
<b><i>Passifs courants</i></b>				
Fournisseurs & comptes rattachés	9	2 425 280	1 090 049	2 075 990
Autres passifs courants	10	3 426 349	2 543 217	2 929 630
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	10 255 880	16 587 390	10 230 658
<b>Total des passifs courants</b>		<b>16 107 509</b>	<b>20 220 657</b>	<b>15 236 278</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>24 313 309</b>	<b>22 526 335</b>	<b>23 738 682</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>138 637 970</b>	<b>137 186 097</b>	<b>138 105 282</b>

## TAWASOL GROUP HOLDING SA.

### ETAT DE RESULTAT AU 30.06.2022 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Du 01/01/2021 Au 30/06/2021	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
+ Revenus		0	609 972	609 972
+ Autres produits d'exploitation		402 422	499 922	887 343
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>12</b>	<b>402 422</b>	<b>1 109 893</b>	<b>1 497 315</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
+ Achats d'approvisionnement consommés	<b>13</b>	-17 058	-11 614	-34 169
+ Charges de personnel	<b>14</b>	-67 516	-70 439	-141 427
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>15</b>	-80 787	-85 721	-172 440
+ Autres charges d'exploitation	<b>16</b>	-76 085	-102 620	-308 278
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-241 447</b>	<b>-270 395</b>	<b>-656 314</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>160 975</b>	<b>839 498</b>	<b>841 001</b>
<b>AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES</b>				
- Charges financières nettes	<b>17</b>	-736 613	-765 046	-1 831 463
+ Produits des placements	<b>18</b>	534 684	282 266	1 054 745
+ Autres gains ordinaires		3	2 860	3 057
- Autres pertes ordinaires		-29	-7	-9
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-40 981</b>	<b>359 571</b>	<b>67 330</b>
Impôt sur le bénéfice		-958	-2 410	-3 332
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>-41 939</b>	<b>357 161</b>	<b>63 998</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-41 939</b>	<b>357 161</b>	<b>63 998</b>

# TAWASOL GROUP HOLDING SA.

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30.06.2022 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2022 Au 30/06/2022	Du 01/01/2021 Au 30/06/2021	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>				
+ Résultat net		-41 939	357 161	63 998
Ajustements pour :				
Dotations aux amortissements et provisions	19-1-1	80 787	85 721	172 440
Variation des créances clients	19-1-2	38 365	-213 308	-281 007
Variation des autres actifs	19-1-2	-588 728	7 239 982	6 132 530
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	19-1-3	349 290	-63 147	922 794
Variation des autres passifs	19-1-3	496 719	-1 093 500	-636 918
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>334 494</b>	<b>6 312 909</b>	<b>6 373 836</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>				
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-1 329	-5 245	-6 693
- Décaissement affecté à l'acquisition d'immo financières		0	-6 750 000	-6 751 000
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0	0
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-1 329</b>	<b>-6 755 245</b>	<b>-6 757 693</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>				
+ Encaissements provenant des emprunts		0	3 450 000	10 388 802
- Remboursements d'emprunts		-271 437	-4 413 161	-4 883 756
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	19-2	<b>--271 437</b>	<b>-963 161</b>	<b>5 505 046</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>61 728</b>	<b>-1 405 497</b>	<b>5 121 189</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>6 960 715</b>	<b>1 839 526</b>	<b>1 839 526</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	20	<b>7 022 443</b>	<b>434 029</b>	<b>6 960 715</b>

## METHODES COMPTABLES

### I- Présentation de la société

La **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** est une Société Anonyme au capital de 108 000 000 Dinars ayant pour objet, notamment, les prises d'intérêts et de participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit.

### II- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les comptes de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)**, sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises tel que fixé la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 :

- Les états financiers comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.
- Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.
- Les états financiers de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** sont libellés en Dinar Tunisien.

Le système en place, permet l'édition des documents suivants :

- Journal auxiliaire Opérations Diverses ;
- Journal centralisateur ;
- Balance générale des comptes ;
- Grand livre des comptes ;
- Balance auxiliaire des comptes tiers (clients et fournisseurs) ;
- Grand-livre auxiliaire des comptes (clients et fournisseurs)...

Ce système est organisé autour de journaux de types suivants :

- Des journaux de trésorerie ;
- Des journaux d'achats ;
- Des journaux de vente ;
- Des journaux OD ;
- Un journal d'Ouverture.

L'exercice comptable couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

La société tient les livres légaux énoncés par le code de commerce dans ses articles 7 à 13 et en particulier le livre d'inventaire et le livre journal.

Les états financiers arrêtés au 30.06.2022 ont été établis conformément aux méthodes comptables généralement admises et plus particulièrement les hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement

- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de réalisation de revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de la permanence des méthodes
- Convention de prudence.
- Convention de l'importance relative.

Nous n'avons pas relevé lors de nos travaux de contrôle des changements de méthode comptable ayant des incidences significatives sur les états financiers de la société.

### III- Principes comptables pertinents

#### 1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

#### 2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement, sans valeur résiduelle, aux taux suivants :

Désignation	Taux
- Agencements et Aménagements	15%
- Constructions	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel et Mobilier de Bureau	20%
- Matériel informatique	33%

Les immobilisations de faible valeur (inférieur à 500 dinars) sont amorties intégralement à l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-412 du 25 Février 2008.

### **3- Immobilisations financières**

Figurent sous cet intitulé les titres de participation, ainsi que les dépôts et cautionnements.

### **4- Liquidités et équivalents de liquidités**

Les comptes « banques » présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan, ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

### **5- Comptes de régularisation**

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et à la convention de périodicité, les achats non réceptionnés au cours de l'exercice mais dont les factures sont déjà comptabilisées ont été inscrits dans le compte « charges comptabilisées d'avance », et les intérêts des placements sur le marché monétaire ainsi que les intérêts relatifs aux prêts accordés, perçus d'avance ont été logés dans le compte « produits constatés d'avance ».

### **6- Modèles de présentation des états financiers**

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### Notes sur les éléments du bilan

#### 1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde brut débiteur de 6 266 dinars au 30.06.22 contre le même solde au 30.06.21. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Logiciel	6 266	6 266	6 266
<b>Total</b>	<b>6 266</b>	<b>6 266</b>	<b>6 266</b>

#### 1-1- Amortissement des immobilisations incorporelles

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde créditeur de 6 266 dinars contre un solde créditeur de 6 129 dinars au 30.06.21 :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Logiciel	-6 266	-6 129	-6 266
<b>Total</b>	<b>-6 266</b>	<b>-6 129</b>	<b>-6 266</b>

#### 2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde brut débiteur de 5 460 354 dinars au 30.06.22 contre un solde brut débiteur de 5 457 577 dinars au 30.06.21. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Terrains	1 961 759	1 961 759	1 961 759
Constructions	2 870 240	2 870 240	2 870 240
Agencements. Aménagements. Installations Divers	79 133	79 133	79 133
Matériel & Mobilier de Bureau	30 194	30 194	30 194
Matériel informatique	28 636	25 860	27 308
Matériel de transport	484 391	484 391	484 391

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Avance sur acquisition d'immobilisations	6 000	6 000	6 000
<b>Total</b>	<b>5 460 354</b>	<b>5 457 577</b>	<b>5 459 025</b>

### 2-1- Amortissement des immobilisations corporelles

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 613 110 dinars contre un solde créditeur de 1 445 741 dinars au 30.06.21 :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Constructions	-1 004 623	-861 111	-933 456
Agencements. Aménagements. Installations Divers	-74 252	-63 016	-68 865
Matériel & Mobilier de Bureau	-26 314	-24197	-25 522
Matériel informatique	-25 487	-24 803	-25 117
Matériel de transport	-482 434	-472 613	-479 363
<b>Total</b>	<b>-1 613 110</b>	<b>-1 445 741</b>	<b>-1 532 323</b>

### 3- Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net débiteur de 112 430 334 dinars au 30.06.22 contre 112 429 334 au 30.06.21. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Titres de participation	112 428 334	112 427 334	112 428 334
Cautionnement versé	2 000	2 000	2 000
<b>Total</b>	<b>112 430 334</b>	<b>112 429 334</b>	<b>112 430 334</b>

### 3-1- Titres de participation

Cette rubrique présente un solde brut débiteur de 112 428 334 dinars au 30.06.2022. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 30 juin 2022	Pourcentage de détention
RETEL	77 186 134	77 186 134	99,99%
HAYATCOM TUNISIE	22 857 812	22 857 812	100,00%
TAWASOL INVESTMENT SICAR	499 100	499 100	5,20%
RETEL BETON NORD OUEST	10 000	10 000	1,00%
RETEL PREFAB	198 000	198 000	99,00%
UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA	1 188 000	1 188 000	14,35%
JUPITER IMMOBILIERE	3 169 000	3 169 000	99,68%
RETEL SERVICES	0	0	100,00%
GREEN TECHNOLOGIES	8	8	76,00%
L’AFFICHETTE	269 340	269 340	37,22%
JNAYNET MONTFLEURY	4 700 000	4 700 000	69,62%
JNAYNET EL MANAR	2 300 000	2 300 000	31,78%
SUD FORAGE	49 940	49 940	2,56%
WIN TRAVAUX	1 000	1 000	0,10%
<b>Total</b>	<b>112 428 334</b>	<b>112 428 334</b>	

#### 4- Autres actifs courants nets

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde net débiteur de 13 259 579 dinars, contre un solde de 11 563 398 dinars au 30.06.21 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Etat, impôts et taxes	1 135 866	997 911	1 109 013
Débiteur divers / JNAYNET MONTFLEURY	6 758	11 582	9 432
Débiteur, crédeur GHZALA INDUSTRIE	96 272	96 272	96 272
Débiteur, crédeur RETEL	980 857	980 857	980 857
Fournisseurs, avances et acomptes versés	5 000	0	5 000
Débiteur divers / RETEL BETON NORD OUEST	749 848	749 848	749 848
Débiteur divers / RETEL PREFAB	388	388	388
Débiteur divers / GREEN TECHNOLOGIES	71 500	71 500	71 500
Débiteur divers / XPRESS CELL	297 900	0	297 900
Débiteur divers / SPI JNAYNA	0	50 000	7 697

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Débiteurs sté Sud Forage	2 460	2 460	2 460
Débiteurs sté SLF	10 000	10 000	10 000
Débiteurs Divers	96 548	0	77 813
Produit à recevoir	2 209 887	2 309 887	2 209 887
Produit à recevoir/débiteurs divers	3 182 328	1 878 917	2 651 396
Charges constatées d'avance	30 467	20 177	7 888
Comptes d'attente	105 000	105 000	105 000
Créances sur cession des immobilisations financières	4 350 000	4 350 000	4 350 000
Avance sur salaire	0	100	0
<b>Total brut</b>	<b>13 331 079</b>	<b>11 634 898</b>	<b>12 742 351</b>
-Provision pour dépréciation des comptes débiteurs	-71 500	-71 500	-71 500
<b>Total Net</b>	<b>13 259 579</b>	<b>11 563 398</b>	<b>12 670 851</b>

#### 5- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 6 782 335 dinars au 30.06.22 contre un solde net débiteur de 7 050 250 dinars au 30.06.21. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Placement Billets de trésorerie	6 750 000	7 050 000	6 750 000
Placement ESSEYAHA	32 335	0	0
Prêts courant liés au cycle d'exploitation	0	250	0
<b>Total</b>	<b>6 782 335</b>	<b>7 050 250</b>	<b>6 750 000</b>

#### 6- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 246 433 dinars au 30.06.22 contre un solde de 88 432 dinars au 30.06.21. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Chèques et Effets à l'encaissement	171 106	68 940	171 106
Banques	67 433	18 477	43 824
Caisse	7 894	1 015	2 056
<b>Total</b>	<b>246 433</b>	<b>88 432</b>	<b>216 986</b>

## 7- Capitaux propres

Au 30 juin 2021, les capitaux propres après résultat de la période présentent un solde créditeur de 114 324 661 dinars. La variation du premier semestre de l'exercice 2021 se détaille comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31.12.2021	108 000 000	1 409 009	1 799 585	3 094 008	63 998	114 366 600
Résultat de 2021				63 998	-63 998	0
Résultat du premier semestre 2022					-41 939	-41 939
<b>Solde au 30.06.22</b>	<b>108 000000</b>	<b>1 409 009</b>	<b>1 799 585</b>	<b>3 158 007</b>	<b>-41 939</b>	<b>114 324 661</b>

## 7-1- Résultat par action

Au 30.06.22, le résultat par action du premier semestre 2022 se présente comme suit :

Désignation	Premier Semestre 2022	Premier Semestre 2021	Exercice 2021
Résultat net de l'exercice	-41 939	357 161	63 998
Nombre d'actions	108 000 000	108 000 000	108 000 000
Résultat par action	<b>-0,0004</b>	<b>0,003</b>	<b>0,001</b>

## 8- Emprunts

Au 30.06.22, les emprunts présentent un solde créditeur de 8 205 800 dinars contre un solde créditeur de 2 305679 dinars au 30.06.201. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Emprunt bancaire BNA	6 938 802	458 333	6 938 802
Emprunt leasing ZITOUNA	1 266 998	1 847 345	1 563 603
<b>Total</b>	<b>8 205 800</b>	<b>2 305 679</b>	<b>8 502 405</b>

Le détail des emprunts se présente comme suit :

Désignation	Date de souscription	Solde au 31 décembre 2021	Reclassements 1 <sup>er</sup> semestre 2022	Solde au 30 juin 2022
BNA	16/12/2015	6 938 802	0	6 938 802
ZITOUNA	30/06/2015	1 563 603	-296 605	1 266 998
<b>Total</b>		<b>8 502 405</b>	<b>-296 605</b>	<b>8 205 800</b>

#### 9- Fournisseurs et comptes rattachés

Au 30.06.22, les dettes fournisseurs et comptes rattachées présentent un solde créditeur de 2 425 280 dinars contre un solde créditeur de 1 090 049 dinars au 30.06.21.

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Fournisseurs d'exploitation	2 425 280	1 090 049	2 075 990
<b>Total</b>	<b>2 425 280</b>	<b>1 090 049</b>	<b>2 075 990</b>

#### 10- Autres passifs courants

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde créditeur de 3 426 349 dinars, contre un solde créditeur de 2 543 217 dinars au 30.06.21. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Etat, impôts et taxes à payer	5 615	5 942	10 498
CCA Mohamed CHABCHOUB	13 791	18 184	12 876
CCA Mohamed Amine CHABCHOUB	899	39 500	899
Charges à payer	1 553 477	494 018	950 409
Produit constaté d'avance	0	0	0
Dettes sur congés payés	6 300	0	5 121
Autres créditeurs divers	1 301 930	1 370 716	1 375 430
CNSS à payer	8 177	6 830	7 437
Dividendes à payer	536 152	608 019	566 952
Dettes sur acquisition d'immobilisations financières	8	8	8
<b>Total</b>	<b>3 426 349</b>	<b>2 543 217</b>	<b>2 929 630</b>

### 11- Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 30.06.22, les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde créditeur de 10 255 880 dinars contre un solde créditeur de 16 587 390 dinars au 30.06.21. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Échéances à moins d'un an	3 330 348	2 963 529	3 305 180
Billets de trésorerie	6 550 000	6 550 000	6 550 000
Intérêts courus	369 207	369 207	369 207
Concours bancaires	6 325	6 704 654	6 271
<b>Total</b>	<b>10 255 880</b>	<b>16 587 390</b>	<b>10 230 658</b>

### Notes sur les éléments de l'état de résultat

### 12- Produits d'exploitation

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde créditeur de 402 422 dinars, contre un solde 1 109 893 dinars au 30.06.21. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Revenus (Dividendes)	0	609 972	609 972
Autres produits d'exploitation	402 422	499 922	887 343
<b>Total</b>	<b>402 422</b>	<b>1 109 893</b>	<b>1 497 315</b>

### 13- Achats d'approvisionnements consommés

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde débiteur de 17 058 dinars contre un solde débiteur de 11 614 dinars au 30.06.21. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Fournitures administratives	771	394	546
Autres Achats d'approvisionnements	16 287	11 220	33 623
<b>Total</b>	<b>17 058</b>	<b>11 614</b>	<b>34 169</b>

**14- Charges du personnel**

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde débiteur de 67 516 dinars, contre un solde de 70 439 dinars au 30.06.21. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Salaires et compléments de salaires	56 665	59 018	118 503
Charges patronale CNSS	9 673	10 624	20 228
Congés payés	1 179	797	2 696
<b>Total</b>	<b>67 516</b>	<b>70 439</b>	<b>141 427</b>

**15- Dotation aux amortissements et aux provisions**

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde de 80 787 dinars contre un solde 85 721 dinars au 30.06.21. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	80 787	85 721	172 440
<b>Total</b>	<b>80 787</b>	<b>85 721</b>	<b>172 440</b>

**16- Autres charges d'exploitation**

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde débiteur de 76 085 dinars, contre un solde de 102 620 dinars au 30.06.21. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Locations	0	1 000	1 510
Entretien et réparation	15 718	13 194	34 069
Primes d'assurance	9 344	9 129	15 205
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	29 014	31 848	117 603
Publicité, publications et relations publiques	351	2 615	8 637
Déplacements, missions & réceptions	24	7 731	26 345
Personnels extérieurs	20	805	-4 929
Cotisation Tunisie Clearing	16 055	15 000	31 764

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Services bancaires et assimilés	6 567	10 269	46 175
Frais postaux et de télécommunications	1 490	1 016	2 415
Impôts et taxes	8 573	9 005	27 189
Divers	887	1 008	2 295
Transfert de charges (Remboursement-Assurance)	-11 958	0	0
<b>Total</b>	<b>76 085</b>	<b>102 620</b>	<b>308 278</b>

### 17- Charges financières nettes

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde débiteur de 736 613 dinars contre un solde débiteur de 765 046 dinars au 30.06.21. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Intérêts bancaires	334 505	466 197	946 771
Intérêts/ autres concours bancaires	262 000	97 818	527 140
Frais financiers sur leasing	89 296	112 686	213 764
Intérêts CCA	50 812	88 345	141 557
Pertes sur créances irrécouvrables	0	0	2 231
<b>Total</b>	<b>736 613</b>	<b>765 046</b>	<b>1 831 463</b>

### 18- Produits des placements

Au 30.06.22, cette rubrique présente un solde créditeur de 534 684 dinars contre un solde créditeur de 282 266 dinars au 30.06.21. Le solde au 30.06.22 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021	Solde au 31 décembre 2021
Produits financiers	270 000	33 741	542 607
Intérêts créditeurs CCA	264 684	248 525	512 138
<b>Total</b>	<b>534 684</b>	<b>282 266</b>	<b>1 054 745</b>

**Notes sur les éléments de l'état de flux de trésorerie**

**19-1-Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation**

**19-1-1-Amortissement et provisions**

Les ajustements pour amortissements et provisions se présentent au 30 juin 2022 comme suit :

Désignation	Montant
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	80 787

**19-1-2- Variation des actifs**

La variation des actifs se présente au 30 juin 2022 comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022 (a)	Solde au 31 décembre 2021(b)	Variation (b)-(a)
Clients et comptes rattachés	2 072 045	2 110 409	38 365
Autres actifs courants	13 331 079	12 742 351	-588 728
<b>Total</b>	<b>15 403 123</b>	<b>14 852 760</b>	<b>-550 363</b>

**19-1-3- Variation des passifs**

La variation des passifs se présente au 30 juin 2022 comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2022 (b)	Solde au 31 décembre 2021(a)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs & comptes rattachés	2 425 280	2 075 990	349 290
Autres passifs	3 426 349	2 929 630	496 719
<b>Total</b>	<b>5 851 629</b>	<b>5 005 620</b>	<b>846 009</b>

**19-2-Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Les décaissements de trésorerie nets liés aux activités de financement s'élevaient aux 30 juin 2022 à 271.437 dinars. Ces décaissements proviennent des remboursements d'emprunts d'un montant 271.437dinars.

**20- Réconciliation de la trésorerie au bilan avec la trésorerie de clôture de l'état de flux de trésorerie**

Le rapprochement de la trésorerie de clôture se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Liquidités et équivalents de liquidités	246 433
Placements et autres actifs financiers	6 782 335
Concours bancaires et autres passifs financiers	-10 255 880
<b>Solde net de la trésorerie au 30.06.22 au bilan</b>	<b>-3 227 112</b>
Emprunts courants, intérêts courus et échéances à moins d'un an sur emprunts	10 249 555
<b>Trésorerie de clôture au 30.06.22 à l'état de flux de trésorerie</b>	<b>7 022 443</b>

**Autres notes complémentaires**

**21- Informations sur les parties liées**

**1. Les Contrats de location :**

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec chacune des filiales RETEL PREFAB, JUPITER IMMOBILIERE, RETEL SERVICES, HAYATCOM TUNISIE, RETEL, TAWASOL INVESTMENT SICAR, L’AFFICHETTE, JNAYNET MONTFLEURY, et JNAYNET EL MANAR et des sociétés liées HT SERVICES et SPI JNAYNA des contrats de location de locaux pour usage administratif. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé aux dites sociétés la somme de 279 422 dinars hors taxes au 30 juin 2022.

**2. Les Conventions d'assistance :**

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec chacune des filiales JUPITER IMMOBILIERE, TAWASOL INVESTMENT SICAR, JNAYNET MONTFLEURY, JNAYNET EL MANAR et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA et de la société liée SPI JNAYNA des conventions d'assistance en conseil financier, juridique, et en contentieux. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé aux dites sociétés la somme de 105 000 dinars hors taxes au 30 juin 2022.

**3. Comptes des sociétés du groupe et des sociétés liées**

Les soldes des comptes des sociétés du groupe se présentent comme suit :

Tiers	Nature	Relation	Montant
RETEL	Compte courant	Filiale	980 857

Tiers	Nature	Relation	Montant
GHZALA INDUSTRIE	Compte courant	Partie liée	96 272
RETEL PREFAB	Compte courant	Filiale	388
RETEL BETON NORD OUEST	Compte courant	Partie liée	749 848
GREEN TECHNOLOGIES	Compte courant	Filiale	71 500
JNAYNET MONTFLEURY	Compte courant	Filiale	6 758
STE UTS-PALMA	Compte courant	Partie liée	96 548
TRADE IN	Compte courant	Partie liée	(154)
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Compte courant	Partie liée	10 000
SUD FORAGE	Compte courant	Partie liée	2 460
TIS SICAR	Débiteur Créditeur TIS	Filiale	(26 203)
JUPITER IMMOBILIERE	Débiteur Créditeur JUPITER IMMOBILIERE	Filiale	(1 270 280)
XPRESS CELL	Débiteur Xpress Cell	Partie liée	297 900
ESSEYAHA	Débiteur Créditeur ESSEYAHA	Partie liée	(3 000)
Mohamed Amine CHABCHOUB	Compte Courant Associés (crédeur)	Actionnaire	(899)
MOHAMED CHABCHOUB	Compte Courant Associés (crédeur)	Actionnaire	(13 791)
Mohamed CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	215 000
Olfa CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	680 819
Salma CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	680 819
Ahmed CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	1 361 681
Mohamed Amine CHABCHOUB	Créance sur cession d'immobilisations financières	Actionnaire	1 411 681
GREEN TECHNOLOGIES	Dette sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	(8)
ESSEYEHA	Compte Fournisseurs	Partie liée	(2 142)
XPRESS CELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	(15 681)
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	(1 016)
L'AFFICHETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	(14 213)
RETEL SERVICES	Compte Fournisseurs	Partie liée	(33 528)
RETEL	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Filiale	5 900 000
RETEL BETON NORD OUEST	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	500 000
TRADE IN	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	350 000
ESSEYEHA	La Sté TGH consent en faveur de la Sté ESSEYAHA un crédit au taux d'intérêt de 8% sur une année	Partie liée	162.320
ESSEYEHA	Solde débiteur de compte placement chez TGH	Partie liée	32 335
RETEL	Dividendes à recevoir	Filiale	1 699 915
HAYATCOM TUNISIE	Dividendes à recevoir	Filiale	509 972

22- Engagements hors bilan

Engagements donnés par la société TGH

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Sociétés
Nantissement de parts sociales	11 000 000	4 000 000	Garantie du paiement du crédit participatif de 5 500 000 dinars TGH auprès de la BNA	RETEL SERVICES
		4 700 000		JNAYNET MONTFLEURY
		2 300 000		JNAYNET EL MANAR
Caution solidaire	49 046 549	4 648 628	4 cautions d'avance au profit de la BNA	RETEL
		4 700 000	CMT D'INVESTISSEMENT au profit de la BNA	
		1 884 865	4 cautions définitives au profit de la BNA	
		5 337 000	Ouverture d'un accreditif en faveur de NOKSEL au profit de la BNA	
		12 051 000	4 Accréditifs au profit de la BNA	
		1 000 000	Dépassement passager au profit de la BNA	
		6 650 000	Enveloppe de crédits de gestion accordés au profit de la BNA	
		8 473 300	Location financière des équipements professionnels au profit de la Banque Zitouna	
		76 800	Caution définitive au profit de la BNA	
		255 991	Caution d'avance du marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		89 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		100 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		300 000	Caution de garantie de paiement en faveur de la société TOTAL TUNISIE au profit de la banque BNA	
		256 022	Cinq AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		150 000	Caution d'approvisionnement au profit de la BNA	
		512 598	Pour le Chargeur (contrat leasing Ijara) au profit de la Banque Zitouna	
		300 000	Pour approvisionnement au profit de la BNA	
650 000	Crédit de gestion accordé par la BNA			
		1 611 345	Contrat leasing n°1 Zitouna Ijara pour acquisition chargeuse + pelle hydraulique	GHZELA INDUSTRIE
Cautionnement de crédits de gestion	500 000	500 000	Crédit de gestion accordé par AMEN BANK	GHZELA INDUSTRIE
Nantissement d'actions	2 637 600	2 637 600	Pour crédit CMT au profit de ATTIJARI BANK	RBNO
Nantissement d'actions sicav	500 000	500 000	Titre sicav (sicav trésor) au profit de la BIAT	RBNO

**Engagements reçus par la société TGH**

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Société/ Actionnaire
Caution hypothécaire	6 938 802	6 938 802	Hypothèque du terrain relative au contrat de consolidation crédit BNA	RETEL
Caution solidaire	6 938 802	6 938 802	Caution solidaire relative au contrat de consolidation crédit BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
Nantissement d'actions	11 800 000	1 138 984	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
		10 661 016	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	AHMED CHABCHOUB

## AVIS D'EXAMEN LIMITE

Messieurs les Actionnaires,  
Tawasol Group Holding (T.G.H.)

*AVIS D'EXAMEN LIMITE  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Avis d'auditeur indépendant  
États financiers individuels  
Intermédiaires au 30 Juin 2022*

En notre qualité du commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'Article 21 bis de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la Société Tawasol Group Holding (TGH) au 30 Juin 2022.

**1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :**

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **138 637 970 dinars**, un résultat net déficitaire de **41 939 dinars**, et une variation positive de la trésorerie de **61 728 dinars**, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2. Responsabilité de l'Auditeur :**

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'Audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des examens analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

### **3. Fondement de notre avis avec réserves**

Nos travaux ont été limités par l'absence d'une évaluation récente de la participation de TGH dans sa filiale RETEL. La valeur comptable de cette participation s'élève, dans les livres de TGH, au 30/06/2022 à 77 196 134 dinars. L'indisponibilité d'une évaluation de cette entreprise ne nous permet pas de nous prononcer, en présence d'indicateurs d'appréciation du titre s'y rattachant, sur l'éventuelle dépréciation subie et par conséquent sur la provision à constituer.

### **4. Avis sur les états financiers**

Sur la base de notre examen limité et sous réserve l'incidence éventuelle du point décrit dans le paragraphe « Fondement de notre avis avec réserve », nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne sont pas sincères et réguliers et ne donnent pas une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs de la situation financière, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie, de la Société Tawasol Group Holding (T.G.H) arrêtés au 30 Juin 2022, et ce, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

**Tunis, le 23 Février 2024**

**Union des Experts Comptables**

**Moez Ben Ali**

**Hedi Mallekh**